Bureau du Depot Legal Comp.
Departement des Périodiques,
Bibliotheque nationale du Qué.
1700, rue St-Denis,
Montréal, P. Q.
1920-27

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
3 JAN 1969
PÉRIODIQUES

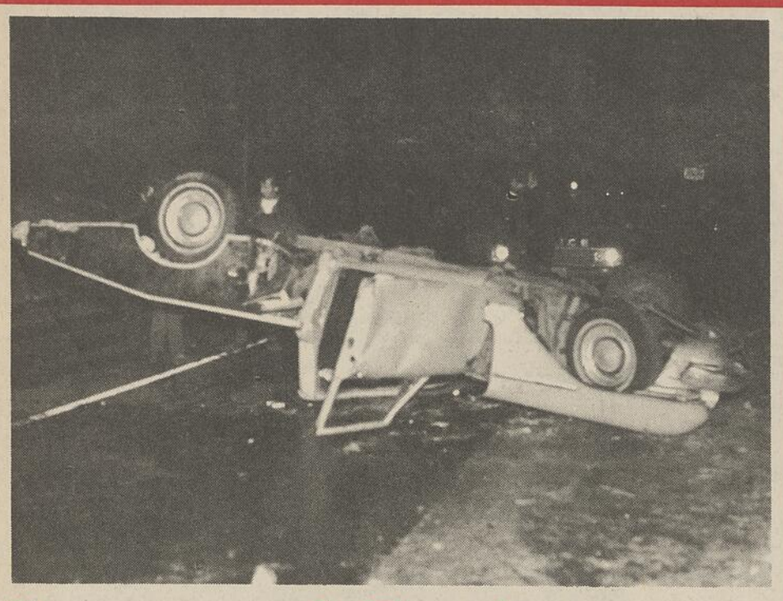
Mido
PRESTIGE ET QUALITÉ CHEZ
Yvan BROUILLETTE bijoutier
171 Principale Granby

La Voix de l'Est

La Météo
Nuageux, très doux
Minimum: 25
Maximum: 40

avec Coke y a d'la joie!
Coca-Cola et Coke sont des marques déposées de Coca-Cola Limitée

33e ANNEE - No 39 GRANBY, VENDREDI LE 24 JANVIER 1969 DIX CENTS



Un mort près de Waterloo

HECATOMBE - Un jeune homme de 21 ans, Serge Couture, de Waterloo a perdu la vie dans cette tragédie survenue cette nuit, vers 1 heure sur la route numéro un, entre Waterloo et Stukely sud. Trois compagnons de la victime ont subi de graves blessures. Il s'agit de Daniel Potvin, 20 ans; Jeannette Loiselle, 18 ans et Nicole Beaulac, 17 ans, tous de Waterloo. Le conducteur, Serge Couture aurait perdu la maitrise du volant pour capoter plusieurs fois sur la chaussée. Les trois blessés ont été transportés à l'hôpital St-Joseph de Granby et transférés à l'hôpital La Providence de Magog où l'on rapportait que leur état est satisfaisant. A son arrivée à Granby, Serge Couture était déjà mort d'une fracture du cou.

(Photo Studio Marcel Côté)

Des accords importants à prévoir

Tête-à-tête ce matin entre MM. Cardinal et de Gaulle

PARIS AFP - "Notre rencontre a été très cordiale. Nous n'avons pas examiné de questions techniques", a déclaré jeudi soir M. Jean-Guy Cardinal, à l'issue de l'entretien de près d'une demi-heure qu'il a eu à l'hôtel Matignon avec le premier ministre, M. Maurice Couve de Murville.

A une question, le ministre de l'Education du Québec a déclaré qu'aucune invitation officielle n'avait encore été transmise au chef du gouvernement français à se rendre au Québec.

M. Couve de Murville a accompagné son hôte jusqu'au perron.

Auparavant, la délégation québécoise au grand complet conduite par M. Cardinal et par M. Jean-Paul Beaudry, ministre de l'Industrie et du Commerce, soit 23 personnes, avait eu sa première séance de travail avec ses vis-à-vis français au Quai d'Orsay, au nombre de 35 et ayant à leur tête le ministre des Affaires étrangères, M. Michel Debré, qu'assistaient notamment MM. Jean de Lipkowski, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et Hervé Alphand, secrétaire général au Quai d'Orsay.

Aucune manifestation officielle n'était prévue dans la soirée pour les hôtes québécois.

AUJOURD'HUI

Ce matin aura lieu à 11 h. 30 le deuxième tête-à-tête à l'Elysée entre M. Cardinal et le président de la République. Il sera suivi d'entretiens élargis puis le général de Gaulle offrira un déjeuner en l'honneur de ses visiteurs.

En fin d'après-midi, vendredi, les délégués québécois seront reçus par M. Robert Galley, ministre chargé de la Recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales.

Un certain nombre d'accords seront vraisemblablement conclus à l'issue de ces entretiens. Parmi eux et en corrélation avec le démarrage du projet de construction d'un satellite de télécommunication franco-québécois, inspiré du satellite franco-allemand Symphonie, figurerait la venue assez prochaine d'une demi-douzaine de techniciens québécois des questions spatiales qui effectueraient un stage au Centre national d'Etudes spatiales de Bretigny, aux environs de Paris.

Il est à noter qu'il y a déjà un spécialiste québécois au centre de Bretigny depuis quelques mois.

Seule l'opinion publique peut activer la réforme judiciaire

QUEBEC PC -- Me Yves Prévost, le président de la Commission chargée d'enquêter sur l'administration de la justice au Québec et dont la première tranche du rapport a été rendue publique hier matin, a déclaré que la réforme en profondeur proposée par les conclusions de l'enquête est possible au Québec à la condition que l'opinion publique ne manifeste.

M. Prévost, participant à une conférence de presse, au moment de la présentation du premier volume du rapport, en compagnie des autres membres de la commission et du solliciteur général et ministre intérimaire de la Justice au Québec, M. Armand Maltais, a ajouté que l'homme politique d'aujourd'hui est accaparé par toutes sortes de problèmes mais qu'il demeure toujours disposé à écouter les représentations de l'opinion publique.

Pour ce faire, le président de la Commission a demandé la collaboration des média d'information dont le rôle serait de guider ainsi l'opinion publique.

Il appartient au gouvernement, plus précisément au ministère de la Justice, de mettre en pratique les recommandations au nombre d'une vingtaine soumises par les commissaires.

Comme un seul des huit volumes du rapport a été remis au cabinet des ministres, il est trop tôt pour affirmer que le gouvernement appliquera les suggestions de la commission, a souligné M. Armand Maltais.

De façon générale, les recommandations de la commission visent à insuffler à l'administration de la justice au Québec une philosophie globale orientée vers la substitution des méthodes de probation et de réhabilitation des prévenus à l'aspect punitif qui a caractérisé jusqu'ici l'application de la Loi criminelle et pénale.

Formée par un arrêté en conseil le 24 janvier 1967, sur recommandation du ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, la commission est présidée par le bâtonnier Yves Prévost, 60 ans, ancien ministre dans le cabinet Duplessis et chef intérimaire de l'Union nationale et de l'opposition à l'Assemblée nationale après le départ de feu Antonio Barrette en 1960, année de la prise du pouvoir par le parti libéral de M. Jean Lesage.

Appelé à formuler les premières réactions du gouvernement, M. Maltais a dit que dans l'ensemble, le premier ouvrage de la commission met en lumière des améliorations sur lesquelles il est à prévoir que beaucoup d'esprits sérieux tomberont d'accord.

"Il restera à savoir si certaines recommandations qui visent à empêcher que nos lois tombent dans le mépris, et la justice dans l'impuissance, rencontrent vraiment, comme le souhaite elle-même la commission les aspirations nationales", a poursuivi le ministre suppléant de la Justice.

Par ailleurs, tout en reconnaissant le caractère pluraliste de la société québécoise, M. Maltais ajouté qu'il faudra également s'assurer que l'administration de la justice non seulement protège la jeunesse, mais respecte aussi les valeurs communes de la majorité.

M. John Turner refuse de scinder le bill omnibus

Par GERARD ALARIE

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Justice, M. John Turner, a écarté jeudi toute possibilité de vote libre aux Communes sur des sections du bill omnibus qu'il présentait en deuxième lecture à la Chambre.

M. Turner repoussait à l'avance une motion que devait présenter immédiatement après M. Eldon Woolliams (PC—Calgary Nord) pour commander au comité parlementaire chargé d'étudier le projet de loi de présenter quatre rapports distincts pour que ceux-ci fassent l'objet d'un vote libre.

La motion de M. Woolliams proposait un examen du projet de loi au sein du comité permanent de la Justice et des Affaires légales selon les catégories suivantes:

— avortement;
— les actes sexuels;
— les loteries et les jeux de hasard;
— toutes les autres dispositions du projet de loi.

"Le gouvernement appuie fermement ce bill omnibus comme un ensemble législatif indivisible et recommande son examen en Chambre comme au sein du comité parlementaire, comme un tout", a déclaré le ministre de la Justice.

M. Turner a souligné que les députés auront l'occasion de se prononcer sur chacune des dispositions du projet de loi durant l'examen article par article qui suivra, de façon normale, le débat en deuxième lecture.

M. Turner a décrit ce bill omnibus, de 126 pages et 120 articles, comme un projet de loi "sage et bon qui recevra l'approbation de la plupart aux Communes et dans le pays".

Sanction du peuple

Selon le ministre, ce projet de loi a déjà subi un examen populaire aux élections de juin dernier. Le premier ministre, M. Pierre Elliott-Trudeau, avait déjà présenté le projet aux Communes à titre de ministre de la Justice dans le précédent Parlement.

Présentant le bill omnibus comme "la principale réforme sociale de la présente session", M. Turner a déclaré qu'il porte "l'empreinte indélébile du premier ministre, celui qui en a assemblé les divers éléments et qui l'a défendu à travers le pays à la faveur d'élections générales".

Il apparaissait en début d'après-midi jeudi que tous les partis appuieraient la motion en deuxième lecture du projet de loi. M. Woolliams a noté, au nom des conservateurs, que selon les nouveaux règlements parlementaires, la motion de deuxième lecture ne commandait plus l'approbation de principe d'une mesure législative, mais donnait suite seulement à la volonté des Communes de référer un projet de loi à son examen en comité.

M. Turner a déclaré qu'en appuyant la motion de deuxième lecture, les députés indiqueraient leur appui aux principes généraux de la réforme du code pénal et leur volonté de référer le projet de loi à un comité.

A l'égard des clauses se rapportant à l'avortement et à l'homosexualité le parlement n'indiquerait pas qu'il approuve ces pratiques, a expliqué le ministre.

De même, à l'égard de l'homosexualité et de l'avortement, le bill omnibus propose seulement de les retirer de la portée du code pénal quand certaines conditions précises sont respectées.

Les anglophones n'acceptent pas d'apprendre de force le français

Par ANDRE BELLEMARE

QUEBEC (PC)—Tout en reconnaissant le fait que les minorités anglophones du Québec et les immigrants doivent posséder une connaissance d'usage de la langue française au Québec, la plupart des associations anglophones s'accordent à refuser au gouvernement québécois le droit de forcer tout citoyen à apprendre la langue de la majorité.

Cette ligne de pensée a continué de dominer hier au cours de la troisième séance du comité parlementaire de l'éducation chargé d'étudier les dispositions du bill 85 relativement aux droits linguistiques des minorités du Québec.

Une dizaine d'associations et d'individus ont exposé leurs vues sur le problème linguistique devant les membres du comité qui a siégé pendant plus de six heures.

Quatre témoins de langue française, dont trois à titre personnel, ont contrebalancé les dépositions des six groupes anglophones. Et là encore, le même esprit a caractérisé les propos des francophones: rejet global et brutal de l'usage de la langue anglaise au Québec et imposition de l'unilinguisme français, sauf dans le cas de M. Maurice Loyer, commissaire de Matagmi.

Le comité de l'éducation a maintenant tenu trois audiences, totalisant 13 heures, au cours desquelles 24 groupements et individus se sont fait entendre, dont les deux tiers environ de langue anglaise.

Un large fossé

Les observateurs ont été à même de constater le large fossé séparant les points de vue des porte-parole des deux groupes ethniques; on semble, toutefois, faire la quasi-unanimité sur un point: la langue française serait plus menacée de disparaître graduellement au Québec que la langue de Shakespeare.

Devant cette observation, les uns proposent comme solution, le bannissement de l'anglais sans autre recours, les autres, le raffermissement de la langue en même temps que le maintien de la langue anglaise selon le respect des principes fondamentaux des libertés de la personne humaine.

Hier, les principaux organismes de langue anglaise qui ont comparu devant le comité sont la Montreal Teachers Association et la Federation of English Speaking Catholic Teachers groupant plus de 5,000 membres, et la Commission scolaire protestante du Grand Montréal.

Cette dernière a proposé une refonte du bill 85 dans lequel le droit des parents de choisir la langue d'enseignement pour leurs enfants serait explicitement contenu. Selon son porte-parole, Me T. P. Howard, les commissions scolaires auraient seules le droit de décider si la langue d'enseignement dans leurs écoles serait le français ou l'anglais.

Les trois associations anglaises ont reproché principalement au bill 85 d'accorder des pouvoirs discrétionnaires au ministre de l'Education qui déciderait quelles écoles doivent être reconnues de langue française ou de langue anglaise, après consultation avec les membres du comité linguistique du Conseil supérieur de l'éducation.

Les anglophones ont également suggéré un amendement qu'ils considèrent comme important dans le texte actuel du projet de loi. Il concerne l'instruction des enfants. Le bill 85 dit que "des mesures soient prises pour faire instruire leurs enfants dans des écoles reconnues de langue française par le ministre de l'Education." Or, l'amendement proposé voudrait que cet article du bill ait pour but "d'encourager les parents à envoyer leurs enfants dans des écoles françaises".

Légimité nationale

D'autre part, MM. André Dagenais, président du Conseil québécois de la Légitimité nationale, a nié l'existence légitime de la langue anglaise au Québec.

Il a soutenu que le Québec est la patrie d'une nation francophone "par nature" et il a réclamé l'application de l'unilinguisme français.

Le Dr Fraser Gagnon, parlant au nom du Mouvement Québec français, et soutenant représenter 5,000 membres de la région du Saguenay-Lac-St-Jean, a également dénoncé l'usage de la langue anglaise au Québec et il a ajouté que l'implantation de l'unilinguisme français au Québec "est une chose essentielle et dans le plus bref délai possible afin de sauvegarder notre langue".

Le Dr Gagnon a vivement incité les membres du Parlement à "agir en maîtres.

Quatre cosmonautes russes sont victimes d'un attentat

par JEAN RAFFAELLI

MOSCOU (AFP) — Un brutal attentat a marqué les cérémonies organisées à l'occasion du "triomphe" des quatre derniers cosmonautes soviétiques.

Alors que le cortège des voitures officielles, venant de l'aérodrome de Vnoukovo, situé à 25 milles du centre de Moscou, effectait les derniers 300 pieds de son parcours, un citoyen soviétique a tiré plusieurs coups de revolver contre la voiture de tête où se trouvaient, debout, les quatre cosmonautes.

Le chauffeur de la voiture, gravement atteint à la tête, est actuellement mourant. Le général Beregovoi, pilote du Soyouz 3, qui se serait trouvé assis dans la même voiture, aurait eu son uniforme criblé d'éclats de verre. Aucun des quatre cosmonautes n'a été touché.

L'attentat a été confirmé hier par le ministère soviétique des Affaires étrangères.

Un schizophrène

Un porte-parole du ministère a confié que l'agresseur était "un schizophrène", sans donner plus de détails.

Des rapports provenant d'autres sources soviétiques officieuses avaient signalé que le chauffeur de la limousine avait été gravement blessé et qu'il était mourant.

On ajoutait aussi que le cosmonaute George Beregovoi avait été coupé au cou par des éclats de verre. Le général Beregovoi avait orbité autour du globe en 1968, à bord de Soyouz 3.

Cependant, aucun des quatre cosmonautes fêtés, ceux des Soyouz 4 et 5, n'a été blessé.

Le chef du parti communiste soviétique, M. Léonide Brejnev, le président Nicolas Podgorny, et d'autres dirigeants prenaient place dans la voiture qui suivait immédiatement les cosmonautes dans le cortège.

L'agresseur aurait eu le temps de faire feu à cinq reprises avant d'être maîtrisé par la foule et les policiers.

Les quatre cosmonautes venaient, quelques minutes auparavant, de changer de véhicule, passant d'une voiture fermée dans la voiture décapotable décorée de guirlandes.

L'attentat est survenu aux abords de la tour Borovitski, qui marque l'entrée au Kremlin même.

La télévision

Des millions de téléspectateurs de l'Union soviétique et de l'Europe de l'Est n'ont pas eu conscience de l'incident.

Les caméras ne montraient que les véhicules de tête du cortège et les escortes de police au moment où le défilé pénétrait au Kremlin.

Des gens qui ont vu le reportage ont dit aujourd'hui qu'au moment approximatif de l'agression, les quatre cosmonautes saluaient la foule, mais qu'ils regardaient derrière eux.

Ils se souviennent également qu'il s'est écoulé au moins dix minutes entre l'arrivée des automobiles officielles au Kremlin et l'apparition des cosmonautes et des leaders politiques au Palais des Congrès.

L'Association chargée de promouvoir le tourisme dans le comté de Brome a été incorporée hier

KNOWLTON - L'Association de promotion touristique du comté de Brome a été incorporée officiellement, hier soir, lors d'une assemblée tenue à Knowlton, et au cours de laquelle 17 directeurs permanents ont été élus,

Environ 150 délégués de divers secteurs du comté étaient présents à cette première réunion tenue sous la présidence intérimaire de M. Maurice Proton.

M. Peter White a présenté un rapport des activités et des étapes de formation de cet organisme depuis le 8 juillet dernier. Par la suite, le conférencier invité, M. P. Horace Boivin, industriel et ex-maire de la ville de Granby a apporté de nombreuses suggestions relatives au développement de l'industrie touristique au niveau du comté de Brome.

Un programme d'action basé sur la promotion, l'amélioration des panneaux indicateurs et l'embellissement général a été mis de l'avant par M. White et adopté par l'assemblée.

Pour ce qui est de la formation du bureau de direction, les directeurs seront appelés à se répartir les tâches lors d'une assemblée spéciale qui est prévue avant la mi-février.

La 1ère grève tournante est déclenchée à Québec

QUEBEC (PC)—L'Association des instituteurs et institutrices de la banlieue de Québec, a déclenché la grève tournante, hier, alors qu'à la suite d'une erreur de la stratégie syndicale, neuf professeurs de la Commission scolaire de Ste-Foy ne se sont pas présentés à l'école Marguerite-d'Youville, à Cap-Rouge.

Un porte-parole de la Commission scolaire a précisé que neuf des 14 enseignants de l'école Marguerite-d'Youville se sont déclarés en grève hier matin et que les élèves affectés par cette action ont dû être retournés à la maison.

Quelque 325 enfants fréquentent cette institution, de la maternelle à la septième année.

Selon le porte-parole de la Commission scolaire, un représentant syndical se serait fourvoyé quant à la date stratégique du déclenchement de la grève tournante.

Il a ajouté que tout devait normalement rentrer dans l'ordre au cours de l'après-midi, de façon à permettre aux écoliers d'être de retour en classe aujourd'hui.

Quant au président de l'Association qui groupe les 1,350 enseignants de la banlieue de Québec M. Guy Beaudin, il s'est refusé à tout commentaire, déclarant qu'il aurait vraisemblablement des communications à faire à la presse plus tard.

Jusqu'à maintenant, à part cette erreur, aucune de ces grèves tournantes prévues n'a encore été utilisée, même si l'on sait qu'elles peuvent l'être depuis le 22 janvier.

Pour sa part, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec prétend qu'il y a division chez les enseignants au sujet des grèves tournantes.

Pour et contre

Dans un communiqué publié plus tôt, elle soutient que sept associations locales d'enseignants ont voté contre les grèves tournantes tandis qu'un nombre égal d'associations ont appuyé cette mesure.

La Fédération croit que les associations anti-grèves sont celles de la Mauricie, de Maisonneuve et des Mille-Isles, de St-François de Drummondville, de l'Outaouais-Hull, de Duvernay et du Nord-Ouest québécois.

Depuis, le quelque 3,000 enseignants du Saguenay-Lac-St-Jean se sont prononcés sur les grèves tournantes.

Le résultat rendu public hier démontre que les enseignants du Lac St-Jean et du secteur de Lapointe sont en faveur alors que ceux du Saguenay et du secteur Louis-Hémon ont voté contre les grèves tournantes.

M. Heward Grafftey exige que Ottawa passe à l'action sans délai en matière d'habitation

Par DONAT VALOIS

OTTAWA (PC) — Les Canadiens considèrent que le fédéral possède actuellement suffisamment d'information sur leurs besoins de logement et sur l'aménagement urbain et lui demandent d'agir sans délai.



M. Heward GRAFFTEY

M. Heward Grafftey, ex-député conservateur de Brome-Missisquoi, a dit qu'il avait recueilli cette constatation au cours des audiences que la Commission d'étude fédérale sur le logement a tenues dans une trentaine de villes au Canada l'automne dernier.

L'ex-député qui a suivi la Commission à titre d'observateur du Parti progressiste conservateur, a livré hier, au cours d'une conférence de presse à Ottawa, ses "faits et opinions" sur le travail de l'organisme et sur les observations faites lors des audiences publiques.

Cette conférence de presse suivait la publication d'un rapport sur la question, remis à son chef, M. Robert Stanfield, ainsi qu'aux membres du caucus conservateur.

"Avant le départ d'Ottawa de la commission, a-t-il dit, l'on était au courant du problème à 100 pour cent et 90 pour cent des solutions possibles étaient monnaie courante".

M. Grafftey note dans son rapport que les conservateurs demeurent sceptiques quant "aux procédures de la commission d'étude", notamment parce qu'elle a ignoré, selon lui, les régions rurales.

L'ex-député souligne aussi que c'est avec regret que les conservateurs ont constaté l'absence sur cette commission d'une représentation provinciale.

Projets positifs

Il soutient que les Canadiens s'attendent maintenant à la promulgation de projets de loi positifs résultant des nombreuses suggestions recueillies par la commission, dont le rapport, a déjà fait savoir le ministre des Transports, M. Paul T. Hellyer, devrait être déposé vers la fin du mois.

M. Grafftey note que la crise du logement est à ce point aigüe que "les jeunes familles canadiennes sont témoins de la disparition des façons de vivre de leurs parents et de leurs grands-parents". Elles sont incapables financièrement de se procurer un lot, des prêts et des matériaux, explique-t-il.

Il soutient également que ce n'est pas tout de trouver des solutions aux problèmes de logement, mais qu'il convient aussi de faire face à ceux causés par la nécessité des réseaux de transport adéquats.

Il rappelle que son parti s'oppose toujours à l'imposition de la taxe fédérale de 11 pour cent sur les matériaux de construction et il soutient que cette position rallie l'unanimité des Canadiens.

"La demande pour son abolition était pratiquement unanime à travers le Canada. Et ceux-là mêmes qui tenaient de tels propos savaient, note-t-il, que les $300,000,000 ainsi réalisés chaque année devraient être récupérés ailleurs, d'une source moins dommageable au bien-être du pays."

Le PQ prévoit des élections en juin

Par BERNARD RACINE

MONTREAL (PC) — Le Parti Québécois croit qu'il y aura une élection provinciale en juin et s'y prépare et Pierre Bourgault sera candidat à Montréal même, a révélé ce dernier jeudi aux étudiants de l'école Polytechnique.

Au cours d'une causerie donnée à l'occasion de la semaine politique organisée par l'Association des étudiants de l'école Polytechnique, l'ancien leader du parti séparatiste RIN, qui a maintenant rallié les rangs du PQ, s'est appliqué à démolir ce qu'il a qualifié de "mythes" qu'on tente de faire avaler à la population.

Il a expliqué qu'il n'avait plus les moyens de faire une campagne électorale dans le comté de Duplessis, sur la Côte-Nord et qu'il tenterait de se faire élire sur l'Île de Montréal. Il a refusé d'en dire plus long.

Dans le PQ, on prévoit une élection au mois de juin et on s'y prépare fébrilement. Après le 15 mars, les conventions de nomination du parti se tiendront à un rythme accéléré.

En réponse à des étudiants qui lui demandaient quelles étaient ses différences d'opinion avec le programme du PQ, le conférencier a noté que souvent le programme du PQ allait encore plus loin que celui qu'avait le RIN et que généralement, les deux programmes étaient à peu près semblable.

Vote

"Etant membre du PQ, je ferai valoir les idées de ce parti, me réservant de faire valoir en congrès mes idées personnelles que je n'ai pas le droit d'exprimer en public," a-t-il dit.

Le PQ ne doute pas qu'il récoltera plusieurs centaines de mille votes lors de la prochaine élection. La grande question est de savoir si le vote sera concentré dans plusieurs comtés. De toute façon, l'élection de 10 à 20 candidats serait une victoire fantastique, a-t-il dit, refusant de faire des prédictions plus précises.

Il a expliqué que, dû au fait que d'après sa constitution, le PQ ne pouvait accepter de don de plus de $2,500, le parti n'était pas riche, mais que cette même clause garantissait aussi qu'il resterait un parti indépendant qu'on ne peut acheter.

Il a lancé un appel pour l'unité des forces indépendantistes. "Il n'existe maintenant qu'un instrument, un seul, pour la libération du Québec, et c'est le PQ. Si quelqu'un n'aime pas Lévesque, ça n'a pas d'importance, il faut être avec lui. Si quelqu'un n'aime pas Bourgault ou Grégoire, ça n'a pas d'importance, il faut être avec eux.

"Il faut faire une majorité avec des gens qu'on n'aime pas nécessairement ou avec qui on n'est pas d'accord. Ce qui est important, c'est de prendre le pouvoir pour faire des lois," a-t-il dit, pour pouvoir parler à Québec, "où siège actuellement le gouvernement de M. Bertrand, le premier ministre le plus insignifiant de l'histoire de notre province".

Une tornade sème la mort et la destruction au Mississippi

HAZELHURST, Miss. (PA)— Une tornade dévastatrice a semé hier la mort et la destruction à travers le centre de l'Etat du Mississippi, et déjà l'on déplorait au moins 31 victimes.

Selon la Sûreté, d'autres cadavres seraient encore ensevelis sous les débris.

Des arbres déracinés, des amas de débris, c'est la voie destructrice que la tornade se frayait alors qu'elle se dirigeait à travers trois comtés. A 6h.25 hier matin, elle s'était déchaînée sur un quartier à prédominance noire en banlieue sud de Hazlehurst.

Puis, une série de tornades se sont abattues, une demi-heure plus tard, sur les comtés de Simpson et Smith, dans le nord-ouest de l'Etat.

Le rugissement de l'élément destructeur revêtait un caractère encore plus lugubre dans l'obscurité, avant la levée du jour. Tantôt il réduisait un édifice en un amas de pierres, tantôt il en épargnait un autre juste à côté. Des immeubles avaient complètement disparu, tandis que d'autres ne semblaient pas endommagés.

Des équipes de secouristes fouillaient les régions boisées le long du trajet que s'était tracé la tornade dans l'espoir de trouver des vivants sous les arbres déracinées.

Un rugissement

"C'était comme le bruit de locomitives, comme des moteurs de réactés ou d'autres sortes de gros moteurs, qui rugissaient tellement fort qu'on ne pouvait rien entendre, a déclaré Clarence Buckley, de Harrisville. Ca a duré deux minutes environ, puis c'était un silence absolu."

Un autobus scolaire stationné non loin de lui a été retrouvé plus tard à un quart de mille de là, sa carosserie et ses sièges éparpillés sur un champ. Le champ était parsemé de carcasses de poulets et de canards.

Et des scènes semblables se répétaient à travers les trois comtés éprouvés où les autorités avaient perdu tout espoir de faire un relevé précis du nombre des blessés.

GRACE À LA CROIX-ROUGE CEUX QUE VOUS AIDEZ NE L'OUBLIERONT PAS

M. G. Rondeau se plaint qu'il est épié à Ottawa

OTTAWA (PC) — M. Gilbert Rondeau (RC—Shefford) s'est plaint hier aux communes du fait que le gouvernement ferait prendre les présences des députés de l'opposition aux séances de la Chambre.

M. Rondeau a soutenu, à l'intention du premier ministre Trudeau, que depuis quelques jours, des personnes placées à l'arrière des bancs des membres du Ralliement créditiste, semblaient enregistrer les présences.

Si on doit prendre les présences, a-t-il dit, il faudrait également prendre celles des membres du gouvernement.

M. Trudeau a déclaré: "Je prends note de la plainte du député qu'il est épié". Puis, le premier ministre a ajouté, avec une pointe d'humour: "Et je demande qu'il ne soit pas épié . . . puisqu'il a quelque chose à cacher".

Le premier ministre a ajouté qu'il s'était lui-même plaint récemment d'être trop épié et qu'en conséquences, il comprenait bien le député.

M. Trudeau faisait vraisemblablement allusion aux "indiscrétions" des journalistes sur ses sorties lors de son récent séjour à Londres où il a participé à la conférence des premiers ministres du Commonwealth.



M. Gilbert RONDEAU

La salle des casiers postaux sera bientôt ouverte 24 heures par jour

GRANBY - Les usagers des casiers postaux de Granby jouiront d'un nouveau service, et ce, dès le 1er février. En effet, les couloirs menant aux casiers seront ouverts 24 heures par jour et ce, sept jours par semaine.

C'est la nouvelle qu'il nous a été possible d'apprendre de M. Fontaine, maître de poste de Granby, hier. Ce qui veut donc dire que l'usager qui n'aura pas eu le temps d'aller à son casier pendant le jour n'aura plus à attendre au lendemain pour prendre connaissance de son courrier puisqu'il lui sera possible de le prendre pendant la soirée ou même pendant la nuit, et ce, à toute heure. Cette décision s'appliquera dans tout le Canada.

D'un autre côté, les prix de location des casiers postaux sont haussés de la façon suivante: les cases "A" passent de $6.00 à $8.00 par année; les cases "B" de $8.00 à $10.00; les cases "C" de $10.00 à $15.00; les cases "D" de $12.00 à $25.00, et le service des sacs de $18.00 à $35.00. Il est à noter que les "c" et "d" sont des tiroirs.

M. Fontaine nous expliqua que les commerces et hommes d'affaires peuvent avoir recours aux casiers postaux. En ce qui a trait aux particuliers, seuls les cas très particuliers seraient admis. Cette mesure est prise afin d'éviter que les gens utilisent ces cases inutilement.

D'autre part, les guichets du bureau de poste seront fermés à 5 heures 45 au lieu de 6 heures dès le 3 février, du lundi au vendredi.

En ce qui a trait au samedi, le guichet sera ouvert pour la réclamation des colis, laquelle réclamation devra être faite au moyen de la carte qui sera remise sur semaine par le facteur. Aucune transaction financière ne sera faite, tel que vente de timbres, mandat-poste, colis postaux à poster et dont on doit en faire la pesée pour en avoir le prix. Le samedi, le guichet sera ouvert aux mêmes heures qu'il l'est présentement.

Pour ce qui est du courrier de l'extérieur de la ville et des endroits qui n'ont pas le service des facteurs, la livraison se poursuivra sans changement.

Le Syndicat des concierges se réunira dimanche

GRANBY - - Le Syndicat des employés de la Commission scolaire se réunira dimanche le 26 janvier. Cette réunion se tiendra au Conseil central, 371 rue St-Jacques, à Granby.

Cette réunion a pour but d'étudier le rapport des négociations. Le conseiller technique sera l'invité et tous les membres sont priés de venir le rencontrer. Ce conseiller est M. Jean-Jacques Lafontaine.

Mme A. Morin est décédée à 85 ans

GRANBY - - Mme Arthur Morin, née Aurore Trahan, est décédée, à Granby, à l'âge de 85 ans. Mme Morin était domiciliée à 301 rue York, à Granby.

Elle laisse dans le deuil, une fille, Mme Laurio Racine (Laurette), de Granby; deux frères: M. et Mme Arthur Trahan, de Meriden, dans l'état du Connecticut; M. et Mme Norbert Trahan, de Montréal, ainsi que plusieurs petits - enfants, neveux et nièces.

La dépouille mortelle sera exposée à compter de 7 heures, ce soir, aux salons funéraires J.A. LeSieur, Enrg., 255 rue Principale, à Granby.

Le service sera chanté lundi, le 27 janvier, à 10 heures, à l'église St-Benoît, de Granby et l'inhumation aura lieu au cimetière de la rue Dufferin.



LE BONHOMME, LES DUCHESSES ET LES OFFICIELS du Carnaval de Québec, ainsi que le Bonhomme, les Duchesses et les représentants du Carnaval de Granby, participeront à la parade du Carnaval d'hiver de Valcourt qui aura lieu dimanche, le 26 janvier, à 2 h. p.m. Le défilé sera composé de 11 chars allégoriques et de 10 corps de majorettes. Vu le caractère régional de cet événement, une invitation est adressés à toute la population des Cantons de l'Est d'assister à cette parade et aux différentes activités qui auront lieu du 26 janvier au 2 février dans les cadres du Carnaval d'hiver de Valcourt. Sur la photo ci-haut nous voyons les duchesses du Carnaval de Québec ainsi que le Bonhomme Carnaval de Québec.

PROGRAMME DU Carnaval '69 DE VALCOURT

Dimanche, le 26 janvier

Evénement: **grand-messe d'ouverture du carnaval**
Endroit: **église de Valcourt**
Heure: **9h.30 a.m.**

Evénement: **parade — bonhomme Ski-Doo — duchesses-majorettes chars allégoriques**
Endroit: **rues Desranleau, St-Joseph & Cascades.**
Heure: **2h. p.m.**

Evénement: **compétitions sportives**
Endroit: **patinoire du collège**
Heure: **3h. p.m.**

Evénement: **souper italien**
Endroit: **cafétéria du couvent**
Heure: **6h. p.m.**

Evénement: **danse sous les étoiles**
Endroit: **terrain de la fondation J.-A. Bombardier**
Heure: **8h. p.m.**

Evénement: **feu de joie du carnaval**
Endroit: **terrain de la fondation J.-A. Bombardier**
Heure: **10h. p.m.**

Lundi, le 27 janvier

Evénement: **tournoi de ballon-balai pour les dames**
Endroit: **patinoire du collège**
Heure: **7h. p.m.**

Mardi, le 28 janvier

Evénement: **tournoi de ballon-balai pour les dames**
Endroit: **patinoire du collège**
Heure: **7h. p.m.**

Evénement: **danse du balai**
Endroit: **Club Au Boute-en-train**
Heure: **11h. p.m.**



Mercredi, le 29 janvier

Evénement: **promenade en traîneau (sleigh ride)**
Endroit: **rue des Cascades**
Heure: **7h.30 p.m.**

Evénement: **soirée d'amateurs**
Endroit: **Club Au Boute-en-train**
Heure: **10h. p.m.**

Jeudi, le 30 janvier

Evénement: **hockey — Ligue industrielle Bombardier**
Endroit: **patinoire du collège**
Heure: **7h. p.m.**

Evénement: **bingo**
Endroit: **salle paroissiale**
Heure: **8h.30 p.m.**

Evénement: **danse des duchesses**
Endroits: **club Boute-en-train et hôtel Bel-Air**
Heure: **10h. p.m.**

Vendredi, le 31 janvier

Evénement: **partie de hockey des "Old-Timers" — Québec vs Valcourt**
Endroit: **patinoire du collège**
Heure: **8h. p.m.**
Evénement: **danse des "Old-Timers"**
Endroit: **Club Au Boute-en-train**
Heure: **10h. p.m.**

Samedi, le 1er février

Evénement: **courses de Ski-Doos — employés de Bombardier Ltée, Roski Ltée et Rockland Accessories Ltd.**
Endroit: **Mont Valcourt**
Heure: **10h. a.m. à 5h. p.m.**

Evénement: **remise des trophées**
Endroit: **cafétéria du couvent**
Heure: **5h. p.m.**

Evénement: **soirée Ski-Doo**
Endroit: **salle paroissiale**
Heure: **8h.30 p.m.**

Evénement: **soirée du bon vieux temps**
Endroits: **Clubs Au Boute-en-train et hôtel Bel-Air**
Heure: **9h. p.m.**



Dimanche, le 2 février

Evénement: **rassemblement des autos-neige**
Endroit: **stationnement de la compagnie Bombardier Ltée**
Heure: **11h.15 a.m.**

Evénement: **messe en plein air — bénédiction des autos-neige**
Endroit: **parc de la fondation J.-A. Bombardier**
Heure: **11h.45 a.m.**

Evénement: **dîner des amateurs d'autos-neige**
Endroit: **cafétéria de Bombardier Ltée**
Heure: **1h. p.m.**

Evénement: **assemblée des Chevaliers de Colomb, district #23**
Endroit: **salle des Chevaliers de Colomb**
Heure: **2h. p.m.**

Evénement: **bouffonneries sportives**
Endroit: **rue des Cascades**
Heure: **3h. p.m.**

Evénement: **cocktail-buffet pour les invités d'honneur**
Endroit: **Club Au Boute-en-train**
Heure: **5h. p.m.**

Evénement: **cocktail-buffet pour les Chevaliers du district #23**
Endroit: **Club Au Boute-en-train**
Heure: **5h. p.m.**

Evénements: **couronnement de la reine du Ski-Doo**
tirage du Ski-Doo
distribution des prix pour le concours des monuments de glace et des décorations carnavalesques
soirée dansante
Endroit: **salle "Le Tourbillon" à Warden**
Heure: **8h.30 p.m.**



Gracieuseté de BOMBARDIER LTEE, Le plus grand manufacturier d'autos-neige au monde

GRANBY

En furetant

GRANBY --- Une enseigne installée le long de la rue Principale de Granby annonce des "chars usagés neufs". Si vous ne le croyez pas, ouvrez bien les yeux en descendant la rue Principale.

-o-o-o-

Invité des Femmes de Carrières, M. l'abbé André Gaudreau a été présenté comme étant "le Pierre Elliott-Trudeau du clergé".

-o-o-o-

On a découvert un immense glaçon sur une propriété de la rue St-Georges, cette semaine. Haut de 17 à 18 pieds, il mesurait 12 pouces de diamètre à la base et six pieds de largeur au haut.

-o-o-o-

La secrétaire de M. Gill Langlois attend toujours son cadeau de Noël. Elle avait demandé d'installer une cloche ou une sonnerie, ce qui lui éviterait des pas chaque fois que M. Langlois est demandé au téléphone. Le patron lui avait répondu qu'il en parlerait au Père Noël. Noël est passé depuis déjà quelques semaines, mais la sonnerie n'est pas encore installée.

-o-o-o-

M. l'abbé André Gaudreau a une définition bien à lui du sourire: "Le sourire est le plus beau maquillage".

Deux industries songeraient sérieusement à s'établir à proximité de Granby, sur le chemin de St-Paul d'Abbotsford. Il est à espérer que ces projets se concrétiseront.

Le Fureteur



DERNIER HOMMAGE -- Près de deux cents personnes ont rendu un dernier hommage à Me Joseph Lemieux, notaire bien connu de Granby. Sur la photo, nous voyons une partie de la foule et des membres de sa famille dont l'un de ses fils, Me Louis Lemieux.

Un dernier hommage rendu au notaire Joseph Lemieux

GRANBY - Environ 200 personnes se sont rendues à l'église Ste-Famille, hier matin, afin de rendre un dernier hommage à l'un des citoyens les plus connus de Granby et environs, Me Joseph Lemieux.

Plusieurs personnalités se sont déplacées pour cette occasion. Notons entre autres Me Roger Comtois, président de la Chambre des notaires de la Province de Québec; Me Jean-Baptiste Coupal, secrétaire du même organisme; Me Victor Monty, régistrateur du comté de Shefford; M. P.H. Boivin, ancien maire de Granby; Me Claude Mercier de Farnham; tous les notaires de Granby et la région.

Les porteurs d'honneur étaient Me Lindor Tétrault, de Granby; Me Sylva Tétrault de Knowlton; Me Jean-Marie Tétrault, de Knolwton; Me Gérard Soutière de Granby; Me Fridolin Meunier, de Cowansville, et Me Gilles Dupuis de Waterloo.

C'est M. l'abbé Jacques Barnard, de Québec, qui a célébré la messe. Dans le choeur, on pouvait voir M. l'abbé Verreault, de Québec, et M. l'abbé François Tanguay, de Clarenceville, lequel a lu l'Evangile. C'est Me Antoine Lemieux, fils du défunt, qui fit la lecture de l'épître.

Dans son homélie, M. l'abbé Barnard a décrit M. Lemieux comme "un père, un ami et un citoyen modèle en plus d'être un grand chrétien". Il a poursuivi en ajoutant: "Dans la vie, nous devons tous être solidaires les uns des autres car nous venons tous du même Père. Notre vie appartient au Père et nous devons être heureux lorsqu'il nous rappelle à Lui".

Au niveau du placement de l'enfant

La décentralisation du service familial est devenue une réalité

GRANBY --- Le projet de décentralisation du service familial Richelieu-Yamaska entamé depuis plus d'un an au niveau du placement de l'enfant, devient enfin une réalité.

En effet, Mme Pierrette Genest qui administre cet organisme pour le secteur de Granby, nous apprend qu'elle n'aura plus à s'adresser à la centrale de Saint-Hyacinthe lorsqu'il s'agira de placer un enfant en foyer nourricier.

Dorénavant, deux personnes seront directement attachées à Granby pour rendre à bien ce travail.

Et Mme Genest explique: "Jusqu'à présent le bureau local devait recourir au personnel de Saint-Hyacinthe lorsqu'il fallait régler les problèmes au niveau de l'enfance, cependant que nous avions toute latitude au niveau de la famille. Or, dit-elle la décentralisation nous relève de cette obligation tout en nous permettant de former un personnel plus complet et compétent dans tous les domaines touchant le service familial."

Un conseiller social a déjà commencé à exercer ses fonctions à Granby, et le champ lui est ouvert en ce qui concerne les adolescents placés en foyers nourriciers. Une conseillère sociale qui doit faire le pendant du côté féminin se fait un peu attendre. Cependant elle intégrera les locaux du service avec la fin des classes du CEGEP.

Là, Mme Genest touche un problème de personnel compétent. A son avis, les candidats font défaut. Le fait d'attendre la fin des classes pour remplir ce poste prouve que le marché du travail ne regorge pas de spécialistes en ce domaine bien que le problème de l'embauchage s'ajoute à d'autres pour empêcher des réalisations immédiates dans divers secteurs du service familial.

Selon Mme Genest, les spécialistes des secteurs sociaux voués à l'enfance sont les moins faciles à trouver. "Une préparation peut-être excellente, dit-elle, mais lorsque les aptitudes font défaut, il n'est pas toujours indiqué d'employer à ces postes bien spécifiques certaines catégories de travailleurs sociaux".

Un grand pas est donc maintenant fait en ce qui a trait à la décentralisation des pouvoirs au service familial Richelieu-Yamaska. Non seulement le bureau de Granby sera autonome lorsqu'il s'agira de s'occuper du traitement à la famille, mais il n'aura plus à recourir aux services de Saint-Hyacinthe, dont il était en quelque sorte une filiale, pour placer les enfants en foyers nourriciers.

La semaine de 5 jours

L'incertitude totale règne chez les facteurs et les postiers de Granby

GRANBY-- A trois semaines de la mise en application du nouveau règlement des postes, concernant la semaine de 5 jours pour les facteurs, les dirigeants syndicaux des facteurs et des postiers de Granby semblent "perdus" dans tous ces chambardements.

En effet, personne ne semble savoir quelle sera la conduite à suivre, ce, ni du côté des postiers, ni du côté des facteurs. M. Jean-Marie Benoît, secrétaire de l'union des postiers de Granby, déclare qu'il ne sait quoi dire ou faire et qu'on n'a qu'à attendre les directives du Ministère des postes, lequel travaille actuellement à balancer le tout.

"Il est évident que les facteurs sont en faveur de la semaine de 5 jours, mais pas de la façon avec laquelle on nous la présente actuellement" de dire le président des facteurs, M. Eddie Martel. "Arrangé comme on s'en va là, on devra calculer nos heures de transport sur nos propres heures d'ouvrage et plusieurs recevront leur courrier 24 heures en retard et parfois même 72 heures en retard, ce qui est complètement inadmissible" de poursuivre M. Martel.

En fait, la situation se présente comme suit: actuellement, les facteurs se rendent au bureau de poste prendre le courrier pour la route qu'ils ont à couvrir le matin. Le midi, après dîner, ils y retournent chercher le courrier pour leur route de l'après-midi. C'est donc dire que ceux dont le courrier de l'extérieur arrive l'avant-midi et dont le facteur passe l'après-midi recevront leurs lettres la même journée.

Mais avec la nouvelle formule, le courrier qui entre l'avant-midi ne sera livré que le lendemain, et advenant le cas où ce courrier entrerait le vendredi avant-midi, les destinataires ne les verront que le lundi, chose complètement inadmissible, d'expliquer M. Gilles Goyette, secrétaire de l'Union des facteurs. Tout cela parce que nous n'irions au bureau de poste que le matin, et ce, pour prendre tout le courrier déjà arrivé et ce qui entrera pendant la journée sera relégué au lendemain.

Notons qu'à Granby, 22 facteurs travaillent à plein temps et ont un total de 20 routes à parcourir. Personne de ceux qui sont à plein temps ne sera mis à pied. Toutefois, ceux qui sont surnuméraires seront purement et simplement remerciés de leurs services, tel qu'entendu lors de leur engagement au mois d'octobre 1968.

Chez les postiers, les 16 employés actuels demeureront à leurs postes, puisque tout le personnel sera nécessaire, malgré la semaine de cinq jours des facteurs. Le seul changement qu'il y aura sera aux guichets, alors que seulement un homme sera en faction le samedi avant-midi au lieu de deux.

Une nouvelle a paru dans différents journaux du Canada à l'effet qu'une "grève du zèle" serait tenue par les facteurs parce que ces derniers ne seraient pas d'accord avec la décision du ministère des Postes dans différentes clauses du nouveau règlement. Rejoint au téléphone, M. Jean-Marie Benoît nous a déclaré que cette nouvelle était erronée et qu'il était hors de question, pour l'instant du moins, qu'une telle mesure soit envisagée, mais qu'il fallait attendre les événements.

En terminant, M. Martel nous a fait remarqué que pour l'instant, il n'y avait pas lieu de "partir en peur" avec tout cela, mais il déplorait beaucoup le manque d'informations du ministère des Postes et ce, à moins de 3 semaines de la mise en application de la semaine de 5 jours. "Espérons, dit-il, que le tout s'arrangera de sorte que les contribuables n'aient pas trop à souffrir de cet état de choses".

Cinq délégués de la Régionale à Toronto

GRANBY --- La Commission scolaire régionale Meilleur a délégué cinq de ses administrateurs à l'exposition nationale de matériel et d'équipement servant à l'éducation, qui se tient actuellement à Toronto.

Il s'agit de trois commissaires, MM. J.-A. Lemieux, Wilfrid Léger et Antonio Lapierre; du secrétaire-trésorier adjoint de la Régionale, M. Roma Boulerice; et du coordonnateur de l'audio-visuel à la Régionale, M. Denis Racine.

Importante réunion du club Richelieu lundi

GRANBY - Le club Richelieu tiendra son souper hebdomadaire lundi, le 27 janvier, à 6.30 h., au Club social de la rue Elgin. La rencontre sous forme de forum traitera du sujet suivant: le but et les fins réels du club Richelieu. Aussi tous les membres se doivent-ils d'y être présents et de participer à cette prise de conscience du mouvement.

Québec n'a pas aboli la taxe d'amusement

GRANBY-Mlle Nicole Gagnon, présumée tenancière de la discothèque "L'Expérience Inc.", de la rue Dufferin, à Granby, et domiciliée à 185 des Erables, Laval sur le Lac, devra débourser le montant de $20 plus les frais, pour avoir omis de faire un rapport de la taxe d'amusement lors d'un spectacle tenu dans cette boîte, le 25 octobre, 1968.

M. Jacques Caron, percepteur de la taxe d'amusement pour la ville de Granby, a attesté devant le juge Jean Marquis, de la cour municipale de Granby, que Mlle Gagnon avait signé une formule assumant les responsabilités de rendre compte de la taxe d'amusement. Selon son rapport, elle aurait omis de suivre les procédures réglementaires, lors d'un spectacle présenté le 25 octobre 1968.

Mlle Gagnon, qui avait aussi omis de se présenter à la cour, a donc été condamnée à payer l'amende précitée.

CINEMA "LE PLAZA"
14 ans.. 2 films en couleurs
"Tonnerre sur Pékin"
"Le Grand Ours et l'Enfant"
Une seule représentation à 7h.30

BINGO
Organisé au Profits des Loisirs des Etudiants du Séminaire du Verbe Divin,
DIMANCHE le 26 JANVIER à 2 h. P.M.
au GYMNASE du SEMINAIRE du VERBE DIVIN
Rue Cowie, GRANBY
Prix de Présence. Tours Régulier, GROS LOT,
(Inf: 378-7732)

Devant la hausse des subventions

Les effectifs de l'éducation permanente seront remaniés

GRANBY - La décision gouvernementale de hausser les subventions au niveau de l'Education permanente, pour les cours académiques dispensés aux chômeurs, oblige présentement ce service de la régionale Meilleur à remanier la totalité de ses effectifs.

Il reste que cette décision apporte une chance inespérée à plusieurs travailleurs qui s'étaient vu refuser l'admission à ces cours, faute de locaux et de professeurs. Si bien que 134 élèves adultes seulement avaient été acceptés à la première session, qui s'est écoulée de septembre à décembre et comprenait sept classes distribuées du secondaire 1 au secondaire IV. Avec les remaniements imposés par une augmentation de subventions tant fédérales que provinciales, le groupe atteindra maintenant 420 élèves, et les degrés de cours dispensés iront jusqu'au secondaire V.

Un premier groupe de ces élèves est censé débuter le 27 janvier, tandis qu'un second groupe ne commencera les cours que vers le 3 février.

De l'avis du directeur de l'enseignement permanent à la régionale Meilleur, M. Renald Clermont, il a fallu un travail immense de dépistage pour faire un tri convenable des candidats qui se sont présentés en grand nombre. A ce propos il tient à apporter un témoignage de gratitude au centre de la Main-d'Oeuvre qui a donné un bon coup de main, non seulement pour le travail qui lui est nécessairement dévolu, à ce niveau, de choisir les candidats, mais aussi pour dénicher les professeurs indispensables à ce supplément d'élèves inattendus.

La Régionale s'est évertuée pour sa part à trouver les locaux nécessaires et les volumes destinés à ces étudiants de la dernière heure.

On s'explique toutefois mal à première vue ce chambardement subit nécessité par un haussement des subventions, lesquelles raisonnablement auraient dû se déterminer avant la mise en application du nouveau programme scolaire 1968-69.

Cela n'a pas été fait. Au plan gouvernemental l'entente fédérale-provinciale tenait compte des besoins de la main-d'oeuvre québécoise jusqu'en janvier '69. Elle n'avait toutefois pas prévu la hausse de ses subventions pour '69-'70.

M. Clermont explique qu'il y eut de fortes restrictions d'imposées par le passé à ce secteur de l'enseignement. Aussi, tenant compte de ces précédents, les organisateurs du cours académique permanent aux chômeurs n'ont pas voulu viser trop grand lorsqu'ils ont établi leurs effectifs élèves, professeurs et locaux au début de septembre '69.

Par ailleurs, comme le ministère exige que les sommes subventionnées soient intégralement dépensées, il reste que la hausse des subventions a nécessité un remaniement complet de ces cours.

M. Clermont se demande si ces changements, comme il le craint ne favoriseront pas la quantité au détriment de la qualité. Il reste à savoir ce qu'en penseront ceux qui ont l'insigne privilège de débuter une année scolaire au moment où ils ne s'y attendaient plus.

Les Jérolas ont encore emballé les Granbyens

GRANBY - Les Jérolas n'ont pas fait seulement que passer à Granby, ils s'y sont arrêtés.

Leur spectacle présenté au cinéma Palace hier soir après une première fantastique dans la Métropole a médusé le public au point que du commencement à la fin, les rires ont fusé à leurs réparties fines, imitations habituelles et nouvelles, jeux de scène enlevants, comme ils ont souri et souvent ri à leurs blagues frisant l'effronterie.

Un spectacle nouveau et en même temps d'hier que Jean Lapointe ne veut pas trop admettre cependant au moment où nous le rencontrons dans une entrevue au poste de radio local. "Un spectacle nouveau si vous voulez, mais c'est quand même important que nous restions les Jérolas." Et Jérôme Lemay de renchérir: "C'est quand même essentiel de varier le menu."

Nous retrouvons un peu plus tard des Jérolas calmes, mais aussi agaçés de prendre des contacts qui ne soient pas scéniques.

Aussi lorsque leur tour est venu de gagner la scène, nous les voyons comme transfigurés quitter la coulisse et suivre les taches de lumière conduisant à la salle qui les accueille comme de vieilles connaissances.

Qui ne connaît les Jérolas? Et ce n'est pas la première fois que Jérôme Lemay et Jean Lapointe s'exécutent et réussissent une de leurs performances artistiques à Granby. Même si certaines parties du spectacle ont souvent été entendues, les applaudissements ne leur sont pas pour autant ménagés.

Les applaudissements n'ont pas été rares non plus pour les "Garçons de minuit" qui passaient en première partie de la représentation. Ils ont surtout excellé dans un genre de pot - pourri rendant hommage aux Vigneault, Dor, Leclerc, Ferland, Léveillée. Ils méritent également d'être mentionnés comme accompagnateurs parfaits des Jérolas. De concert avec le pianiste attitré de ces artistes, M. Roland Bourque, ils ont ajouté à la qualité de la mise en scène.

Des élections chez les syndiqués de la Hafner Fabrics

GRANBY- Les employés syndiqués de la Hafner Fabrics tiendront leurs élections annuelles au cours d'une réunion qui aura lieu à 10 heures, le matin, dimanche le 2 février, en l'une des salles du Conseil central des syndicats nationaux, rue St-Jacques, à Granby.

M. J. Ruel est décédé à 36 ans

GRANBY - - M. Jacques Ruel, fils de M. Henri Ruel et Aline Lapalme, est décédé accidentellement à l'Ange Gardien, à l'âge de 36 ans. M. Ruel était domicilié à 45a rue Wellington à Granby.

Il laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, une soeur et un beau-frère M. et Mme Georges Bernier, de Roxton Pond, et une belle-soeur, Mme Marcel Ruel, de Granby.

La dépouille mortelle est présentement exposée aux salons funéraires J. A. LeSieur Enrg. 255 rue Principale, à Granby.

Le service sera chanté à l'église Notre-Dame, samedi, le 25 janvier, à 2 heures p.m. L'inhumation aura lieu au cimetière de la rue Dufferin.

Il perd son permis, paie une amende de $75 et continue toujours à rire

GRANBY --- Un citoyen de Granby est toujours d'excellente humeur, tellement qu'il rit presque continuellement. On peut alors facilement s'imaginer son état d'esprit après qu'il a ingurgité quelques onces d'alcool, spécialement lorsque cet alcool est le fruit d'un cadeau.

Le cadeau d'un 26 onces de gin a justement procuré l'occasion à ce Granbyen, M. Maurice Bergeron, 52 ans, domicilié à 100, rue St-Antoine nord à Granby, de rendre visite à Me Jean Marquis, juge de la cour municipale de Granby, hier soir. Sa comparution lui a valu d'être condamné à débourser une amende de $75 pour avoir été trouvé au volant d'une automobile impliquée dans un accident de la circulation alors que ses facultés étaient affaiblies par la boisson. Justement par ce 26 onces de gin. En plus, M. Bergeron s'est vu confisquer son permis de conducteur pour une période de trois mois. Toujours de bonne humeur, M. Bergeron a quitté l'enceinte de la cour municipale en riant... nerveusement.

Les constables Jacques St-Germain et Gérald Gladu, de la police municipale de la ville de Granby, ont témoigné devant le juge Marquis que, vers 8 heures p.m., le 19 décembre, ils avaient été dépêchés sur les lieux d'un accident de la circulation, survenu en face du bureau de poste de Granby. Ils y ont constaté qu'une Plymouth '65 avait frappé une Ford '63 qui était légalement stationnée.

Les constables se sont approchés du véhicule de M. Bergeron pour lui demander les enrégistrements de sa voiture ainsi que ses papiers d'identité. Ils ont dû lui prêter main forte pour sortir de son automobile et se sont aperçus qu'il titubait et riait tout le temps.

Après avoir rédigé le rapport des constatations d'usage, les constables ont dû l'amener au poste de police de Granby où il a versé un cautionnement pour reprendre sa liberté et il riait toujours. Les constables ont même dû aller le conduire chez un copain de la rue Champlain et lorsqu'ils l'y ont laissé, il riait encore.

Lorsque le juge Marquis lui a demandé s'il avait quelque chose à dire pour se justifier, M. Bergeron a raconté qu'il avait reçu un 26 onces de gin en cadeau et qu'avant de se rendre chez un ami, il avait jugé à propos de prendre quelques rasades. C'est durant le trajet entre sa demeure et celle de son copain que serait survenu l'accident.

En réponse au juge qui lui demandait s'il avait vu l'automobile qu'il a frappée, il a déclaré qu'il l'avait très bien vue mais qu'il pensait qu'elle reculait. Comme les constables avaient mentionné dans leurs dépositions que l'auto stationnée était vacante lors de leur arrivée sur les lieux, M. Bergeron a ajouté: "Je vois bien que ce que je dis et que ce que les constables disent, c'est pas pareil", et il riait.

C'est en conservant difficilement son sérieux que le juge Marquis l'a condamné à l'amende que nous avons mentionnée et M. Bergeron a quitté les lieux en riant!

M. Rousseau est président du secteur coopératif de la Fédération du commerce

GRANBY -- M. Ludovic Rousseau, président du Syndicat des employés de la Coopérative agricole de Granby, a été élu président du secteur coopératif de la Fédération du commerce (CSN) au cours du congrès que les délégués des syndicats affiliés ont tenu à Québec.

Ce congrès fut extrêmement important puisqu'il a donné lieu à la fondation de la Fédération du commerce (CSN), organisme qui groupe les syndicats auparavant membres de la Centrale professionnelle des employés de commerces et bureaux.

L'exécutif se compose de treize membres, dont un président, un secrétaire, un trésorier, cinq représentants de secteurs et autant de représentants de régions.



M. Ludovic ROUSSEAU

C'est M. Robert Tremblay, d'Alma, qui a été élu à la présidence de la Fédération. M. Jacques Fortin, de Québec, est secrétaire, alors que M. Denis Gaudet, de Montréal est trésorier.

Les représentants de secteurs sont: commerce: M. Jean Riopel, de Montréal, président des employés syndiqués de Dupuis et Frère; alimentation (branche de la distribution): Hector Charest, de Montréal, président du syndicat groupant les employés de la maison Viau; alimentation (branche de la fabrication): Gilles Marquis, président du syndicat de l'alimentation de Québec; coopératif: M. Ludovic Rousseau, président du Syndicat des employés de la Coopérative agricole de Granby; finances et bureaux: M. Gilles Villeneuve, président du syndicat des employés des Services de santé du Québec.

Les représentants régionaux sont: MM. Robert Therrien, pour Montréal; Ferdinand Pouliot, pour Québec; Robert Nadeau, de Princeville, pour l'Estrie; Roméo Tremblay, de Jonquières, pour le Saguenay-Lac St-Jean; et Gilles Gravel, de Sept-Iles, pour la Gaspésie et la Côte Nord.

Le siège social de la nouvelle fédération est situé à 155, boulevard Charest à Québec.

Le vol d'une auto attire une armée de policiers

ST-JOACHIM - Tous les effectifs du détachement de Granby de la Sûreté du Québec ont été mobilisés vers midi, hier, et se sont dirigés en trombe vers St-Joachim où on venait de rapporter le vol d'une automobile.

Connaissant fort bien le processus des voleurs de banques qui consiste à voler une automobile pour aller commettre leur méfait, les policiers se sont rendus en toute hâte à St-Joachim dans le but de prévenir un hold-up qui aurait pu être perpétré à la Caisse Populaire de l'endroit.

Contrairement à ce que les policiers s'attendaient, les voleurs n'ont pas osé se hasarder dans les parages. Néanmoins, les agents de la Sûreté du Québec ont retrouvé l'automobile de M. Rudolph Duchaineau, un résident de St-Joachim.

Les policiers croient maintenant que le vol de l'automobile de M. Duchaineau serait le résultat d'une frasque de quelques adolescents, en quête de sensations.

Plusieurs élèves se sont initiés à l'oecuménisme

GRANBY --- Deux directions d'école ont tenté, à l'occasion de la semaine de l'oecuménisme, une expérience qui s'est avérée fort heureuse. Plusieurs élèves des écoles catholiques Sainte-Famille et Notre-Dame de Fatima se sont en effet rendus visiter les églises des communautés anglicane et de l'Eglise unie à Granby.

Des élèves de 5e, 6e et 7e années de l'école Sainte-Famille se sont rendus à l'église anglicane, où ils ont été accueillis par le pasteur T.D. Rowe. Celui-ci leur a d'abord dit quelques mots qui résumaient le point de vue des Anglicans sur la religion chrétienne. Puis il y eut visite des lieux avec explications appropriées, surtout en ce qui concerne la façon de célébrer l'Eucharistie. Les jeunes purent ensuite poser au pasteur toutes les questions qu'ils désiraient.

Dans un deuxième moment, on procéda à une Liturgie de la Parole. Après la lecture de l'évangile de Saint-Jean sur l'unité, on récita la prière de l'unité; puis une élève anglophone remercia le pasteur de les avoir si bien reçus, et la rencontre se termina sur une prière et un psaume d'unité.

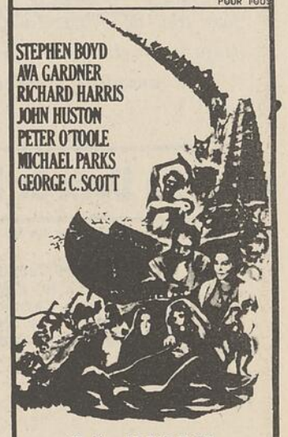
Une visite un peu semblable se déroula lorsque les élèves des 5e et 6e années de l'école Notre-Dame de Fatima se rendirent à l'église unie et à l'église anglicane. Les pasteurs tâchèrent d'exposer les ressemblances ainsi que les différences qui subsistent entre les diverses confessions chrétiennes et furent écoutés avec intérêt par les étudiants.

On procéda là aussi à la lecture de l'évangile de Saint-Jean puis on exécuta le chant sur l'unité et les élèves de chaque classe récitèrent des prières.

Ces visites se situaient dans le cadre des cours de catéchèse donnés à ce niveau et qui suggèrent certains gestes concrets pour éveiller les jeunes à l'oecuménisme et leur donner le désir de rechercher l'unité entre les églises.

Chèques volés en circulation

GRANBY --- La police municipale de Granby demande aux marchands et aux commerçants de Granby de communiquer avec elle s'ils reçoivent ou s'ils ont reçu déjà certains chèques de bien-être social et les ont échangés contre marchandises. Les chèques visés pour le moment sont les suivants: un de $194; un de $160 et un troisième de $65. Le plus tôt sera le mieux pour donner ces renseignements à la police.

THEATRE PALACE GRANBY
FR 2-4466
A L'AFFICHE CE SOIR :
EXCEPTE JEUDI, CONCERT.
POUR TOUS
STEPHEN BOYD
AVA GARDNER
RICHARD HARRIS
JOHN HUSTON
PETER O'TOOLE
MICHAEL PARKS
GEORGE C. SCOTT

LA BIBLE
EN COULEURS
Horaire: La bible 7.50
Adultes $1.50 Enfants $1.

EDITORIAL

Pour traiter d'égal à égal avec le Canada anglais

Le président général de la Société St-Jean-Baptiste de Québec déclare que si les Canadiens français veulent traiter d'égal à égal avec leurs concitoyens de langue anglaise et leurs voisins américains, il leur faut être leur égal, malgré les différences de langue et de culture. Et ils seront leur égal, précise-t-il, s'ils parviennent, sur le plan de l'activité économique, à se hisser à leur niveau par leur importance économique, par l'importance de leurs institutions économiques et de leurs entreprises. Ils doivent avoir des chefs d'entreprise qui commandent le respect par l'importance des capitaux qu'ils administrent".

M. Emile Jacob touche là, à notre sens, l'un des aspects les plus importants de l'évolution des structures de la vie québécoise. Il est bien évident, en effet, que les Canadiens français ne seront jamais les maîtres de leur destinée, qu'ils seront toujours dans un état d'infériorité, s'ils ne posent pas les actes nécessaires à leur affirmation dans le domaine de l'économie.

Il est indiscutable que, pour se développer rapidement et assurer des emplois de choix à sa main-d'oeuvre, le Québec doit encourager les investissements étrangers, que ceux-ci viennent de la France ou des Etats-Unis. Autrement, il lui sera impossible de progresser au rythme du reste du pays. Mais cela n'empêche pas les Canadiens français qui ont de réelles aptitudes pour les affaires de chercher à affirmer sans cesse davantage leur emprise sur la vie économique.

Aidons nos entreprises

Certes, est-ce là un domaine complexe, de plus en plus complexe, peut-on dire, en raison de la modernisation des méthodes de production et de la concurrence qu'elle suscite. Pour la petite entreprise et même l'entreprise de moyenne importance, l'évolution du concept des affaires pose un problème auquel doit être apportée une solution. Sans cela, elle risque de disparaître.

Mais il faut se dire que si d'autres réussissent à établir chez nous des entreprises importantes et à assurer leur succès, les Canadiens français, pour peu qu'ils s'en donnent la peine, peuvent, eux aussi, acquérir ou établir et diriger des entreprises importantes et prospères. D'ailleurs, plus nombreux qu'autrefois sont, aujourd'hui, ceux qui sont à la tête d'institutions industrielles et commerciales de premier plan. Rien n'empêche donc d'autres Canadiens français de faire preuve d'initiative et de s'adapter aux exigences de l'économie moderne.

Certes, nous dira-t-on, la difficulté pour plusieurs est-elle de mettre la main sur les capitaux nécessaires. Les nôtres n'ont guère le goût du risque. Ils préfèrent placer leurs épargnes là où elles sont le plus en sûreté. Des centaines de millions de dollars dorment ainsi dans des placements de tout repos où ils rapportent peu. S'ils étaient investis dans les secteurs productifs: les richesses naturelles, l'industrie de fabrication, etc., non seulement aideraient-ils des Canadiens français à s'imposer dans le domaine des affaires, mais ils rapporteraient des gains plus substantiels.

Aussi une éducation économique plus réaliste s'impose-t-elle dans tous les milieux québécois. Le Canadien français doit, enfin, se donner une véritable mentalité d'investisseur, s'il désire que ses compatriotes réussissent à accroître l'importance de leurs entreprises et, de ce fait, l'importance des institutions économiques de la collectivité.

A l'heure présente, peu sont conscients de cette nécessité. Il est vrai qu'on ne saurait les accuser d'ignorer les grandes possibilités de l'économie. On ne fait à peu près rien pour les instruire à ce sujet. On préfère leur parler de leurs droits constitutionnels, comme si la refonte de ce pacte était la seule solution à leurs malaises.

Et pourtant, le remède le plus efficace est peut-être dans les mesures susceptibles de relever leur économie et de leur permettre, comme le dit M. Jacob, de se hisser, par l'importance de leurs entreprises et de leurs institutions économiques, au niveau de leurs concitoyens de langue anglaise et de leurs voisins américains. N'est-ce pas, en effet, lorsqu'un peuple est puissant économiquement qu'il est réellement maître de sa destinée?

L'essor de notre économie

A cela, semble-t-il, il faudrait penser un peu plus souvent. A l'heure actuelle, on se gargarise de grands discours, on préconise toutes sortes de formules constitutionnelles, on revendique des droits et des privilèges, on consacre un temps précieux à toutes les formes de contestation possibles. Mais que l'on n'oublie pas de songer sérieusement à l'essor économique de la province, car, si on n'y pense pas, le réveil sera un jour très décevant. Le Québec sera alors la province de la misère.

Les canadiens français doivent être réalistes. Collectivement, il leur est possible d'accomplir de grandes choses sur le plan économique, s'ils acceptent de faire confiance à ceux qui parmi eux, possèdent le talent nécessaire pour fonder et diriger de grandes entreprises, s'ils ne refusent pas d'investir dans les sociétés canadiennes-françaises.

Or, c'est à cet objectif qu'ils doivent consacrer leurs efforts, car c'est ainsi qu'il leur sera possible de s'épanouir pleinement et de répondre aux aspirations de leur collectivité.

Roland Gagné

La Voix de l'Est — Journal fondé en 1935 — 136 Principale, Granby
Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

PAR CAMELOT

Par jour	10¢
Semaine	60¢
Par année	$30.00

PAR LA POSTE

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Canada	$1.75	$4.75	$ 9.00	$15.00
Etats-Unis		$8.00	$14.00	$25.00
Autres pays			$14.00	$25.00

"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

Du neuf avec du vieux: le gouvernement Cernik

La constitution du nouveau gouvernement fédéral tchécoslovaque fut un accouchement sans douleurs. Le deuxième gouvernement Cernik né le 1er janvier est largement identique au premier gouvernement Cernik remanié après l'invasion. Ce qui indique déjà que M. Cernik ne figure pas sur la liste noire de Moscou. Si le système de la fédération n'avait pas entraîné des modifications institutionnelles dans la structure du gouvernement, l'opération n'aurait pas mérité le nom de constitution d'un nouveau gouvernement. Des 21 anciens ministères il ne reste que 7 ministères fédéraux. Mais les présidents des sept comités d'Etat nouvellement créés ont également rangs de ministres, ce qui réduit l'envergure de l'apparente compression ministérielle.

Ainsi la structure du nouveau gouvernement respecte scrupuleusement le principe de la parité entre Tchèques et Slovaques. Cela commence déjà au sommet, où les quatre vice-présidents du conseil sont respectivement deux Tchèques et deux Slovaques. Quant à l'occupation des ministères fédéraux on a appliqué non seulement la même règle d'équilibre, mais encore on a veillé à ce que chaque ministre ait à ses côtés un secrétaire d'Etat de l'autre nationalité. Ce qui garantit à chacun des deux peuples une représentation automatique dans tous les domaines et met fin à la prédominance tchèque sur le plan institutionnel.

Quant à la composition personnelle du nouveau gouvernement, elle permet de supposer que le programme réformateur, réduit à peu de chose par les occupants soviétiques, sera poursuivi tant bien que mal. Le nouveau ministre des Affaires étrangères, M. Jan Marco, semble constituer une garantie de l'absence d'initiatives téméraires sur le plan extérieur, garantie qui s'appuie également sur la présence des divisions soviétiques dans le pays. La seule énigme est la non-désignation du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense. Le bruit courait dernièrement que l'ancien ministre, le général Martin Dzur, pourrait être remplacé par le général Rytir. Ce dernier s'est en effet distingué par le fait qu'il a approuvé l'occupation de son pays par les troupes du pacte de Varsovie en sa qualité de membre du comité central du PC tchécoslovaque. La vacance du secrétariat d'Etat à la Défense peut donner à penser qu'un certain malaise s'est fait jour au ministère. Si le général Rytir devait obtenir ce portefeuille, ce serait un mauvais présage de plus pour le deuxième gouvernement Cernik.

(Frankfurter Rundschau, 3 janvier 1969)

Au moins mille pages d'actualité

Lu dans l'hebdomadaire LES NOUVELLES LITTERAIRES, au sujet du SUPPLEMENT au "Grand Larousse Encyclopédique", qui vient de paraître:

"Nécessaire mise à jour...

"Depuis l'année 1960 (date du premier tome), l'histoire du monde a poursuivi sa marche cahotante: la guerre du Vietnam a passé; le président Kennedy est tombé sous les balles d'un inconnu; le feu s'est rallumé au Proche-Orient, et les navires, par force, ont retrouvé le vieil itinéraire de Vasco de Gama par le Cap des Tempêtes; les événements de mai ont secoué la France, encore aujourd'hui ébranlée...

"Du côté des écrivains, nous retrouvons Sartre avec le premier volume d'une autobiographie, LES MOTS, son refus du Prix Nobel, sa présence au tribunal Russell de Stockholm. Ionesco a livré dans son Journal en miettes, sa conception de la vie. Le Vo Plan s'est rectifié. Les psychophysiologues ont découvert les lois du sommeil. L'aérotrain fait ses premiers essais....

"Néologismes.. Les puristes s'affligeront de tant de mots venus d'ailleurs. Ils vitupéreront factoring, marketing, merchandising, management.... Mais définitions et commentaires les persuaderont que ce ne sont pas là de vieilles marchandises recouvertes d'étiquettes neuves. Il s'agit bien de nouvelles réalités, de façons rationnelles, élégantes, très particulières, de façons rationnelles, élégantes, très particulières - et qui s'enseignent - de gagner de l'argent.

"Dans le tome 10 du Grand Larousse Encyclopédique, il était à peine question de structuralisme. Tout juste cinq lignes.. Mais cette fois trois colonnes comblent notre curiosité. Car le structuralisme nous intrigue comme le faisait l'existentialisme vers les années 45. Tout, dans ce long article, se fait limpide. Nous y voyons comment cette nouvelle méthode - ou mieux "tendance" - née de la linguistique, s'est étendue à l'ensemble des "sciences humaines". Par le structuralisme, le fait humain se saisit "non comme accumulation d'aspects empiriques, non comme subjectivité mais comme système, dont il y a d'abord, par l'analyse, à établir les mécanismes de fonctionnement. Un ordre économique, un ensemble idéologique, un discours névrotique, un phénomène social sont, pour autant qu'on a réussi à en établir les limites, des totalités organisées dont il y a à découvrir les règles, à révéler les lacunes et les redondances..."

"A travers ce SUPPLEMENT, où dix ans de la vie du monde s'accumulent, notre époque transparaît et prend forme, avec ses points forts et faibles, ses périls, son génie, ses modes."

Le saviez-vous?

De quelle époque datent les figures actuelles de nos cartes à jouer?

Originaires de l'Inde, les cartes à jouer sont entrées en Europe par l'entremise des Arabes. Les couleurs pique, carreau, coeur, trèfle, inconnues sous Charles VI (mort en 1422) existaient dès 1450. Les figures actuelles datent du 18o siècle. Quant à l'impôt sur les cartes à jouer (un des rares impôts supprimés de nos jours), sa création remonte du 16o siècle.

(Information Larousse).



"Très bien, mais que fais-tu de ma hache?"

Un débat sur la question épineuse de l'unité canadienne

Des lettres ont été envoyées à 50 jeunes Canadiens, garçons et filles, de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique, confirmant qu'ils avaient été choisis par le Conseil Inter-Clubs pour participer à un débat sur la question épineuse de l'unité canadienne.

Le président du Conseil, Me Julius Briskin, C.R., s'est déclaré très heureux du choix des candidats. Ceci signifie que, du 2 au 8 février prochain, le colloque de Montréal groupera des finissants des écoles secondaires et High schools, de toutes races, de toutes couleurs et de toutes croyances, les mieux qualifiés pour traiter cet important sujet de l'unité canadienne.

"Le Conseil s'ennorgueillit d'être le premier organisme à lancer un programme d'essai qui réunira des adolescents de toutes les provinces et des territoires du Canada pour leur permettre d'exprimer leurs idées, leurs points de vue, et l'espoir de toute la jeunesse canadienne, sur les divers aspects d'un Canada uni."

Le président du Conseil a également exprimé l'opinion que les travaux de qualification présentés par des écoliers de toutes les grandes villes du pays, étaient de calibre remarquablement élevé et indiquaient dans quelle mesure les jeunes candidats connaissaient bien tous les sujets, de l'unité au bilinguisme, de l'économie à l'histoire. Chacun des participants a d'abord été qualifié par le principal de son école, d'après les critères suivants: Leadership, aptitudes scolaires, intérêt aux affaires canadiennes, participation aux activités collectives.

Les 50 finalistes, 26 filles et 24 garçons passeront trois jours en colloque, à Montréal, pour discuter de communications, de loi et de Constitution, ainsi que des aspects politiques, économiques, culturels et même sportifs de l'unité canadienne.

"Ils auront pour les guider des personnalités comme le P. Patrick Malone, s.j., le juge André Fauteux, MM. Stan Cohen, Rod Blaker, Bert Cannings, Paul Lacoste, Jean Betts, Sol Hayes, Dick MacDonald, Dave Weiss, Philippe de Gaspé Beaubien et Claude Ran, sur les sujets mentionnés plus haut, mais ils ne seront ni dirigés ni influencés par ces modérateurs qui animeront simplement les discussions libres à chacune des séances. Il s'agit d'établir ce que les jeunes Canadiens pensent de l'unité, de quelle façon ils peuvent la favoriser, et l'avenir qu'ils entrevoient pour notre pays. C'est la première fois qu'une telle tentative est faite à cette échelle."

Le colloque est le centre névralgique de la réunion. Durant leur séjour à Montréal, ces jeunes gens, qui se préparent à fréquenter l'université, seront accueillis dans les familles de membres de clubs sociaux. Au cours de la semaine, ils assisteront à des réceptions, feront des visites guidées, des visites historiques, assisteront à des joutes sportives et passeront un jour à Québec, centre de la culture française et siège du gouvernement du Québec.

Le président du comité, M. Lee Hummel, a déclaré aujourd'hui que les provinces et territoires du Canada seront tous représentés à ce colloque que le Conseil prépare depuis déjà plus d'un an, sur l'unité canadienne.

Neuf clubs sociaux: B'nai B'rith, Canadian Progress, Civitan, Kinsmen, Kiwanis, Lions, Optimistes, Richelieu et Rotary, sont représentés au Conseil Inter-Clubs. Les quelques 120 clubs du Montréal métropolitain comptent plus de dix mille membres. Le Conseil a inscrit ce colloque sur l'unité canadienne comme une de ses GRANDES réalisations, mais il s'intéresse également à d'autres questions importantes comme la pollution de l'eau, la Terre des Hommes, la délinquance juvénile, la Cour du Bien-être social de Montréal; il aide l'Association du Québec pour les personnes mentalement retardées et collabora également à la création d'un parc zoologique national.

Statistiques importantes

Entre 1950 et 1965, les effectifs scolaires mondiaux ont augment

total. La plus forte progression a été enregistrée en Afrique, où le nombre d'élèves inscrits dans les établissements d'enseignement est passé de 9,328,000 en 1950 à 29,861,000 en 1964 les chiffres correspondants étant pour l'Asie 72,201,000 et 148,301,000, pour les Amériques, 50,441,000 et 99,633,000, pour l'Europe 56,966,000 et 80,677,000.

On trouve ces données dans l'Annuaire statistique de l'Unesco, dont la cinquième édition vient de paraître. Cet ouvrage de 519 pages contient 54 tableaux groupés selon les secteurs suivants: population, éducation, bibliothèques et musées, édition de livres, journaux et périodiques, consommation de papier, films et cinéma, radiodiffusion et télévision. Les renseignements dont il fait état ont été fournis par plus de 200 pays ou territoires, et portent, dans l'ensemble, sur les années 1965 et 1966, ce qui permet d'intéressantes comparaisons avec 1960, 1955 et 1950.

Les dix pays qui, d'après le nombre de titres publiés, sont les plus grands producteurs de livres demeurent en 1966: l'URSS (72,977 titres), les Etats-Unis (58,517), le Japon (30,451), le Royaume-Uni (28,789), la France (23,823), la République fédérale d'Allemagne (22,720), l'Espagne (19,040), l'Inde (12,123), les Pays-Bas (10,582), et la Pologne (9,001).

Toujours en 1966, c'est l'Amérique du Nord qui consommait la plus grande quantité de papier journal (9 millions de tonnes sur un total mondial de 18.1 millions, soit 30.2 kg par habitant); l'Europe venait en seconde position avec 4.9 millions de tonnes, soit 10.9 kg par habitant, et l'Afrique en dernier (0.7 et 0.09 respectivement).

Cette même année venaient en tête pour la production de films de long métrage les dix pays suivants: Japon (719), Inde (316), Chine (Formose, 257), Italie (245), Hong Kong (171), Etats-Unis (168), Espagne (160), U.R.S.S. (159), Corée (142), France (130). Il y avait dans le monde environ 251,000 salles de cinéma représentant au total quelque 76,5 millions de places, 9,900 émetteurs et 198 millions de récepteurs de télévision, 18,030 émetteurs et 601 millions de récepteurs de radio.

Enfin, l'Annuaire signale que près de 188 millions de personnes ont visité 1,946 musées aux Etats-Unis; les autres pays enregistrant les plus fortes entrées dans les musées étant: l'U.R.S.S. (79 millions dans 986 musées), le Japon (43 millions dans 259 musées), la France (16 millions dans 438 musées), la Tchécoslovaquie (14 millions dans 414 musées) et la Pologne (14.2 millions dans 263 musées).

(INFORMATIONS UNESCO)

Le rôle des universités dans la société

Par SUSAN BECKER

OTTAWA (PC) — Les universités canadiennes reçoivent annuellement des millions de dollars en deniers publics et dons privés. Elles emploient des milliers de professeurs et d'ouvriers et logent encore plus d'étudiants.

Quelle est la position de ces institutions par rapport à la société en général et aux gouvernements en particulier?

Deux hommes tenteront de répondre à cette question en l'espace d'un an. Ce sont Donald Rowat, de la faculté des sciences sociales de l'université Carleton, et René Hurtubise, de la faculté de droit de l'Université de Montréal. Les deux universitaires sont commissaires conjoints de l'enquête.

"Nous ne pouvons vraiment qu'espérer effleurer le problème, tellement il est imposant, a dit M. Rowat en interview. Nous soulèverons surtout les principaux problèmes pour ajouter des éléments au débat."

La commission travaillera selon trois thèmes principaux: le rôle de l'université dans la société; l'ampleur d'autodétermination et de contrôle public des universités; et des recommandations sur la façon d'établir des relations entre les universités et les gouvernements selon la responsabilité de chacun.

Audiences nationales

Le professeur Hurtubise insiste, pour sa part, sur le fait que la commission n'est pas une agence gouvernementale, mais bien "une sorte de commission du milieu universitaire, qui se préoccupe aussi de tout le contexte canadien".

La commission d'étude sur les relations entre les universités et gouvernements, dont la formation a été annoncée le printemps dernier, est financée par un octroi de $150,000 de la fondation Ford. Les bureaux de la commission sont installés à Ottawa.

Il s'agit d'un travail conjoint de l'Association des universités et collèges du Canada, l'Association canadienne des professeurs universitaires, l'Union canadienne des étudiants et l'Union générale des étudiants du Québec.

Les commissaires entendent tenir des audiences à travers le pays durant deux mois, probablement dès la fin de janvier ou le début de février. Ils espèrent pouvoir rendre leur rapport avant la fin de juin.

On a écrit aux conseils étudiants, organisations de professeurs, présidents et recteurs d'universités, bureaux de direction et bureaux des gouverneurs pour demander la soumission de mémoires.

Sur la question de l'autonomie des universités, a dit M. Hurtubise, la commission doit considérer non seulement ce dont il s'agit précisément, mais aussi si elle est encore nécessaire.

Maintenant que les universités sont financées par les deniers publics, devraient-elles céder une partie de leur indépendance?

La contestation

Peut-être avaient-elles besoin d'autonomie pour garantir la liberté d'enseignement des professeurs.

Les bureaux de direction devraient-ils élaborer les projets de développement des universités, ce rôle devrait-il revenir au gouvernement, ou les deux corps devraient-ils travailler de concert, selon un plan directeur de l'enseignement supérieur?

M. Rowat a révélé que la commission n'étudiera le problème de l'agitation étudiante qu'en relation avec l'image d'ensemble de l'université et de la société.

"On pourrait, en un sens, soutenir que les relations entre universités et gouvernements sont à la base de l'agitation étudiante.

"Les gouvernements assument de plus en plus le financement des institutions et le rôle des universités dans la société va croissant.

"Les pouvoirs publics commencent maintenant à jouer un rôle de plus en plus grand à la direction de l'université, ce qui peut être étroitement lié au malaise étudiant."

M. Rowat s'intéresse depuis longtemps à l'administration interne des universités. Il considère qu'on n'a pas suffisamment donné aux étudiants et professeurs la chance de s'exprimer.

Entre autres postes, il a présidé la commission de l'Association canadienne des professeurs d'universités sur l'administration universitaire, en 1960.

Echelle provinciale

"A la suite de ces études, j'ai commencé à me rendre compte que le rôle accru des pouvoirs publics dans les affaires universitaires est un problème croissant."

(Suite à la page 15)

ST-HYACINTHE

Jean-Marie Girard a écopé de 6 mois

SAINT - HYACINTHE - - Le jeune homme originaire de Sainte - Rosalie, Jean-Marie Girard, qui partage avec Charles Choquette le triste exploit d'avoir infligé une râclée à une vielle femme de 70 ans, fera pour sa part six mois de prison.

On sait que le juge Victor Chabot a condamné mardi son complice Choquette à 18 mois de prison. Girard a donc comparu hier matin devant le juge Paul-A. Péloquin, de la Cour de sessions de la paix, au Palais de justice de Saint-Hyacinthe.

La Cour l'a trouvé coupable d'un vol de $46 commis avec violence sur la personne de Mlle Rhéa - May Gloutnez. à Mont Saint-Hilaire. La Couronne avait aussi à reprocher à Girard dix vols par effraction commis dans la région.

Le juge Péloquin lui a alors infligé six mois de détention concurrente pour ces dix infractions au code pénal.

COMPLICE

Jacques Fugères, un Maskoutain a écopé d'une peine d'un mois de prison pour avoir assisté Girard dans l'un de ces dix vols. Il a donc répondu à une accusation de vol par effraction commis au début d'octobre à Sainte-Rosalie. A ce moment, des objets d'une valeur de $250 avaient été subtilisés. Fugères a plaidé coupable.



NOUVELLE REINE - La Ligue de Ballon-balai de Saint-Hyacinthe a couronné sa nouvelle reine dans la personne de Mlle Céline Claing. On reconnaît sur la photo après le couronnement à la salle des Chevaliers de Colomb, dans l'ordre, M. Denis Bousquet, député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative du Québec; Mlle Gisèle Nault, duchesse; Pierrette Morin, duchesse; Céline Claing; M. Jean-Louis Morin, conseiller municipal; Mlle Thérèse Gendron, duchesse et M. André Frappier, responsable de la Ligue.

Pour recel et usage de faux

A. Kelly écope de 23 mois de prison

SAINT-HYACINTHE- André Kelly, envoyé mardi par le juge Chabot aux Assises, a changé son plaidoyer et a comparu hier matin devant le juge P.-A. Péloquin, de la Cour des sessions de la paix. Il a écopé de 23 mois de prison.

Kelly, un jeune homme de 28 ans, domicilié à La Providence, a certes connu des mois mouvementés depuis sa libération récente après avoir purgé 5 années au pénitencier. Il a tout d'abord été trouvé à Saint-Hyacinthe au volant d'une voiture volée aux Etats-Unis à Massena, dans l'Etat de New York. La Couronne a retenu contre lui une accusation de recel qui lui a valu sa condamnation de 23 mois de prison accompagnant plusieurs autres peines concurrentes.

D'autres chefs d'accusation de toutes sortes pesaient contre Kelly. Par exemple celui du recel de marchandises volées au montant de $1,000 qui lui a valu une peine concurrente d'une année de prison.

La Couronne a aussi retenu contre le citoyen de La Providence une accusation d'utilisation de faux certificat de baptême. Kelly avait utilisé le nom d'un village très éloigné dans ce faux document. Cette nouvelle infraction au code pénal lui a valu une autre année concurrente de détention.

L'accusé devait aussi plaider coupable à l'accusation d'avoir utilisé de faux papiers du ministère du Revenu du Québec en l'occurence un faux enregistrement d'automobile. Le juge lui a décerné une autre sentence concurrente d'un an de prison sur ce dernier chef.

Le juge Péloquin a admis que Kelly n'avait guère été chanceux ces derniers temps. A chacun des mauvais coups de l'accusé, celui-ci a dû subir de lourdes sentences. La Cour a donc décidé de lui montrer un peu de clémence pour l'encourager à reprendre la bonne route et lui a infligé seulement 18 mois de détention.

Les noms de plusieurs gagnants sont dévoilés

SAINT-HYACINTHE- L'Association des numismates de Saint-Hyacinthe a dévoilé les noms de plusieurs gagnants dans plusieurs tirages organisés sous ses auspices.

Tout d'abord, voici la liste des gagnants des tirages au cours de la dernière réunion. Elle comprend les prix de présence à MM. Rosaire Casavant, de Saint-Jean; Jean-Guy Lamoureux, de Saint-Hyacinthe et Gérard Rioux du même endroit ainsi que Mme Germaine Beaudoin, de Saint-Basile.

Le tirage de la souscription 1968 a eu comme gagnants: 1er prix un cube avec 100 cents de 1968 d'une valeur de $30 gagné par M. Gérard Lafrance, de Douville; 2e prix, un porte-plume avec assortiment menthe embossé dans la lucite, gagné par M. Gilles Quintal, de Saint-Hyacinthe; 3e prix un ensemble résistant 1969 gagné par M. Paul-André Déry, de Saint-Joseph.

M. Camille Blouin a aussi gagné un assortiment-menthe avec cube en lucite. Le gagnant demeure à Saint-Hyacinthe.

Le concours de bouchons a été gagné par Mme Micheline Laplante, de Sainte-Madeleine. Les responsables remercient toutes les personnes qui ont participé à ce concours.

Mme Doris Poulin, d'Henrieville a aussi gagné un prix spécial offert par Saint-Hyacinthe Coin Exchange.

Une exposition sera organisée

SAINT - HYACINTHE-- L'exposition de l'Association des numismates de Saint-Hyacinthe aura lieu le 23 mars. Cette manifestation est devenue une tradition au sein de ce groupement. De fait il s'agit de la 7e exposition du genre tenue dans la ville maskoutaine.

L'événement est devenu très important pour le monde numismatique du Canada. En effet, plusieurs connaisseurs ont souvent affirmé qu'aucune exposition au pays ne peut rivaliser avec celle de Saint-Hyacinthe. Le nombre impressionnant de numismates enregistrés à Saint-Hyacinthe aide à comprendre la portée de cette exposition. Il dépasse facilement les 500 personnes et continue à croître d'année en année.

Pour les membres qui sont intéressés à exposer à nouveau, il faut noter qu'aucune réservation ne sera confirmée avant le 9 mars. La limite sera de 25 tables avec deux prix différents.

A. Zelkhine présentera ses chansons

LA PROVIDENCE - Le chansonnier d'origine Slave, Alexandre Zelkhine présentera son tour de chant, demain soir, au Rat Blanc, nouvelle boîte à chanson située au 129, rue Brodeur, à La Providence.

L'artiste qui interprète surtout des oeuvres du folklore international donnera deux spectacles l'un à 9 heures et l'autre à 11 heures en soirée.

Les personnes intéressées à obtenir des réservations peuvent composer à ce sujet le numéro de téléphone 773-6116.

Les visites reprendront dès demain à l'Hôpital général

SAINT-HYACINTHE- Le Dr Guy Saint-Onge, directeur général de l'Hôpital général de Saint-Hyacinthe, annonce que les visiteurs seront admis à nouveau en soirée, dans cette institution, à compter de demain.

On sait que les médecins de l'Hôpital général avaient été avertis, mardi le 7 janvier, d'interdire toute visite aux patients de l'institution, comme mesure préventive à l'égard de l'épidémie de grippe qui a sévi dans la région maskoutaine comme un peu partout ailleurs.

La direction de l'Hôtel-Dieu a aussi appliqué cette mesure. Plusieurs des employés de celle-ci avaient la grippe et c'est à la suite de cette constatation que le Dr Marc Bergeron, directeur médical de l'institution, a donné l'ordre d'interdire les visites aux patients.

L'Hôtel-Dieu, de son côté, accueille maintenant les visiteurs à nouveau depuis samedi dernier. La situation revient donc à la normale dans les milieux hospitaliers locaux.

Des services sont étendus à Saint-Hyacinthe-le-Confesseur

SAINT - HYACINTHE - - Le conseil de ville de la cité de Saint-Hyacinthe vient d'approuver la rue portant le numéro 192-156 du cadastre de la paroisse de Saint-Hyacinthe - le-Confesseur, cette rue étant le prolongement de la rue Lemire.

Une proposition a également été faite à l'effet que les services municipaux dispensés à la cité, tels que le service de police, le service d'incendie, l'enlèvement de la neige, l'éclairage des rues, soient étendus à cette partie du territoire de la municipalité de la paroisse de Saint - Hyacinthe - le - Confesseur, dont l'annexion à la cité doit entrer en vigueur incessamment

M. Wallace McCutcheon est décédé

TORONTO (PC)—M. Wallace McCutcheon, ancien sénateur et ex-candidat à la direction du parti conservateur en 1967, est mort jeudi à l'hôpital Wellesley de Toronto, à l'âge de 62 ans.

Aucun détail concernant la mort de M. McCutcheon n'a été révélé.

Né le 18 mai 1906 à London, Ont., M. McCutcheon a été nommé sénateur en août 1962 et a quitté son poste immédiatement avant l'élection fédérale de juin.

En 1967, il sortait vaincu de la course à la direction du parti.

Bourse d'études pour les enseignants des CEGEP?

SAINT-HYACINTHE - La Corporation du Collège d'enseignement général et professionnel de Saint-Hyacinthe a approuvé le principe de la bourse d'études et de perfectionnement à l'intention des professeurs des CEGEP.

Une résolution en conséquence sera envoyée à la DIGEC, organisme gouvernemental, pour approbation.

L'idée de la bourse d'études et de perfectionnement a été lancée à la dernière réunion de la Corporation du CEGEP par M. Pierre Bernier, représentant des professeurs à la table du Conseil d'administration.

Celui-ci a proposé que deux pour cent cumulable du salaire des professeurs soit réservé pour des fins d'études. Cette somme sera comprise dans le budget global.

La DIGEC autorise actuellement pour des bourses et perfectionnement de professeurs un pour cent non cumulatif.

Une nouvelle charge pour les enseignants du CEGEP maskoutain

SAINT - HYACINTHE-- Il a été décidé, à la dernière réunion de la Corporation du CEGEP de Saint-Hyacinthe, que la charge maximale des enseignants sera portée de douze à treize périodes, pendant la deuxième session.

Cette décision fait suite à une proposition du comité des relations professionnelles, en date du 27 décembre.

Signalons que ce comité agit à titre consultatif et que toute proposition venant de ce comité doit être ratifiée par le conseil d'administration.

C'est à la suite de la nouvelle répartition des charges pour la deuxième session que M. l'abbé Guy Daudelin, directeur pédagogique a transmis au comité des relations professionnelles, que la proposition précédente a été formulée.

Après maintes études, le comité en est venu à la conclusion que les enseignants ne peuvent échapper à la charge maximale de treize périodes pour l'année scolaire 68-69.

Ceci s'explique par plusieurs raisons dont les principales sont la fondation tardive du CEGEP, le 21 juin 1968, l'engagement du personnel responsable à la date du 16 juillet de la même année et enfin le retrait de Granby.

En effet de 125 inscriptions à Granby, le nombre est tombé à 25.

Echos maskoutains

SAINT-HYACINTHE --- Il ne faudrait pas que le prochain rallye du club des Francs de Saint-Hyacinthe comporte à nouveau la cueillette des clous car le chemin de fer qui traverse Saint-Joseph risque de disparaître...

-o-o-o-

Espérons que la pluie de condamnation qui a atteint toutes sortes de malfaiteurs ces jours-ci contribuera à calmer les éventuels auteurs de nouveaux forfaits dans les environs...

-o-o-o-

Impossibilité de la part de M. A. Petit de la JC locale de savoir, lors de l'assemblée du conseil ce qui s'est passé en détail à l'occasion du voyage de Lise Berger à Miami...

-o-o-o-

Certains adeptes du scoutisme granbyen achètent parfois divers vêtements dont des foulards et bas à La Providence...

St-Hyacinthe représentée

SAINT-HYACINTHE - Une rencontre interdiocésaine du mouvement des Jeunesses Lacordaires se tiendra à Drummondville les 25 et 26 janvier.

L'équipe diocésaine et les responsables locaux du diocèse de Saint-Hyacinthe échangeront avec ceux des diocèses de Nicolet, Trois-Rivières, Sherbrooke, et l'équipe nationale de la Jeunesse Lacordaire.



EQUIPEMENT - L'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe qui vient tout juste d'être inauguré, dispose d'un équipement très moderne. On voit ici un professeur et des étudiantes au travail à la salle de pesée de l'institution locale.

Une clinique sera tenue

MONT-SAINT-HILAIRE-- Le Dr Marc Bergeron, médecin hygiéniste de l'Unité sanitaire du ministère provincial de la Santé, à Saint-Hyacinthe, annonce la tenue d'une clinique.

La clinique aura lieu mardi, le 28 janvier, à Mont-Saint-Hilaire, de 2 heures à 3h.30 de l'après-midi. Elle concernera la puériculture et l'immunisation pour les enfants.

Les cliniques de radiographie pulmonaire ont lieu à l'Unité sanitaire maskoutaine, les lundi après-midi, mercredi matin et après-midi et le vendredi matin.

Saint-Hyacinthe dans la zone 1?

SAINT - HYACINTHE - - La ville de Saint-Hyacinthe vient d'adresser une demande à M. Jean-Paul Beaudry, ministre de l'Industrie et du Commerce, de bien vouloir intervenir en sa faveur auprès du gouvernement provincial afin que le territoire de la cité de Saint-Hyacinthe soit inclus dans la zone numéro 1.

Ceci permettrait à la municipalité de profiter des avantages de cette loi.

La résolution qui est adressée à M. Beaudry a pour objet d'endosser à la fois la demande formulée aux mêmes fins par les industriels et les ouvriers maskoutains.

Notons qu'une copie de cette résolution a été adressée à M. Denis Bousquet, député du comté de Saint-Hyacinthe, à l'Assemblée nationale.

Cette proposition a été faite par M. André Blanchard, échevin de la ville de Saint-Hyacinthe, appuyé par M. Marc Gladu, également échevin.

Le MTC se réunira le 30 janvier

SAINT - HYACINTHE - - Les représentants des quatre secteurs du Mouvement des travailleurs chrétiens, soit de St-Hyacinthe, Granby, Sorel-Tracy et Iberville, tiendront leur rencontre mensuelle le 30 janvier prochain.

M. Jean-Marie Marcotte présidera la soirée au cours de laquelle il y aura revision de vie. Le mouvement poursuit son travail apostolique en tentant d'atteindre un des objectifs fixés en septembre dernier; le regroupement des équipes mixtes.

M. A. Joyal est décédé à 87 ans

SAINT - JOSEPH - - Nous apprenons le décès de M. Amédée Joyal, époux de Mélina Parent. Le défunt, natif de Saint-Aimé, demeurait au 625, rue Desrochers, à Saint-Joseph. Il était âgé de 87 ans.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils et une fille, MM. Joseph Joyal, de Saint - Barnabée, Rosario Joyal, de Saint-Aimé; Mlle Rose-Hélène Joyal, de Saint-Joseph.

Lui survivent aussi quatre frères et trois soeurs, MM. Joseph Joyal, de Saint - Hyacinthe; Georges et Eugène Joyal, de Saint-Aimé et le Révérend Frère Florentin, de la communauté des Frères de Sainte-Croix, à Chomedey; Mmes Jean-Baptiste Delaney (Rosème), de Saint-Robert; Joseph Blain (Eulalie), de Saint-Marcel, et Aimé Théroux (Rosa), de Yamaska.

Les funérailles auront lieu sous la direction de la maison René-J. Mongeau Ltée, 1115 rue Girouard, à Saint - Hyacinthe. Le service sera chanté demain à l'église paroissiale de Saint-Joseph à 9h.30, suivi de l'inhumation au cimetière de Saint-Aimé.

La ville retient les services de comptables agréés

SAINT-HYACINTHE- La cité de Saint-Hyacinthe a retenu les services de la firme de comptables agréés Aubin, Hudon et Associés pour la vérification des livres durant l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1969.

Les honoraires de cette firme ont été fixés à $2,500, soit les mêmes que l'année dernière.

Cette proposition a été faite par l'échevin André Blanchard, appuyé par l'échevin Jacques Sylvestre.

Nouvelles du conseil

SAINT-HYACINTHE- La Société Philharmonique de Saint-Hyacinthe a adressé au Conseil de ville de Saint-Hyacinthe une demande voulant que la subvention annuelle de $3,000 qui lui est versée soit augmentée de $1,000. Cette demande a été reportée à la préparation du prochain budget. La Société Philharmonique existe depuis 75 ans, dans la ville maskoutaine.

O O O

M. Conrad Boulay, échevin élu aux dernières élections municipales, a siégé à la dernière assemblée du Conseil. Signalons que des procédures sont intentées à l'égard de M. Boulay par M. Charles-Léon Lussier. Ce dernier stipule que M. Boulay n'a pas les qualifications requises pour siéger au Conseil.

O O O

Les Filles d'Isabelle de Saint-Hyacinthe ont adressé une lettre de remerciements aux autorités municipales pour la subvention de $100.



Le 15 février, il sera déjà trop tard pour commander et recevoir à temps par la poste vos nouvelles plaques 1969.
Le 28 février, vos vieilles plaques 68 seront périmées.
Conclusion : si vous ne voulez pas perdre un temps précieux à faire la queue au bureau d'immatriculation ; si vous ne voulez pas vous priver de conduire pendant plusieurs jours peut-être, ne tardez plus ! Remplissez et retournez immédiatement, avec votre chèque, votre formule de renouvellement de plaques d'auto pour 1969. Avant le 15 février.



QUÉBEC
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
Ministère des Transports et Communications

Les fluctuations de la Bourse

Montréal

MONTREAL (PC)—La Bourse de Montréal a suivi la tendance nord-américaine et a suivi une tendance à la hausse jeudi.

Parmi les industrielles, Velcro a grimpé de 2 1-8 à 49 3-4, Domtar de 1 1-8, Radio Engineering et National Containers de 1 chacun à 47 3-4 et 13 1-2 respectivement.

L'indice a gagné .35 à 193.47.

L'indice des services publics a reculé de .28 à 151.54. Bell Canada a perdu 1-2 à 45 3-4.

La Banque de Nouvelle-Ecosse a avancé de 7-8 à 26 1-4 et la Banque Royale de 1-4 à 26.

Canadienne Impériale de Commerce a perdu 1-4 à 22. L'indice a gagné 1.18 à 197.31.

Dans les papiers, où l'indice a progressé de 1.66 à 118.61, B.C. Forest a monté de 2 3-8 à 38 et Crown Zellerbach de 1 à 25.

Parmi les pétroles, Home A a avancé de 2 1-8 à 44 1-4 et Home B de 1 5-8 à 43 et French Petrol de 35 cents à $8.10.

Sur le marché canadien, Comodore a gagné 1 à 12. Paul Service Stores a reculé de 1 à 48 et Dominion Explorers a grimpé de 26 cents à $2.09.

Toronto

TORONTO (PC)—Les minières ont atteint des paliers records jeudi à la Bourse de Toronto. Les autres secteurs du marché ont terminé la séance avec de légers gains.

Parmi les mines, Falconbridge a grimpé de 3 1-4 à 116, McIntyre Porcupine de 2 à 100 et Placer de 1 7-8 à 35 1-4.

Sherritt Gordon, la valeur la plus active du marché, a gagné 3-4 à 12. Les actions ont monté bien que la compagnie donne des rumeurs de fusion avec Falconbridge.

Dans les industrielles, Versafood a progressé de 3 1-2 à 26, A.G.F. Management de 3 à 69 et Canadian Utilities de 1 1-2 à 43 1-2.

Ailleurs, Federal Farms a monté de 7-8 à 8 7-8 et St. Maurice Gas de 45 cents à $3.35. Canadian Breweries a perdu 1-8 à 10 1-8.

Domtar a avancé de 1 1-8 à 14 1-4, B.C. Forest de 3 1-4 à 38 1-2 et Noranda de 1-4 à 34 1-4. Neon Products a avancé de 3 à 37 1-2 après avoir proposé un morcèlement de ses actions. Great West Life a grimpé de 8 1-2 à 111.

Dans les aurifères, Dome a reculé de 2 à 78 et Upper Canada de 10 cents à $4.05.

L'indice des industrielles a monté de .20 à 190.77, celui des métaux de base de .96 à 117.79 et celui des pétroles de l'Ouest de .54 à 246.57. Les aurifères ont perdu 3.13 à 244.01. Les gains l'ont emporté sur les pertes par 355 à 252.

New York

NEW YORK (AFP)—La tendance a été ferme à Wall Street où la cote a sensiblement progressé bien qu'elle n'ait pas maintenu ses meilleurs niveaux en raison de prises de bénéfices peu avant la clôture.

Les bonnes dispositions du marché résultent à la fois d'une plus grande confiance des opérateurs dans la politique économique du gouvernement Nixon à la suite des déclarations de MM. Kennedy et Mayo hier, de l'augmentation des ventes d'automobiles et de la publication de rapports favorables par plusieurs sociétés.

Les affaires ont été plus actives qu'au cours des premières séances de la semaine.

Pratiquement tous les compartiments se sont inscrits en hausse, mais les meilleurs gains ont été enregistrés par les automobiles, les pétrolières, les pharmaceutiques, les cinémas et les mécaniques. Les ordinateurs ont été soutenus, à l'exception d'IBM, de même que les sidérurgiques, les télévisions, les caoutchoucs, les électroniques et les cuprifères.

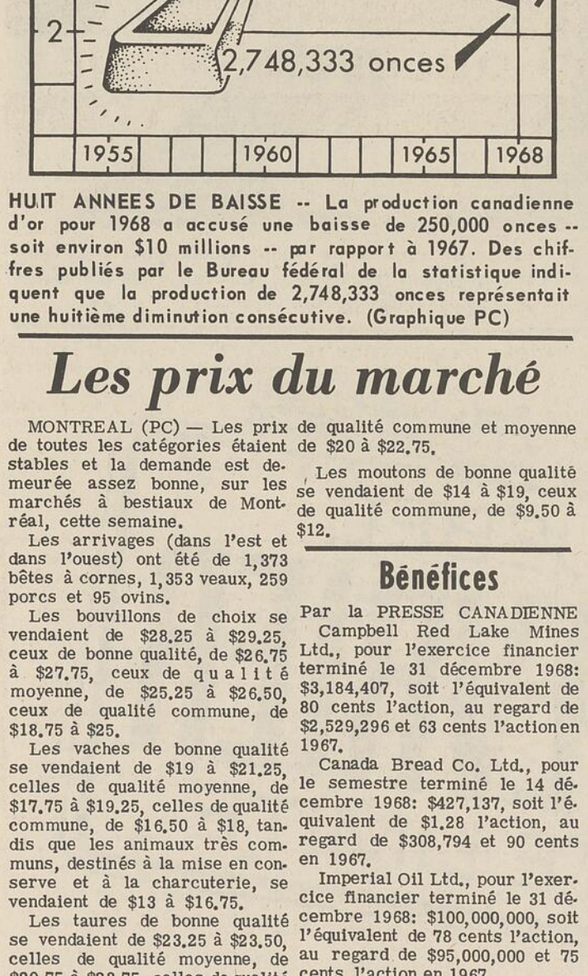
Contrairement à la tendance générale, les produits chimiques et les constructions aériennes ont été hésitants et ont évolué irrégulièrement.

Parmi les valeurs canadiennes, McIntyre Porcupine et le Canadien Pacifique ont grimpé de trois points chacun. Dome Mines a reculé de 2 1-2, Hudson's Bay Mining de 1 1-8 et International Nickel de 1-2.

Parmi les valeurs canadiennes à la Bourse Américaine, Brazilian Light and Power et Jupiter Corp. ont avancé de 3-8 chacune. Canadian Javelin a progressé de 1-2.

L'indice des industrielles a grimpé de 6.03, passant à 945.20.

Le volume s'inscrivait à 13,140,000 actions. Les gains ont surclassé de loin les pertes dans le rapport de 886 à 465.



HUIT ANNEES DE BAISSE -- La production canadienne d'or pour 1968 a accusé une baisse de 250,000 onces -- soit environ $10 millions -- par rapport à 1967. Des chiffres publiés par le Bureau fédéral de la statistique indiquent que la production de 2,748,333 onces représentait une huitième diminution consécutive. (Graphique PC)

Les prix du marché

MONTREAL (PC) — Les prix de toutes les catégories étaient stables et la demande est demeurée assez bonne, sur les marchés à bestiaux de Montréal, cette semaine.

Les arrivages (dans l'est et dans l'ouest) ont été de 1,373 bêtes à cornes, 1,353 veaux, 259 porcs et 95 ovins.

Les bouvillons de choix se vendaient de $28.25 à $29.25, ceux de bonne qualité, de $26.75 à $27.75, ceux de qualité moyenne, de $25.25 à $26.50, ceux de qualité commune, de $18.75 à $25.

Les vaches de bonne qualité se vendaient de $19 à $21.25, celles de qualité moyenne, de $17.75 à $19.25, celles de qualité commune, de $16.50 à $18, tandis que les animaux très communs, destinés à la mise en conserve et à la charcuterie, se vendaient de $13 à $16.75.

Les taures de bonne qualité se vendaient de $23.25 à $23.50, celles de qualité moyenne, de $20.75 à $23.75, celles de qualité commune, de $17.50 à $21.75.

Les taureaux de bonne qualité se vendaient de $23 à $25, ceux de qualité commune et moyenne de $20 à $22.75.

Les moutons de bonne qualité se vendaient de $14 à $19, ceux de qualité commune, de $9.50 à $12.

Bénéfices

Par la PRESSE CANADIENNE

Campbell Red Lake Mines Ltd., pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1968: $3,184,407, soit l'équivalent de 80 cents l'action, au regard de $2,529,296 et 63 cents l'action en 1967.

Canada Bread Co. Ltd., pour le semestre terminé le 14 décembre 1968: $427,137, soit l'équivalent de $1.28 l'action, au regard de $308,794 et 90 cents en 1967.

Imperial Oil Ltd., pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1968: $100,000,000, soit l'équivalent de 78 cents l'action, au regard de $95,000,000 et 75 cents l'action en 1967.

United Funds Management Ltd., pour le trimestre terminé le 30 novembre 1968: $352,502, soit l'équivalent de 28.2 l'action, au regard de $178,134 et 14.3 cents l'action en 1967.

Dollar canadien

NEW YORK (PC)—Le dollar canadien était inchangé et cotait à 93 15-64 et devises américaines. Il était à 93 15-64 il y a une semaine.

La livre sterling était en baisse de 11-64 et cotait à $2.38 57-64.

Dollar américain

MONTREAL (PC)—Le dollar américain était inchangé et cotait à $1.07 1-4 en valeurs canadiennes.

La livre sterling était inchangée et cotait à $2.56 1-4.

Billets du trésor

OTTAWA (PC) — Nouvelle émission de Billets du Trésor à échéance de 91 jours annoncée jeudi: $140,000,000, à un taux et rendement moyens de 98.438 et 6.36 pour cent, au regard de $130,000,000, à 98.433 et 6.39 pour cent la semaine dernière.

Billets à 182 jours: $35,000,000 à un taux et rendement moyens de 96.829 et 6.57 pour cent, au regard de $30,000,000, à 96.810 et 6.61 pour cent la semaine dernière.

THEATRE VENISE SAINT-CESAIRE

Sam. Dim. Lun. 25, 26, 27, Janv.
Toute la famille - Enfants 50¢
Représentations
Lundi sur semaine 7h.30 p.m.
Samedi 8 h. p.m. Dimanche 2 h. Continuel.

CAPTIVANTES.. CARESSANTES..



Frederick STAFFORD | Mylene DEMONGEOT | Raymond PELLEGRIN

Aussi
AVENTURE A BEYROUTH
avec
Sara Montiel, Fernand Gravey, Magali Noël



SPECTACLES
• CINEMA • DANSE • CONCERTS

Carnaval de Granby

ce soir VENDREDI 24, Balade en traîneau départ 7.30 stationnement Centre-Court Danse à Mont-Gale

SAMEDI 25, Souper Canadien Domaine Léonard

DIMANCHE 26, Danse en plein air

HOTEL Mont Shefford

Biergarten Bavarois
HOTEL
ENSEMBLE John & Gerry
Venez chanter, Danser, Rire, vous amuser comme à l'expo!
Ambiance... Atmosphère... orchestre Bavarois
Hôtel Mont-Shefford Ltée
Pour réservations: 378-4661
393 Principale Granby

HOTEL BALMORAL
180, Montée des Trentes ~ MONT ST-HILAIRE
SPECTACLES VEN. et SAM. 11h.30 P.M. DIM. 5h.30 P.M. et 9h.30 P.M.
AUCUN FRAIS D'ENTREE:
EN VEDETTES
MINIM-HOMME - Comédien
ALAIN BLAIN - Chanteur M.C.
DANSEUSE - PAULA
RICHARD PARIS Et son Ensemble
Dimanche Soir 9h.30 P.M.
EN PRIMEUR "LA POULE AUX TRESORS AVEC LE CHEVALIER D'OR" GROS LOT $1500.
Tous les Jours de 4h.P.M. à la Fermeture
Serveuse-Danseuse à Go-Go. -Topless.

LE GRANDY
Rendez-Vous Bar.



en vedette cette semaine
LES GANTS BLANCS
Les salles Flamingo et Sombrero sont à votre disposition pour Noces - Banquets et Réceptions pour réservations: 372-3363

En vedette cette semaine
Anita FUNARO
Chanteuse, m.c.
TANIATA
Charmante danseuse
Hôtel WINDSOR Granby
Roger CHERRIER
Chanteur-guitariste western
Un spectacle à ne pas manquer

NOUVEAU RECITAL



LES JEROLAS
Cinéma le Paris
Saint-Hyacinthe
Jeudi, 30 janvier 1969 8 h. 30
En première partie:
LES GARCONS DE MINUIT
Billets réservés: $2. - $3. - $4.
En vente : André Perrault, disques

CINEMA LE PLAZA
Plaza Granby Tél 378-2455
Du SAMEDI 25 au VENDREDI 31 janvier
LE SEXE ET L'AMOUR dans l'univers de demain



La troublante Jane Fonda dans "Barbarella" en couleurs, incarne une voyageuse interplanétaire de la terre qui va séduire les habitants des autres planètes, Jupiter, Saturne, etc. et va leur enseigner comment s'aimer comme les terriens. Le second film est "30 minutes de sursis" avec le fameux Sidney Poitier.

THEATRE PALACE GRANBY, QUE TEL.-372-4466
DIMANCHE à SAMEDI 26 JANVIER AU 1ER FEVRIER
EXCEPTE MERCREDI 29 JANVIER, CONCERT. RESERVE AUX ADULTES 14 ANS



LOUIS DE FUNES
Les producteurs de "La grande vadrouille" sont fiers de vous présenter de nouveau:
Le démon farceur
dans
Le Petit Baigneur
EN COULEURS
Realisé par ROBERT DHERY
Produit par ROBERT DORFMANN
avec ANDREA PARISY ROBERT DHERY



CONCERT
MERCREDI, LE 29 JANVIER; à 8.30
Billets en vente: au Théâtre, Pharmacie Centrale, 182, rue Principale
TEX LECOR



Hôtel ROYAL
Granby
En grande vedette
Jeannine Lévesque
Chanteuse vedette
Rémy MARTIN
Chanteur. m.c.
JACQUELINE
"La Mystérieuse"
Aguichante danseuse
la semaine prochaine GIGI et JACQUES

L'Hôtel St-Paul d'Abbotsford
Vous invite à la danse
De RETOUR: Samedi soir
"LES GAMINS DU RYTHME"
4 musiciens-Instrumentistes



Les vendredis soirs
Samedis et Dimanches
Matinées et soirées,
VENEZ RENCONTRER NOS JOLIES Serveuses-Danseuses à Go-Go
. MUSIQUE CONTINUELLE
. ATTRACTION
. FILM PSYCHEDELIQUE
Pour Votre Réception de Mariage
EVITEZ LES DESAPPOINTEMENTS
RESERVEZ DES MAINTENANT: Appelez
M. Mme J.A. Bertrand Prop. Tél: 379-5758-9613

SAINT - JEAN

Réunion des membres de la SSJB mercredi

ST-JEAN-- Mercredi, le 29 janvier, à 8 h. p.m., se tiendra au Centre des oeuvres de Saint-Jean, une assemblée de la Société Saint-Jean Baptiste mixte de Saint-Jean.

A cette occasion, il y aura initiation de nouveaux - membres et un invité d'honneur.

On terminera la soirée par un buffet froid et des divertissements.

Achat d'un projecteur

ST-JEAN-- Si les prévisions budgétaires le permettent, le service des achats de la cité a été autorisé par les conseillers, lors de la réunion spéciale, d'acheter un nouveau projecteur pour la cinémathèque municipale, au coût de $586.30.

Recensement municipal

ST-JEAN-- Le Bureau de Relevé Technique, par son directeur de recherche, M. Claude-Fyen Gagnon, a offert ses services en vue de la préparation du recensement municipal.

Lors de la réunion spéciale du conseil municipal, M. Bruno Choquette, maire, a déclaré que ce recensement devrait se faire conjointement avec la Commission scolaire de Saint-Jean et la Ville.

Délégués

ST-JEAN-- Des membres de la Société Saint-Jean Baptiste du diocèse de Saint-Jean assisteront, samedi le 25 janvier, à une session d'étude sur le Bill 85 et le projet de mémoire de la Fédération des SSJB du Québec.

Le lieu de la session sera l'école Marguerite de la Jemmerais, en face du motel Fontainebleau, entrée boulevard l'Assomption, à Montréal.

Cette session d'étude sera présidée par Me Yvon Groulx, président de la Fédération des SSJB du Québec.

Invitation

IBERVILLE-- Le Cercle d'accueil d'Iberville organise une grande soirée dansante qui aura lieu samedi, le 25 janvier, à 8 heures, à son local. Tous les membres et leurs amis sont cordialement invités.



LES RESIDENTS de la municipalité de Clarenceville ont assisté à une soirée oecuménique, à Noyan, dans le cadre de la Semaine de l'unité chrétienne. Sur la photo, nous reconnaissons, de gauche à droite: M. l'abbé François Tanguay, curé de la paroisse de Clarenceville; M. l'abbé Robert Fontaine, curé de Saint-Sébastien; le Révérend Peter Asbil, de l'Eglise anglicane; le Révérend R. Gohenn, de l'Eglise méthodiste libre et M. l'abbé J.H. Signori, de Noyan. N'apparaît pas sur la photo, le Révérend Douglas Wilson de l'Eglise unie de Clarenceville.

Les résidents de Clarenceville ont assisté à une réunion oecuménique

CLARENCEVILLE (DNC) - Dans le cadre de la Semaine de l'unité chrétienne, les citoyens des municipalités de Clarenceville et de Noyan ont assisté à une célébration oecuménique de la parole.

Cette cérémonie groupait les quatres communautés chrétiennes de la région soit, l'Eglise anglicane de Clarenceville et de Noyan, l'Eglise méthodiste libre, l'Eglise catholique romaine et l'Eglise unie de Clarenceville.

Cette célébration oecuménique de la parole a été présidée conjointement par le Révérend Peter Asbil, le Révérend Douglas Wilson, M. l'abbé François Tanguay et le Révérend R.E. MacCallum.

C'est la Révérende Soeur Monique Bienvenue qui s'est occupée des chants liturgiques et Mme Clem Derick touchait l'orgue.

A l'issue de cette cérémonie, il y a eu une rencontre fraternelle à l'hôtel de ville de Noyan.

Les nations d'expression française ne peuvent subsister et progresser qu'en s'associant, dit M. Debré

PARIS (AFP) — "L'ensemble des nations d'expression française ne peut subsister qu'en progressant et ne peut progresser qu'en se reconnaissant et en s'associant," a déclaré M. Michel Debré, ministre des Affaires étrangères, dans le toast qu'il a prononcé au cours de déjeuner offert au Quai d'Orsay en l'honneur de M. Jean - Guy Cardinal, ministre de l'Education du Québec.

Après avoir évoqué les souvenirs historiques, "est-ce le souvenir du passé qui nous donne si grande joie de vous voir", a-t-il dit, le ministre français a précisé qu'il "fallait une élévation sociale généralisée, des capacités techniques en perpétuelle croissance, un accès direct et facile à tout ce qui fait la richesse et la gloire pour que subsiste une collectivité telle que la vôtre".

"Mais il y a davantage, a poursuivi M. Debré, plus que l'effacement d'un remords, plus que la satisfaction de cette confiance, une communauté française retrouvée est une chance accrue de vie pour tous."

Citant les paroles du général de Gaulle: "Nous sommes en un temps où la compétition est totale et où elle est impitoyable", M. Debré a ajouté que "l'esprit de ceux qui voudraient résister, s'affirmer eux - mêmes risquait d'être écrasé sous le poids d'avantages matériels". "Or, si la France est une terre, si la France est une nation, a-t-il dit, il y a, de part le monde, d'autres terres, d'autres nations qui ont en commun avec la France la volonté de beaucoup sacrifier pour demeurer, que dis-je pour se développer en fonction de leur communauté de culture, d'idéal, d'intérêt comme de morale".

M. Cardinal

Pour sa part, M. Jean - Guy Cardinal, en réponse au discours du ministre des Affaires étrangères, a observé que les rencontres franco - québecoises, qui allaient croissant, étaient certes d'ordre politique aussi bien qu'économique, technique ou culturel, mais qu'elles étaient d'abord des réunions d'amitié. "S'entretenir avec les ministres français, a-t-il dit, c'est s'entretenir entre amis".

"Nous désirons multiplier encore les rencontres avec les représentants de la France," a conclu le représentant du gouvernement québecois. "Aussi, souhaitons - nous vivement que vous, monsieur le ministre, puissiez venir prochainement au Québec."

Un contretemps

ST-JEAN-- A cause de circonstances incontrôlables, le tirage de l'Association des loisirs et de la Fabrique de Notre-Dame de Lourdes, qui devait avoir lieu le 19 janvier, a été remis au 15 mars prochain, lors du souper annuel canadien qui aura lieu à la salle Dorémi, à Saint-Luc.

Seconde alerte à la bombe à l'usine Iberville Fittings

ST-JEAN- Pour la deuxième fois en l'espace de quelques semaines, les membres de la Sûreté municipale de Saint-Jean ont été appelés à se rendre, hier matin, à l'usine Iberville Fittings, située sur la rue Cousins, à la suite d'un appel anonyme affirmant qu'une bombe devait exploser à cette usine locale.

Selon un porte-parole de la Sûreté locale, l'appel anonyme est survenu vers les 9h.a.m.

Immédiatement les agents de la Sûreté se sont amenés sur les lieux et ont fouillé de fond en comble cette usine.

On se souviendra qu'il y a quelques semaines, cette même usine de Saint-Jean de même que la compagnie Hosiery et aussi l'hebdomadaire anglais "The News" avaient subi des pertes matérielles assez considérables, par suite de l'explosion de coktails-molotov.

La Sûreté municipale de Saint-Jean poursuit d'ailleurs son enquête dans ces attentats à la bombe.

La police d'Iberville a reçu 3,827 appels au cours de 1968

IBERVILLE-- Durant l'année 1968, la sûreté municipale d'Iberville, sous la direction de M. Alexandre Houle a enregistré 44 vols, avec infraction représentant une valeur perdue de $1,074. Douze vols avec effraction ont été éclaircis.

Onze vols de véhicules-moteurs furent signalés. 10 voitures furent retrouvées et remises à leurs propriétaires.

On a signalé vingt-cinq vols représentant une valeur de $50 et plus au cours des douze derniers mois.

Un total de 107 bicyclettes ont été rapportées volées. 57 furent retrouvées.

La police a enquêté sur quatre fraudes en 1968.

En présentant son rapport annuel sur les opérations policières pour l'année 1968, le directeur Alexandre Houle souligne qu'un total de 3,827 appels ont été enregistrés au poste. Les appels à l'auto-patrouille s'établissent à 2,548.

En 1968, par ailleurs, la sûreté d'Iberville a enquêté sur 326 accidents de la circulation.

Une somme de $8,308.10 a été perçue pour diverses infractions aux lois municipales.

Les policiers ont fait 286 enquêtes. On a procédé à l'arrestation de 45 personnes. La sûreté a émis 105 sommations et 222 plaintes ont été déposées.

122 personnes ont été traduites devant les tribunaux ou sommées de comparaître.

Iberville a accordé 121 permis d'une valeur de $840,450 en '68

IBERVILLE- La ville d'Iberville a émis 121 permis de construction pour une valeur globale de $840,450 en 1968.

C'est ce qui ressort du rapport présenté par M. A.E. Létourneau, inspecteur en bâtiment, devant les autorités municipales réunies en assemblée mensuelle de janvier 1969.

L'an dernier, la ville avait octroyé 101 permis de construction représentant ainsi une valeur marchande de $486,400.

L'année record pour la ville d'Iberville fut 1965 alors qu'elle avait accordé des permis de construction pour une somme globale de $887,800.

En 1962, la ville avait donné des permis de construction pour un montant de $489,100; en 1963, pour $504,100; en 1964, pour $796,400; en 1966, pour $403,290.

Durant les douze derniers mois, il s'est érigé des maisons donnant 32 nouveaux logis à Iberville, comparativement à 16 en 1967.

En 1962, on avait émis 96 permis de construction à Iberville; en 1963, 102; en 1964, 89; en 1965, 96; en 1966, 85; en 1967, 101; et en 1968, 121.

Enquête sur les loisirs

ST-JEAN --- Le Service des loisirs de la rive sud métropolitaine, un organisme d'action régionale créé depuis quelques années, entreprend actuellement une première évaluation des ressources matérielles et humaines pour les fins de loisirs.

Cette étude couvrira les diocèses de Saint-Jean et de Valleyfield. Elle devrait être terminée vers le mois de juin 1969. Son but principal est d'obtenir un estimé aussi exact que possible des ressources qui existent déjà sur ce territoire.

Les principaux aspects de cet inventaire touchent: les activités de loisirs offertes à la population; l'évaluation des publics qui fréquentent ces activités; les moyens matériels disponibles (salles, terrains, ressources naturelles, équipement, etc...): le personnel engagé à temps plein ou partiel pour l'animation du loisir; les dépenses en immobilisation et en opération pour les biens et services de loisirs offerts à la populabion.

Un inventaire suppose que le recensement soit complet. Toutes les villes et villages de la région font partie de l'étude. Pour plus d'informations, sur ce projet et pour apporter à cette recherche vos suggestions communiquez avec Mlle Johanne L'Heureux, Service des loisirs de la rive sud métropolitaine, 699, boul. Curé Poirier, Ville Jacques-Cartier, Québec.

IBERVILLE

Saint-Jean a accordé 256 permis d'une valeur totale de $2,367,839 en 1968

ST-JEAN --- La construction résidentielle, commerciale et industrielle a atteint son plus bas niveau à Saint-Jean, au cours de 1968, par rapport à 1967.

En effet, la cité de Saint-Jean par l'entremise du bureau de l'ingénieur municipal, a émis quelque 256 permis de construction en 1968 pour une valeur globale de $2,367,839.

En 1967, la ville avait octroyé 306 permis de construction pour un montant de $4,384,842. Comparativement à 1967, la cité a donc délivré 50 permis de construction pour un montant de $2,017,003.

Au cours des douze derniers mois, quelque 57 permis ont été accordés pour la construction résidentielle représentant ainsi une valeur de $995,700.

148 permis de construction ont été émis par la cité pour des modifications, des agrandissements et des réparations en 1968, au secteur résidentiel.

La construction pour des fins commerciales a été répartie comme suit: 6 permis de nouvelles constructions pour une somme de $194,800 et 34 permis pour une valeur de $131,390 pour des modifications, agrandissements ou réparations.

Il est à noter qu'il n'y a aucun permis émis en 1968 pour l'érection de nouveaux édifices publics. Par ailleurs, 7 permis ont été accordés pour des modifications ou autres aux édifices publics, représentant un montant global de $460,674.

En 1968, la ville de Saint-Jean a donné deux permis de construction pour des fins industrielles pour une valeur de $325,000 et deux permis d'agrandissement industriel d'une valeur de $41,800.

Enfin, la construction a donné 99 nouveaux logis en 1968. En 1967, le nombre avait été de 98.



NOUVEAU PRESIDENT --- M. Jean Granger (à gauche) président sortant du Club Richelieu de Saint-Jean, remet le marteau symbolique à M. Maurice Morin, nouveau président du Club Richelieu pour l'année 1969.

Elections au syndicat de Croydon Furniture

ST-JEAN-- M. Germain Goyette a été réélu pour un deuxième terme consécutif à la présidence de la division Croydon Furniture de la section locale 78 du Syndicat International des Travailleurs du Bois d'Amérique, lors d'une réunion tenue à l'Hôtel National à Saint-Jean.

Les autres membres qui ont été élus à cette occasion et qui avec M. Goyette formeront le comité exécutif pour la nouvelle année sont: M. Pierre Samson, vice-président, et M. Jean-Guy Ménard, secrétaire.

NEGOCIATIONS

Les employés de Croydon ont procédé également au choix des membres de leur comité de griefs et de négociation. MM. Germain Goyette, Claude Saint-Georges et André Legault formeront ce comité.

DELEGUES D'ATELIER

Les délégués d'atelier pour la nouvelle année seront MM. Fernand Samson, Marcel Duquette, Maurice Saint-Pierre, Julio Almeida, Christian Goyette, André Laliberté, Galiano Marzioli et Jean-Guy Ménard.

C'est M. Maurice L'Ecuyer qui agissait comme président des élections.

M. Jean-Marie Bédard, vice-président du Syndicat International des Travailleurs du Bois dans l'Est du Canada, a procédé à l'assermentation du nouveau comité.

Les visites reprennent à l'hôpital de St-Jean

ST - JEAN-- L'épidémie de grippe est sur son déclin et les autorités de l'hôpital Saint-Jean ont décidé de lever l'interdiction des visites.

Le Dr Jean-Marie Côté, directeur général de l'hôpital Saint - Jean, demande cependant aux personnes qui sont atteintes de la grippe de ne pas se présenter à l'hôpital.

On sait que les portes de l'hôpital Saint-Jean étaient fermées aux visiteurs depuis le 3 janvier.

Des contingents quotas à être renouvelés

QUEBEC (PC) — Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. H.A. Olson, a annoncé hier qu'il avait été décidé que les producteurs de lait qui détiennent des contingents — QUOTAS — destinés à être subventionnés, sont tenus d'en demander le renouvellement chaque année.

Cette décision découle d'une proposition faite à la réunion sur la politique laitière convoquée à Ottawa par le ministre Olson le 2 décembre dernier.

A ce sujet, la Commission canadienne du lait est à préparer un vaste programme d'information et des avis seront adressés à tous les détenteurs de contingents pour les renseigner sur la méthode à suivre. La réalisation de ce programme fera que ceux qui ne demanderont pas le renouvellement de leur contingent perdront leur admissibilité aux subventions.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DU PERSONNEL

DIRECTEUR DES AGENCES DU NOUVEAU QUEBEC — Traitement initial jusqu'à $14,610. selon la compétence. Poste à Québec. Ministère des Richesses Naturelles.
- Coordonner et diriger le travail des agences locales et régionales du nouveau Québec. Assurer l'exécution administrative des politiques gouvernementales de ce territoire.
- Formation universitaire et plusieurs années d'expérience administrative, de préférence gouvernementale, dont quelques-unes à un niveau de conception et de direction. Le titulaire de ce poste doit visiter périodiquement chacune des agences.
- Concours 69S-1366. S'inscrire avant le 7 février 1969.

AGENT DE COMMERCE EXTERIEUR — Traitement initial jusqu'à $12,850. Ministère de l'Industrie et du Commerce. Postes à Montréal.
- Contribuer à l'expansion des industries du Québec sur les marchés extérieurs; fournir l'assistance technique à l'exportation. Effectuer des études de marchés pertinentes. Participer à l'organisation de missions commerciales et d'expositions industrielles à l'étranger.
- Diplôme universitaire de préférence en sciences commerciales ou administratives. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine des exportations, de la recherche et de la mise en marché peuvent suppléer à l'absence du diplôme.
- Concours 69PE-2102. S'inscrire avant le 31 janvier 1969.

COMPTABLE LEGISTE — Traitement initial jusqu'à $12,850. Office du développement de l'est du Québec. Poste à Rimouski.
- Conseiller les agents de développement industriel affectés au travail d'inventaire, d'évaluation et de promotion industrielle dans la région du Plan de Développement de l'Est du Québec en regard des problèmes comptables et juridiques.
- Diplôme universitaire en droit ou en sciences commerciales. Le candidat devra être un comptable possédant des connaissances juridiques ou un juriste familiarisé avec les sciences comptables.
- Concours 69PL-2102. S'inscrire avant le 31 janvier 1969.

DEPUTE-REGISTRATEUR — Traitement initial de $7,560 à $10,260 selon la compétence. Poste à Sherbrooke.
- Assister le registrateur qui assume les responsabilités du bureau d'enregistrement tant au point de vue juridique qu'administratif.
- Détenir un diplôme en Droit d'une université reconnue et quelques années d'expérience ou une 11e année d'études et quinze (15) années d'expérience jugée pertinente à la fonction.
- Concours 69SS-5439. S'inscrire avant le 14 février 1969.

DEPUTE REGISTRATEUR — Traitement initial de $5,500 à $7,850 selon la compétence. Poste à Joliette.
- Assister le registrateur dans ses fonctions d'officier de justice.
- 11e année d'études et 9 années d'expérience dans un travail de bureau dont 6 pertinentes, OU avoir une formation juridique.
- Concours 69SJ-5439. S'inscrire avant le 31 janvier 1969.

AGENT DE RECLAMATIONS A LA COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL — Traitement initial de $5,150 à $6,250 selon la compétence. Postes à Québec.
- Recueillir les renseignements pertinents à l'établissement des réclamations à la suite d'accidents de travail. Etablir l'admissibilité et la nature des indemnités.
- Avoir réussi la 11e année d'études dans une institution officiellement reconnue et posséder neuf (9) années d'expérience partiellement reliée à la fonction. Une scolarité plus avancée peut compenser pour une partie de l'expérience.
- Concours 69P-5408. S'inscrire avant le 31 janvier 1969.

AGENT D'EVALUATION TECHNIQUE — Traitement initial de $5,892 à $10,290 selon la compétence. Postes à Québec, Montréal, Hull et Trois-Rivières.
- Etablir la valeur du déplacement ou de l'altération de toute propriété pour la construction de routes, de ponts et d'immeubles.
- 11e année d'études. 10 ans d'expérience dont cinq (5) en évaluation des immeubles.
- Concours 69P-5404. S'inscrire avant le 31 janvier 1969.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent **s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec** en remplissant le questionnaire "DEMANDE D'EMPLOI" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission :

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4
1454, rue de la Montagne, Montréal 25

et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

DES OFFRES

Ministère des Travaux Publics
(Revision du lieu d'entrée des soumissions)

Projet : 371-68a **à : Shawinigan Sud**

Des soumissions cachetées seront reçues par le Ministère des Travaux Publics pour :

LA CONSTRUCTION DE LA PHASE 2
DE L'HOPITAL GENERAL ST-MAURICE
(VENTILATION ET CLIMATISATION)

CLOTURE DES SOUMISSIONS :
MARDI, LE 4 FEVRIER 1969 à 3:00 HEURES P.M. (H.N.E.)

Des soumissions séparées seront reçues au Bureau des Soumissions Déposées, 4970 Place de la Savanne, Montréal et à 675 Marguerite Bourgeois, Québec.

Tous les autres items de l'appel d'offres no. 371-68 paru le 10 janvier 1969 dans les journaux restent inchangés.

Le Sous-Ministre,
J.A. LAURENDEAU
pour J.A.Dugas

Au fil de l'actualité

"Double jeu", un spectacle inusité

MONTREAL (PC) — "Double Jeu", spectacle inusité qui tient d'une nouvelle forme théâtrale, est actuellement à l'affiche de la Comédie-Canadienne.

Françoise Loranger, auteur de cette pièce qui incite le spectateur à s'intégrer à l'expérience du jeu de vérités, même à y participer puisque qu'on invite des gens à improviser sur scène, cherche à définir dans une formule différente, l'aspiration profonde de l'être humain à la liberté et au bonheur.

Les personnages incarnent des élèves adultes d'un cours du soir, appelés à passer un test de comportement qui les amènera à s'interroger sur eux-mêmes. Dans un genre de psychodrame, les élèves s'identifient à des personnages dont une jeune fille qui veut à tout prix traverser une tumultueuse rivière pour marcher ensuite à travers un marais, afin de retrouver un jeune homme dont elle est amoureuse.

D'autres élèves offrent des variantes au thème symbolique de la recherche du bonheur.

Le jeune metteur en scène André Brassard, âgé de 22 ans, sort des sentiers battus pour cette forme de présentation, car il estime que le spectateur ne doit plus se contenter de suivre béatement la trame d'une pièce, mais plutôt d'y participer.

Parmi l'équipe de comédiens jouant ce genre de création collective, on cite notamment Dyne Mousseau, Lionel Villeneuve, Jacques Galipeau, Denyse Proulx, Madeleine Langlois, Rita Lafontaine, qui entrent dans le jeu en exprimant de diverses façons le test du comportement.

Il convient de signaler l'ingénieux dispositif scénique de Germain et la musique originale des Alexandrins, qui apportent une contribution à ce spectacle inhabituel.

Kierans fera son possible

OTTAWA PC - Le ministre des Postes, M. Eric Kierans, a indiqué hier aux Communes qu'il ferait tout en son pouvoir dans le but de congédier le moins d'employés possible quand la semaine de travail de cinq jours entrera en vigueur.

Répondant à M. David Orlikow, NPD - Winnipeg Nord, M. Kierans a dit que les négociations se poursuivaient avec les représentants du syndicat et qu'il espérait bien trouver de nouveaux emplois à tous ceux qui seraient touchés par cette décision.

M. Orlikow avait demandé au ministre l'assurance que des employés permanents ne seraient pas congédiés tant qu'il resterait des employés temporaires au service du ministère.

Nouveau directeur de l'information

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Allan MacEachen, a annoncé hier la nomination de M. Gilles Chiasson au poste de directeur de l'information de son ministère.

Agé de 42 ans, le nouveau directeur de l'information devra planifier et réaliser les programmes d'information concernant l'activité du ministère au Canada et les services qu'il met à la disposition de la population canadienne.

M. Chiasson était depuis 1966 au ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources.

Avant son entrée dans la fonction publique, M. Chiasson avait été chef de l'information à L'Evangéline, journal de Moncton, et rédacteur de nouvelles au poste CBAF de Radio-Canada à Moncton.

Pour M. Trudeau ce n'est qu'un "événement social"

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a qualifié hier aux Communes "d'événement social" le dernier incident qui a marqué cette semaine les relations entre la France et le Canada.

L'ancien premier ministre conservateur, M. John Diefenbaker, avait demandé au premier ministre s'il avait l'intention de protester auprès du général de Gaulle contre la façon quelque peu cavalière dont il avait traité l'ambassadeur du Canada à Paris, M. Paul Beaulieu, à l'occasion de la visite cette semaine de la délégation québécoise dirigée par M. Jean-Guy Cardinal, ministre de l'Education du Québec.

M. Diefenbaker estime qu'il serait également opportun de rappeler au président de la France "le sacrifice suprême de milliers de Canadiens sur le sol français au cours des deux derniers conflits mondiaux".

M. Trudeau a répliqué qu'il s'agissait dans ce cas d'un "événement social" auquel le gouvernement de Paris avait le droit d'inviter qui il voulait bien et que de toute façon "notre ambassadeur à Paris savait bien où il pouvait prendre un bon repas".

M. Beaulieu n'avait pas été invité à participer à un dîner d'Etat offert en l'honneur de M. Cardinal mercredi soir.

M. Diefenbaker a également demandé à M. Trudeau s'il avait évité de se rendre à Paris lors de son récent voyage outre-mer à cause de la froideur de nos relations.

M. Trudeau a répliqué qu'il avait espéré un climat plus favorable à Rome après la conférence des premiers ministres du Commonwealth mais qu'il n'avait pas été chanceux et que même là il avait été accueilli sous la pluie.

Certaines suggestions au sujet du bill des langues officielles

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a déclaré hier aux Communes que certaines suggestions avaient été faites aux ministères fédéraux en vue de l'entrée en vigueur du bill sur les langues officielles.

En réponse à une question de M. Walter Dinsdale (PC — Brandon-Souris), M. Trudeau a dit que le greffier du Conseil privé, avec sa permission, avait transmis il y a quelque temps une lettre à tous les ministères "pour les mettre au courant des voeux du gouvernement et prendre des mesures préparatoires à l'entrée en vigueur du bill".

Le bill sur les langues officielles a reçu sa première lecture l'automne dernier et devrait normalement être étudié en seconde et troisième lectures au cours de la présente session.

Le premier ministre a expliqué, pressé par les membres de l'opposition, que les suggestions faites et transmises par le greffier du Conseil privé, étaient contenues dans quatre paragraphes.

Il ne croyait pas que ce geste ait enfreint les privilèges de la Chambre.

Il a ajouté qu'il ne pouvait accepter l'hypothèse que les suggestions aient entraîné des démissions, (comme des membres de l'opposition l'ont laissé entendre) par suite d'une mauvaise interprétation.

Fondation d'un cercle social de la presse québecoise

QUEBEC (PC) — Les journalistes de la presse écrite et parlée de la région de Québec ont enfin réalisé un projet caressé depuis plusieurs années, la fondation d'un cercle social de la presse québecoise.

C'est samedi prochain qu'aura lieu l'inauguration officielle Cercle des journalistes situé à l'auberge Au Grand Boulevard, au rond-point du pont de Québec.

Outre les journalistes, le club social groupera les directeurs et agents d'information des différents ministères du gouvernement provincial, les secrétaires de presse, les agents des relations publiques, les photographes et cameramen de presse.

La fondateur du club, M. Roger Rioux, correspondant parlementaire du quotidien Montréal-Matin, estime à 400 le nombre de membres que pourrait accueillir le club social.

Cette nouvelle association aura pour but principal de favoriser les contacts entre gens oeuvrant dans le domaine de l'information et des communications dans la région de Québec.

Elle permettra aussi d'affilier à la future fédération professionnelle des journalistes du Québec tous les journalistes répondant à la définition de la FPJO et qui ne pourraient être accrédités autrement.

NOUVELLE BRÈVE

La mise en vente libre, en Grande-Bretagne, de la pilule et autres drogues contraceptives n'a pas eu pour effet d'accroître la promiscuité sexuelle.

CARNAVAL DE ST-CESAIRE

INVITATION AU PUBLIC A PARTICIPER AUX DIFFERENTES ACTIVITES A COMPTER DU 25 JANVIER AU 1 FEVRIER



Mlle Raymonde Beaudry



Mlle Jacinthe Bienvenue,



Mlle Ginette Deschamps

L'une d'elles sera élue Reine du CARNAVAL '69

COURONNEMENT LE 31 JANVIER à la Salle Horizon de St-Césaire

PROGRAMME

Samedi 25 janvier Midi: Parade
1.00h. Compétition sur la Patinoire de l'Ecole St-Vincent
8.00h. Hockey à l'Aréna de Granby
1ère Joute Cannoniers rencontre Ste-Sabine
2ième Joute Juvéniles

Dimanche 26 janvier
1h.30 PARADE
5h.30 SOUPER CANADIEN-DANSE

Lundi 27 janvier
7h.30 Hockey "OLD TIMERS" Cannoniers

Mardi 28 janvier
8h. Ballon-Balai - Autorités Municipales

Mercredi 29 janvier
8h. Sleigh-Ride et Café au Retour

Jeudi 30 janvier
Bingo

Vendredi 31 janvier
8.h. P.M. COURONNEMENT DE LA REINE
des Loisirs pour le Carnaval d'hiver '69 de St-Césaire

BIENVENUE A TOUS

Félicitations aux duchesses
Voeux de Succès pour un Joyeux Carnaval.

D.D. Bean & Fils Canada Ltée.
Fabricants d'Alumettes en livrets
ST-CESAIRE

Voeux de Succès pour un Joyeux Carnaval.
"Votre marchand de confiance"
MARCHE METRO
Henri McGale, Prop.
ST-CESAIRE

A tous un Joyeux Carnaval.
H. PHANEUF & FILS
Quincaillerie
ST-CESAIRE

A tous un Joyeux Carnaval
TESSIER & FRERE ENR.
Fabricant Portes & Chassis
Vendeur Autorisé des chassis
SUPER-VISION
Roger Tessier, Prop. ST-CESAIRE

Voeux de Succès pour un Joyeux Carnaval.
ROGER BLANCHARD M.E.L.
ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
Spécialiste en Chauffage Electrique
TEL: 536-3174
1460, rue St-Paul ST-CESAIRE

Voeux de Succès pour un Joyeux Carnaval
Chaussures MORROW Inc.
ST-CESAIRE

Voeux de Succès pour un Joyeux Carnaval.
CAISSE POPULAIRE ST-CESAIRE
1201 Ave St-Paul Tél: 536-2341
Robert Coderre, Gérant

A Tous un Joyeux Carnaval.
CREMERIE CASAVANT LTEE
Beurre et Poudre de Lait
Téléphone: 536-3141
ST-CESAIRE

Meilleurs Voeux aux Duchesses,
Joyeux Carnaval à tous.
CANTINE NORMANDIN
"Le Roi de la Patate Frite"
Ouvert tous les jours
de 11h. A.M. à Minuit
ST-CESAIRE TEL: 536-3988

A tous Joyeux Carnaval.
W. GIROUX TRANSPORT ENR.
ST-CESAIRE

Voeux de Succès pour
un Joyeux Carnaval.
CLAUDE GENEREUX
Station Service "SHELL"
Service 24 heures
Rte Nationale 1, ST-CESAIRE

Voeux de Succès aux Duchesses,
A Tous Joyeux Carnaval.
P.M. CHOQUETTE
Fabrication de Ration balancée "Shur Gain"
Téléphone: 536-3002
ST-CESAIRE

Voeux de Succès au Carnaval de St-Césaire
A tous beaucoup de plaisir.
La Machinerie Idéale Co. Ltée.
Equipement pour Etables
Téléphone: 536-3133
ST-CESAIRE

Voeux de Succès & Joyeux Carnaval à tous.
Auberge Provencale
SPECIALITEE: Cuisine Française
Vos Hôtes: Marius et Laurette
988, rue Principale - ROUGEMONT

Joyeux Carnaval '69
Salle de Quilles Tremblay
TEL: 536 - 2872
960, rue Union
ST-CESAIRE

A tous un Joyeux Carnaval
BANQUE DE MONTREAL
ST-CESAIRE
François Brien, Gérant

A toute la Population
Joyeux Carnaval.
ROGER DESCHAMPS MEUBLES
1638, rue St-Paul ST-CESAIRE

SPORTS

St-Hyacinthe reprend seul la 3e position

Payette, blessé, se surpasse-Granby conserve son avance sur Sherbrooke

ST-HYACINTHE (Y.M.) -- Trois buts de Gilles Gosselin combinés à une performance extraordinaire de Andy Payette ont procuré aux Gaulois une importante victoire de 5 à 1 sur les Vics de Granby, hier soir à St-Hyacinthe. Payette a été d'autant plus spectaculaire et courageux qu'il souffrait d'une blessure assez grave au dos; ça n'a pas paru... Il s'agissait d'un match capital pour les deux clubs qui étaient sur un pied d'égalité au troisième rang du circuit, talonnés de près par les Castors de Sherbrooke.

Andy Payette a sans contredit causé à lui seul la défaite des Vics, volant à ces derniers plusieurs buts certains.

Ce gain permet aux hommes de Girouard de prendre seuls le troisième rang, deux points d'avance devant Granby.

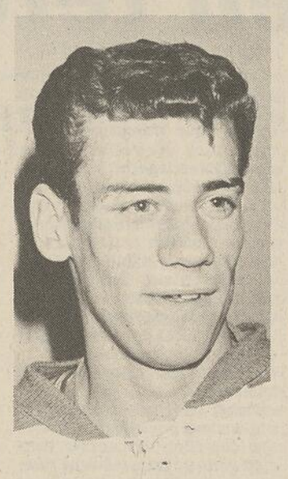
CHANCEUX.. MALGRE TOUT

Malgré tout, les Vics sont chanceux puisqu'ils ont conservé leur avance de 4 points sur les Castors de Sherbrooke, qui perdaient 4 à 3 à Victoriaville.

Dimanche soir, les Vics auront la visite des Gaulois de St-Hyacinthe, à 7h. 30. Ce soir, St-Hyacinthe joue à Chicoutimi.

Les Vics ont été malmenés du début à la fin, mais ils ont quand même joué deux bonnes périodes, comme c'est leur coutume. Payette a fait la différence . L'offensive du Granby a été limitée à un but au cours des deux derniers matches.

Ortuso - St-Jean - Larocque ont été la cible des gros Gaulois, et Ortuso a été blessé à la 3e période. On ignore s'il pourra revenir au jeu dimanche. St-Jean a été le seul joueur du Granby sur la glace qui a semblé vouloir prendre la défense de son coéquipier, sur ce jeu rude. Papineau a échangé quelques coups avec Paquette en 2e période... On peut s'attendre à un match fort enlevant dimanche soir à Granby; ce match marquera la fin du RADIO HOCKEY et de la fin de semaine des Vics.



Gilles GOSSELIN

LES ABSENTS

Charlie Poxon était le seul absent chez les Vics. Poxon souffre d'une blessure à une jambe. Ce dernier suit présentement des traitements à Montréal.

Guy Labelle qui a participé à la pratique de mardi soir dernier n'a pas joué. Il a été remplacé par le jeune Réal Gratton, emprunté au junior B.

LES COMPTEURS

Gilles Gosselin, avec trois buts, Réal Viens et Michel Cormier ont été les compteurs des Gaulois. Viens s'est également mérité trois passes, ce qui le place seul au premier rang des compteurs avec 66 points. Gilles Bédard a évité le blanchissage aux Vics.

PREMIERE PERIODE

Le premier engagement nous a présenté du jeu rapide et enlevant. Granby a forcé le jeu au départ mais une montée de Viens permit à Gosselin d'ouvrir le pointage après 1.10 de jeu.

Les Gaulois en ont surpris en pratiquant un jeu robuste dès le départ.

On a par la suite assisté à un duel de gardiens qui s'est poursuivi jusqu'à la fin de la période.

Trois punitions furent décernées dont deux aux Vics. Aucune ne fut coûteuse. Les Vics ont notamment raté d'excellentes opportunités alors que la défensive des Gaulois démontrait des signes de faiblesse. Lepage et Faita ont été frustrés respectivement à 14.00 et 5.00 par des arrêts-clés de Payette.

Les Vics ont protesté violemment à la toute fin, après que Ortuso eût frappé le poteau des buts.

Letarte repoussa 13 rondelles contre 9 pour Payette.

DEUXIEME PERIODE

Les élans ont été nombreux et rapides en deuxième période. La grande rivalité entre ces deux clubs s'est de nouveau fait sentir alors que les spectateurs ont pu assister à deux accrochages spectaculaires.

Payette a sauvé la situation devant Lepage à 7.00, pour finalement voir Gosselin compter à 7.17. Gilles Bédard ripostait avec une montée du tonnerre à 7.43, aidé de Délisle et Rousseau. Houde donna du mal à Payette à 12.00 après avoir effectué un lancer frappé de la ligue bleue.

Les esprits s'échauffèrent à 15.00 alors que P. Cournoyer et Papineau en venaient aux prises. Quelques instants plus tard, Paquette et St-Jean prenaient la relève.

Les joueurs Guy Rousseau et Pierre Thibault se sont mis en évidence durant les punitions aux Gaulois en contrôlant à volonté le disque. Bob Bédard passa près d'obtenir un lancer de punition alors que Nadeau fût pris en défaut au milieu de la période.

Letarte bloqua 8 rondelles contre 10 pour Payette.

TROISIEME PERIODE

Le jeu de position domina au début de ce dernier engagement. Paquette fut pénalisé à 7.25 après avoir frappé violemment Ortuso. Les Vics ne firent rien qui vaille durant cette punition. Payette devait de nouveau frustrer les Vics à 10.00 devant Délisle. Quelques instants plus tard, Papineau goûtait à la médecine de Payette. Réal Viens y allait de son 27e but de la saison à 11.28. Quelques instants plus tard, le joueur Ortuso fut durement ébranlé après avoir été frappé par Gratton.

Ce jeu fut suivi d'une bagarre entre St-Jean et Paquette. Letarte fut particulièrement brillant dans les cinq dernières minutes de jeu, faisant plusieurs arrêts spectaculaires, notamment devant Jean Rousseau à 16.00. Michel Cormier jouait de façon intelligente pour compter le dernier but de la joute à 17.01.

Letarte repoussa 15 rondelles contre 10 pour Payette.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1- St-Hyac.: Gosselin (Viens et Cartier) 1.10
Pun.: Gratton 3.49; Roy 10.38; Houde 15.22.

DEUXIEME PERIODE

2- St-Hyac.: Gosselin (Viens et Cartier) 7.17
3- Granby: G. Bédard (Delisle et Rousseau) 7.43
4- St-Hyac.: Gosselin (Viens et Cormier) 17.57
Pun.: Nadeau 10.54; P. Cournoyer 14.51; Papineau, 4 min. à 14.51;

TROISIEME PERIODE

5- St-Hyac.: Viens (---) 11.28
6- St-Hyac.: Cormier (Gratton et Y. Cournoyer) 17.34

ARRETS:
Payette 29;
Letarte 36,

Le Radio Hockey...24 heures

Ca débute ce soir, 7h, à CHEF-La réponse est aux sportifs-Dites Oui.!-$5,000.!

GRANBY - Dans quelques heures débutera à Granby un événement, ou plus précisément un marathon de 24 heures, dont l'issue peut nettement décider de l'avenir d'une équipe qui fait courir le nom de Granby sur toutes les lèvres, les VICS DE GRANBY .. C'est à 7 heures ce soir, à l'antenne de CHEF que commencera le marathon de 24 heures du RADIO HOCKEY .. CHEF, pour la seconde fois en moins de six mois, lance le défi à deux commentateurs, Robert L'Heureux et Bernard Brodeur, d'inciter la population de Granby et des environs à souscrire $5,000 pour une équipe locale. Le premier défi a été couronné d'un succès complet.. Celui des prochaines 24 heures le sera-t-il..? La réponse est OUI, car dans tout Granby, et même à l'extérieur, on ne parle que de ce marathon, cette tâche épuisante qui sera sûrement menée à bien par plus de 100 sportifs bénévoles qui seconderont CHEF et les Vics, et qui prendront tous les moyens pour atteindre l'objectif fixé, avant 7 heures samedi soir.

Rien n'a été négligé, et les Vics ont présenté une organisation du tonnerre, prête elle aussi à travailler 24 heures consécutives pour atteindre le but. La réponse est maintenant aux sportifs, et citoyens de Granby et de la région qui ont à coeur leurs VICS...

Bien des raisons doivent nous inciter à faire notre part:

1- Les Vics, c'est notre affaire à tous.
2- Les Vics nous font honneur partout où ils passent, malgré leur année et demie d'existence seulement.
3- Granby a besoin des Vics pour accroître sa publicité..
4- Les payeurs de taxes ont besoin des Vics pour aider le Palais des Sports.
5- Nos jeunes voient dans les Vics un but à atteindre.
6- Parce que nous le devons aux Vics...

Que ceux qui ne sont pas entièrement satisfaits des résultats de nos Vics depuis leur retour, reviennent en arrière, et se rappellent leurs nombreux exploits.. Ces exploits se répéteront dans le futur, à la condition que tout Granby les supporte.

Dès 5h30 ce soir, une vingtaine de jeunes filles téléphoneront à tous les foyers de Granby pour solliciter un don, si minime soit-il. Les sous font les piastres.. et les piastres, le succès. Que chaque foyer fasse sa part, et le RADIO HOCKEY égalera, et dépassera peut être le succès du RADIO BASEBALL...

Cette équipe de téléphonistes sera appuyée par une autre équipe de sportifs et joueurs des Vics qui iront chercher les dons dans les foyers.. D'autres bénévoles visiteront tous les établissements commerciaux de Granby et de la région pour grossir la cagnotte. Tous les moyens seront pris pour rencontrer et solliciter tout être vivant à Granby, et dans la région proche.

Que les sportifs, hommes d'affaires et simples citoyens qui n'ont pas le temps d'encourager régulièrement leurs Vics, trouvent dans ce RADIO HOCKEY l'occasion unique de faire une petite part, et l'objectif sera plus qu'atteint...

Que ceux qui, à compter de 5h30 ou 7h ce soir, se mettront au travail pour 24 heures consécutives ne soient pas déçus et découragés, samedi soir à 7 heures... Ils le font gratuitement; raison de plus de dire OUI...

Le bureau central du RADIO HOCKEY sera situé au restaurant Belval, rue Principale, dans une grande roulotte prêtée à l'organisation par la compagnie Rothman. M. Rolland Belval a aussi mis à la disposition de toute l'équipe le 3e étage de son restaurant, où sera situé le bureau chef de l'équipe..

Le RADIO HOCKEY de 24 heures, c'est pour cette fin de semaine. Notre devoir est de dire oui...Quelque soit le don que vous ferez, il est important.

N'oublions pas que ce RADIO HOCKEY, qui prendra fin officiellement samedi soir, à 7h, aura aussi ses répercussions dimanche soir, alors que les Vics auront la visite des Gaulois de St-Hyacinthe, dans un match fort important.. Voilà une raison d'encourager une première fois nos représentants.. sur la patinoire..pas vrai...

A CHEF

A CHEF, Robert L'Heureux et Bernard Brodeur, qui seront en ondes, sans interruption, durant 24 heures consécutives, se feront un devoir de mentionner les noms des personnes qui feront un don durant ces 24 heures...

Chaque don donnera une chance de gagner un fauteuil rembourré, don de M. André Gailloux, rembourreur et sportif bien connu.. Ce tirage aura lieu à 7 heures samedi soir, à la toute fin du marathon RADIO HOCKEY...

Oakland humilie le Canadien

Par AL MCNEIL

MONTREAL (PC)—Deux buts tard dans le dernier engagement ont permis jeudi aux Seals d'Oakland de disposer des Canadiens de Montréal 5-3 dans un match inter-divisions de la Ligue nationale de hockey.

Bob Dillabough et Gerry Ehman ont répliqué pour les Seals au dernier engagement après que Henri Richard eût porté le score 3-3 au début de la période.

Le défenseur Carol Vadnais, le centre Norm Ferguson et l'ailier Billy Hicke ont enfilé les autres buts des Seals, tandis que Jacques Lemaire et Jacques Laperrière complétaient le tableau pour les Canadiens.

Le jeu a été terne durant les 40 premières minutes pour les 15,821 spectateurs, mais le jeu s'est animé dans le dernier 20.

Dillabough a brisé l'égalité à 14:48 de la période finale lorsqu'il a intercepté une passe de Richard à la ligne bleue des Seals pour parvenir seul devant Vachon. Ce dernier est sorti de son filet pour tenter de l'arrêter mais Dillabough l'a habilement déjoué pour lancer dans un filet désert.

Le dernier but des Seals a été réussi alors que Vachon se précipitait au banc en faveur d'un sixième attaquant. Toutefois Ted Hampson a brisé une passe au centre et il a lancé en direction du filet désert. La rondelle a rebondi sur la clôture et s'est posée sur le bâton de Ehman qui n'a eu aucune difficulté à compter son 11e but de la saison.

Oakland a marqué deux buts durant des jeux de puissance aux première et deuxième périodes.

Vachon a été blessé par un lancer de Norm Ferguson alors qu'il restait seulement 54 secondes à jouer au deuxième engagement.

L'arbitre Bill Friday a décidé de mettre fin à la période et d'ajouter le temps à jouer au dernier engagement. Vachon s'est rendu à la clinique durant l'intermission et a reçu quatre points de suture à l'oeil gauche.

Les Canadiens ont eu un avantage de 37-27 dans les lancers et ont écopé de six des 13 punitions, dont quatre majeures, deux à chaque équipe.

SOMMAIRE

Première période:
1. Montréal, Lemaire 16 (Richard, Harris) 7:37
2. Montréal, Laperrière 4 (Richard, Cournoyer) 9:14
3. Oakland, Hicke 18 (Laughton, Perry) 16:15
Punitions — Roberts 10:30, Harris 15:56.

Deuxième période:
4. Oakland, Vadnais 11 (Perry, Marshall) 2:05
5. Oakland, N. Ferguson 15 (Ehman, Vadnais) 15:05
Punitions — Vadnais 4:13, J. Ferguson 13:56, Hicke 15:56, Watson, J. Ferguson, majeures, 17:46.

Troisième période:
6. Montréal, Richard 10 (Cournoyer, Laperrière) 11:12
7. Oakland, Dillabough 3 14:48
8. Oakland, Ehman 11 (Hampson, Watson) 19:29
Punitions — N. Ferguson, Rousseau 11:41, N. Ferguson, Rousseau, mineures, majeures, 14:03.

Lancers:

Oakland	11	9	7	—27
Montréal	10	11	16	—37

Gardiens: G. Smith, Oakland; Vachon, Montréal.
Assistance: 15,821.

Sherbrooke battu 4 à 3

GRANBY - Les Guépards de Granby de la Ligue Junior "B" des Cantons de l'Est, reviendront ce soir devant leurs partisans à 9h00 et tenteront de venger chez eux les deux dernières défaites subies respectivement aux mains d'Asbestos dimanche dernier et de Waterloo hier soir. La tâche sera lourde ce soir, puisque les hommes de Roger "Lefty" Auger devront affronter le club Asbestos, détenteur de la première position.

L'instructeur des Guépards compte bien sur le retour au jeu de quelques-uns de ses joueurs afin de présenter une formation plus complète contre le puissant Asbestos. Hier, contre Waterloo, les Guépards jouaient sans les services de R. Gamache, A. Pitre, R. Massé et R. Houle alors que Marc Courtemanche et Luc Perron participaient au match en dépit de blessures.

Actuellement au 5e rang, les représentants de Granby dans la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est comptent bien sur une victoire devant les leurs pour ne pas perdre de vue les Athlétiques de Windsor qui détiennent le quatrième rang, ou même pour s'en approcher, selon que Windsor gagnera ou perdra ce soir contre Lac Mégantic.

Il est certain que les Guépards mettront les pieds sur la glace avec la ferme intention de ne pas s'en laisser imposer par leurs puissants adversaires. La cédule ne leur permet plus de connaître de trop longues léthargies.

Detroit et Boston annulent

DETROIT (PA) — Le robuste Frank Mahovlich a enfilé ses 28e et 29e buts de la saison jeudi alors que les Red Wings de Detroit ont fait match nul avec les Bruins de Boston, détenteurs du premier rang de la division Est de la Ligue nationale de hockey.

Ken Hodge a enfilé les deux buts des Bruins, qui ont ainsi augmenté leur avance en tête à cinq points devant les Canadiens de Montréal, vaincus 5-3 par les Seals d'Oakland.

Les Bruins n'ont pas subi la défaite lors de leurs 12 derniers matches, tandis que Detroit n'a perdu qu'une fois au cours de ses 10 dernières rencontres.

SOMMAIRE

Première période:
1. Detroit, Mahovlich 28 (Delvecchio, Howe) 18:07
Punitions — Libett 1:22, Harris 5:12, Smith, mineure, Cashman, majeure, Leclerc, majeure, mauvaise conduite, 12:47, Marcotte 15:59.

Deuxième période:
2. Boston, Hodge 22 (Cashman, Orr) 5:57
3. Boston, Hodge 23 (Lesuk) 8:23
Punitions — Popiel 4:54, Green 12:25, Orr 13:46.

Troisième période:
4. Detroit, Mahovlich 29 (Popiel, Howe) 1:45
Aucune punition.

Lancers:

Boston	8	7	5	—20
Detroit	17	11	10	—38

Gardiens: Johnston, Boston; Sawchuk, Detroit.
Assistance — 14,898.

Rod Gilbert mène les Rangers à la victoire

NEW YORK (PA)—Rod Gilbert a compté deux buts et Vic Hadfield et Jean Ratelle ont participé aux trois buts des leurs alors que les Rangers de New York ont disposé des Kings de Los Angeles 3-1 jeudi soir dans un match inter-divisions de la Ligue nationale de hockey.

Ratelle a complété le score tandis que Ed Joyal a évité le blanchissage aux visiteurs devant 16,777 spectateurs.

Emile Francis dirigeait les Rangers en remplacement de l'instructeur régulier Bernard Geoffrion, qui a reçu l'avis de ses médecins de prendre trois semaines de vacances.

Hadfield a préparé le premier but du match, celui de Ratelle, son deuxième en 22 parties. Les deux joueurs ont ensuite préparé les deux buts de Gilbert, dont le premier à la deuxième.

Joyal a reçu une passe de Bill Flett pour ainsi marquer son 16e but de la saison, à la deuxième.

Mais Gilbert enfilait son 14e but de la saison quelques minutes plus tard alors que Ratelle et trois joueurs des Kings dont le gardien Gerry Desjardins, bataillaient devant le filet.

NEW YORK (PC) — LNH — SOMMAIRE

Première période:
1. New York, Ratelle 13 (Hadfield) 7:28
2. New York, Gilbert 13 (Hadfield, Ratelle) 14:26
Punition — Selling 11:29.

Deuxième période:
3. Los Angeles, Joyal 16 (Flett, Lemieux) 5:51
4. New York, Gilbert 14 (Hadfield, Park) 9:04
Punitions — Neilson 11:48, Amadio 16:12, MacDonald 17:34.

Troisième période:
Aucun but.
Punitions — Park 1:24, Rolfe 11:21, Lemieux 16:05.

Lancers:

Los Angeles	9	10	—	30
New York	10	15	2	—27

Gardiens: Desjardins, Los Angeles; Giacomin, New York.
Assistance: 18,777.

HOCKEY

LIGUE PROVINCIALE

V'Ville	41	23	15	3	160	122	49
Chicout.	40	22	17	1	145	145	45
St-Hyac.	41	19	21	1	139	170	39
Granby	42	17	22	3	139	142	37
Sherbr.	42	15	24	3	131	156	33
Ottawa	12	7	4	1	52	40	15

HIER

Granby 1 St-Hyacinthe 5
Sherbrooke 3 Victoriaville 4

CE SOIR

St-Hyacinthe vs Chicoutimi 9h30

SENIOR "B"

Iberville	37	27	8	2	190	102	56
Cowans.	40	26	10	4	201	151	56
Laprair.	39	16	16	7	147	134	39
J. Cartier	38	11	18	9	146	155	31
Dr'Ville	38	12	22	4	167	189	28
St-Michel	38	8	26	4	127	247	20

HIER

Laprairie 2 vs J. Cartier 4
Iberville 5 vs Cowansville 5

DIMANCHE

St-Michel vs Iberville
Cowansville vs J. Cartier
Dr'Ville vs Laprairie

JUNIOR "B"

Asbestos	25	17	4	4	145	77	38
Waterloo	29	16	9	4	107	86	36
Mégantic	25	14	7	4	114	73	32
Windsor	24	9	11	4	97	99	22
Granby	26	7	15	4	77	118	18
Magog	25	3	20	2	58	145	8

HIER

1 Granby vs Waterloo 6

CE SOIR

Asbestos vs Granby
Mégantic vs Windsor

LIGUE NATIONALE

Division Est

	G	P	N	PP	PC	Pts
Boston	26	8	10	171	114	62
Montréal	25	13	8	151	124	57
Toronto	21	12	10	132	114	52
Chicago	23	18	4	162	137	50
New York	23	18	4	123	113	50
Detroit	21	17	8	148	134	50

Division Ouest

St-Louis	22	12	11	128	91	55
Oakland	17	24	8	116	149	40
Los Angel	15	21	6	93	121	36
P'delphie	11	23	12	97	127	34
Pittsburgh	19	29	7	116	161	27
Minnesota	10	29	7	104	156	27

Résultats d'hier

Oakland 5 Montréal 3
Toronto 3 St. Louis 2
Los Angeles 1 New York 3
Boston 2 Detroit 2
Philadelphie 2 Chicago 2
Minnesota 3 Pittsburgh 1

Phil Pinard prop. de
SEVEN-UP GRANBY INC.
Hires-root-beer et orange Honee Gold Pure Spring
présente les activités du
Palais des Sports - Granby

Activités Palais des Sports
Vendredi 24 janvier

Petite Patinoire

4.00 p.m. High School
5.30 " Bantam St-Luc vs St-Patrick
6.30 " Bantam Assomption vs Notre-Dame
7.30 " Bantam High School vs St-Benoit
8.30 " Sans Pression Crino vs Coulombe & Fils
10.00 " Sans Pression Gabriel Lussier vs Garage Dufresne
11.30 " Lacasse & Frère St-Pie

Grande Patinoire

5.00 p.m. Bantam Pratique Ste-Famille
6.00 " Bantam Immaculée vs St-Eugène
7.00 " Récréative O'Keefe Grondin Sport vs Laiterie Leclerc
9.00 " Asbestos vs Guépards
11.00 " Les Compagnons St-Damase

Souscrivez au
RADIO HOCKEY
EN FAVEUR DES
Vics de Granby
DE LA
LIGUE PROVINCIALE SENIOR
Sur les ondes du Poste
CHEF
1450 AU CADRAN
DES CE SOIR 7H.00 P.M.
A SAMEDI SOIR 7H.00 P.M.
DIRECTEMENT DU RESTAURANT BELVAL
Bernard Brodeur et Robert L'Heureux
Vos commentateurs
Annonce autorisée par les Vics de Granby.

SPORTS

Les Guépards recevront Asbestos ce soir

A 9 heures, au Palais des Sports

GRANBY - Les Tigres de Victoriaville ont difficilement arrêté une poussée des Castors de Sherbrooke en 3e période hier, pour finalement remporter une victoire difficile de 4 à 3 sur les Castors, et augmenter à quatre points leur avance au sommet de la ligue Provinciale. Sherbrooke a ainsi perdu une opportunité de se rapprocher à 2 points des Vics et de la 4e position.

Les Tigres avaient enfilé 4 buts consécutifs dans les dix premières minutes de jeu, mais André Gagnon leur a fermé la porte par la suite, alors que Sherbrooke remontait lentement la pente.

Mentis, Bessette, Charron et Aubry ont compté pour les Tigres. Beckman enregistrait le premier but des siens à la première période, et Tessier réussissait les deux autres au 3e engagement. Lagueux a récolté deux passes.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1- V'Ville: Mentis (Labrosse Boudreau) 1.26
2- V'Ville: Bessette (---) 6.42
3- V'Ville: Charron (Chevalier) 8.30
4- V'Ville: Aubry (Morrissette Bessette) 10.00
5- Sherbrooke: Beckman (Foster - Lagueux) 12.08

Pun.: Bessette 15.28

DEUXIEME PERIODE

Aucun but

Pun.: Tessier .52; Morin et Beckman 6.28, Aubry 19.26.

TROISIEME PERIODE

6- Sherb.: Tessier (Leclerc) 8.36
7- Sherb.: Tessier (Langlois-Lagueux) 15.48

Aucune punition.

ARRETS:

Gagnon	15	15	13	- 43
Morrissette	14	13	11	- 38

Les As perdent leur meilleur pointeur pour quelques parties

QUEBEC (PC)—Le deuxième meilleur compteur de la Ligue américaine de hockey, René Drolet, des As de Québec, est au rancart pour au moins deux matches.

Le diminutif joueur de centre, qui a été blessé au genou gauche lors de la joute contre les Barons de Cleveland, samedi soir dernier, devra garder un plâtre durant une dizaine de jours.

Drolet souffre de ligaments étirés. Selon les médecins, le moyen le plus rapide de guérison dans un tel cas est un plâtre.

Québec devra donc se passer des services de son as pointeur pour la prochaine série de deux joutes au Colisée contre Cleveland.

Waterloo l'emporte facilement 6 à 1 sur les Guépards, hier

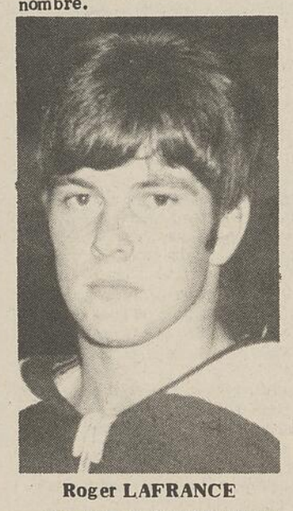
WATERLOO (GP) - Les Maroons de Waterloo ont repris l'exclusivité de la deuxième position de la ligue Junior B des Cantons de l'Est, hier soir à l'aréna de Waterloo, alors qu'ils ont battu les Guépards de Granby au compte de 6 à 1 dans une victoire marquée d'un jeu fort intéressant.

Il y aurait matière à en dire long dans ce match, tant il fut fertile en émotions de toutes sortes et de loin le plus captivant, cette saison à Waterloo. Roger Lafrance le vétéran capitaine des Maroons qui a eu sa part de malchance cette saison dans la ligue Junior B, a soudainement éclaté hier soir pour enfiler quatre buts et ainsi apposer sa signature à cette pièce théâtrale ponctuée de jeu extrêmement robuste, et surtout de plusieurs "batailles". 25 punitions ont été décernées par l'officiel Duggan qui, tout le long du match, a été à la hauteur de la situation. Mentionnons l'altercation des deux Courtemanche, Marc du Granby et Daniel du Waterloo qui, pour la troisième fois cette saison, n'ont pu déterminer lequel est le "fier à bras". Tant qu'au combat que se sont livré Yves Perron du Granby et Luc Hébert des Maroons, il fut le plus intéressant et on a vu deux gars qui semblaient posséder des talents de pugilistes et c'est le cas de le dire.

Pour en revenir au hockey, les Maroons ont excellé sur toute la ligne et la brigade défensive a de nouveau primé, Gilles Lessieur qui s'est fait ravir son deuxième blanchissage cette saison alors qu'il ne restait que cinq minutes de jeu dans la troisième période, a aussi tiré son épingle du jeu. Le but de Daniel Authier est le résultat d'une échappée et Gilles n'a pu rien faire devant le lancer de Authier.

Pour Waterloo, outre Roger Lafrance avec sa performance de quatre buts, Luc Hébert et Jean - Pierre Deneault ont complété le pointage. Yves Leduc a joué sa meilleure partie dans l'uniforme des Maroons avec une performance de quatre assistances.

Dès le début de la rencontre, on a senti que les Maroons avaient quelque chose au coeur et ils ont attaqué fermement, appuyant sur un jeu robuste, d'ailleurs Daniel Courtemanche Jean - Pierre Deneault, Roger Lafrance et Luc Hébert s'en sont donné à coeur joie durant 60 minutes de jeu, dispersant les mises en échec à volonté. Waterloo a pris une avance de deux buts au premier vingt, puis dans les deux autres périodes ils enregistrèrent le même nombre.



Roger LAFRANCE

Waterloo a écopé de 15 punitions et de nouveau le jeu défensif des Maroons ne pouvait mieux fonctionner alors qu'il a enregistré deux autres buts avec le désavantage numérique. Jamais la victoire des Maroons ne fut en danger, et Granby a connu ses meilleurs moments au troisième vingt alors que Waterloo a ralenti avec une avance de 4 buts.

Richard Houle, Réal Gamache et Réjean Massé n'étaient pas en uniforme pour les Guépards qui n'ont offert aucune résistance dans les quarante premières minutes de la partie.

Les deux clubs s'affronteront donc de nouveau dimanche à l'aréna de Waterloo à 2.15.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1- Wat.: Roger Lafrance (Y. Leduc, P. Russell) 6.47
2- Wat.: Roger Lafrance (Y. Leduc, P. Russell) 15.39

Pun.: Harbec, 3.33; Leduc, 3.33; Hébert et Théberge 6.55; Courtemanche et Authier 8.00.

DEUXIEME PERIODE

3- Wat.: Roger Lafrance (Y. Leduc, Normandin) 7.33
4- Wat.: L. Hébert (A. Nantel, D. Courtemanche) 19.26

Pun.: Deneault 4.52; Pagé 8.42; Nantel 13.50; Perron 16.00; Dupont 17.10; Authier 17.50; Dumas 19.50; D. Courtemanche et M. Courtemanche, maj. 12.50;

TROISIEME PERIODE

5- Wat.: R. Lafrance 3.36
6- Gran.: Daniel Authier 15.20
7- Wat.: J.P. Deneault (Russell Hébert) 17.31

Pun.: Picard 2.27; Normandin 2.55; Perron min., maj., 9.50; Hébert maj. 9.50; Courtemanche 9.50; Lallier 14.40; Normandin 16.54; Courtemanche min., mauvaise conduite, 19.50.

Cowansville et Iberville annulent

L'égalité en tête persiste

COWANSVILLE (PAD) - Un record d'assistance a été établi, hier soir, dans la ligue Senior "B" du Québec, alors que 2000 personnes ont témoigné d'une joute nulle entre les Castors de Cowansville et les Renards d'Iberville.

La partie, qui se termina au compte de 5-5, fut certainement la plus colorée à être présentée cette saison au Pavillon des Sports de Cowansville.

Les joueurs des deux camps ont tenu la lutte jusqu'à la dernière seconde du match et le moins qu'on puisse en dire, c'est qu'ils ont tous affiché un caractère de professionnel. Jeu de précision, vitesse étourdissante, mise en échec légale, cela résume très bien la note sur laquelle se déroula la partie.

Rochon, Cournoyer, Goyette et Ian Mayburry avec deux filets, dont l'un à 31 secondes de la fin pour égaliser, ont été les marqueurs du Cowansville. Denis Audette, Michel Lapalme et Serge Guérin, qui fut le leader des Renards avec un truc du chapeau, ont semé les espoirs des visiteurs.

La défensive des Castors a été très alerte au long du match et les protégés de Maurice Perreault n'ont réussi qu'à diriger 29 lancers sur Fortin, qui fut brillant. Jean Villemure s'illustra de son côté en repoussant 37 rondelles.

Mayburry, qui travailla avec acharnement pour les Castors, hier soir, ouvrit le pointage à la 38e seconde du premier vingt à l'avantage des siens, C'est à cette suite que les élans se succédèrent des deux côtés pour enfin aboutir au premier filet de Serge Guérin à 14.47.

Les spectateurs ont vite compris à l'issue de cette période que les deux équipes rivalisaient pour l'honneur du premier rang et qu'elles n'avaient pas l'intention de se laisser aller à la dégradation.

La deuxième période fut très favorable aux Renards, qui ont réussi à enfiler trois buts contre une seule réponse de Cowansville. Les Castors n'ont pas joué à l'allure du premier vingt et ils ratèrent plusieurs belles chances de compter, spécialement lorsqu'ils eurent l'avantage numérique de deux hommes.

Michel Lapalme et Serge Guérin en deux occasions, ont marqué les filets d'Iberville pendant cette période médiane, tandis que Rochon apporta la lueur d'espoir chez les Castors.

Les Castors se rallièrent au dernier engagement pour dominer le jeu pendant au moins quinze minutes. Leur travail acharné porta fruit et leur valut un march nul.

Cournoyer enfila d'abord le premier filet du troisième tiers alors qu'il compléta une superbe montée de Magella Dubois. Malgré la reprise hâtive de Denis Audette, peu de temps après, les partisans n'ont pas cessé de manifester leur confiance. Goyette diminua à 6.39 l'avance des Ibervillois à un seul point, alors qu'il présenta certainement, le plus beau but du match.

Enfin, Ian Mayburry ajouta le filet d'importance, lorsque Roland Morrisseau joua de stratégie et retira Fortin de son but une minute avant la fin.

SOMMAIRE

1. C'Ville: Mayburry (C. Lebuis) 0.38
2. I'Ville: Harrison (Chagnon) 14.47

Punitions: Harrison, 3.12; Mayburry 6.40; Perreault 17.35

DEUXIEME PERIODE

3. I'Ville: M. Lapalme (Audette) 5.38
4. I'Ville: Guérin (Harrison & Doyle) 7.09
5. C'Ville: Rochon (Mayburry & C. Lebuis) 9.18
6. I'Ville: Guérin (Doyle & Harrison) 11.09

Punitions: Martel, 13.15; Gosselin, 14.48

TROISIEME PERIODE

7. C'Ville: Cournoyer (Dubois & Mastin) 3.47
8. I'Ville: D. Audette (Chagnon & J.N. Audette) 5.08
9. C'Ville: Goyette (Bergeron) 6.39
10. C'Ville: Mayburry (Goyette & Bergeron) 19.29

Punition: Bergeron 15.28

Lancers: par C'Ville: 12, 11 14---37
par I'Ville: 6.-12,11 --29

Minnesota rejoint Pittsburgh

PITTSBURGH (PA) — Les North Stars du Minnesota ont compté un but par période sur des jeux de puissance jeudi pour vaincre les Penguins de Pittsburgh 3-1 et ainsi monter sur un pied d'égalité au cinquième rang de la division Ouest avec Pittsburgh.

Claude Larose, Danny O'Shea et André Boudrias ont marqué pour les North Stars, tandis que Charlie Burns évitait le blanchissage aux siens devant 3,806 partisans déçus.

Minnesota a ainsi mis fin à une série de 14 matches sans victoire, alors qu'il s'agissait d'une quatrième défaite en ligne pour Pittsburgh.

Larose a enfilé le premier but du match moins de deux minutes après le premier coup de sifflet. Son long lancer frappé a touché le bâton du gardien Les Binkley et a dévié dans le filet à 1:18.

O'Shea a marqué le but vainqueur à mi-chemin à la période médiane et Boudrias a scellé l'issue du match avec moins de six minutes à jouer à la troisième.

SOMMAIRE

Première période:

1. Minnesota, Larose 14 (Grant, O'Shea) 1:18
2. Pittsburgh, Burns 11 (Angotti, Price) 8:22

Punitions — Mattiussi :52, Goldsworthy 7:09, Arbour 12:42.

Deuxième période:

3. Minnesota, O'Shea 9 (Connelly, Parisé) 9:57

Punitions — Larose 1:42, Lagacé 8:15, Nanne 13:57, Parisé 19:58.

Troisième période:

4. Minnesota, Boudrias 4 13:58

Punitions — Price 12:12, McCord 14:47.

Lancers:

Minnesota	12	9	12	—33
Pittsburgh	10	11	7	—28

Gardiens: Maniago, Minnesota; Binkley, Pittsburgh.

Assistance — 3,806.

Le Club Autos-Neige Granby entreprend son programme

GRANBY -- Le Club Autos-Neige Granby a tenu hier soir une assemblée très importante au Pavillon du Détour sur le Chemin Roxton, assemblée à laquelle ont assisté une centaine de membres intéressés. L'ordre du jour a surtout porté sur l'élaboration d'un programme d'activités pour les prochaines semaines. D'importantes décisions y ont été prises. Voici, dans les grandes lignes le calendrier du programme que l'on s'y est fixé.

Samedi le 25 janvier, les membres du club autos-neiges de Granby effectueront une randonnée à Rougemont. Le départ se fera à 7.00 au local du club.

Le lendemain, dimanche le 26 janvier, on procédera à l'ouverture officielle du local du Club Autos-Neige Granby et le prix d'admission sera de $1.00. Dimanche le 2 février, le club se rendra à Valcourt lors d'une randonnée dont le départ de Granby est fixé pour 9.00; ceux qui auront participé à la randonnée pourront se rendre à l'église de Valcourt où une messe est fixée pour 11 h. 00. La semaine suivante, plus précisément dimanche le 9 février, les membres du club iront participer aux compétitions qui se dérouleront à Farnham. Le 16, un autre dimanche, le Club Autos-Neige Granby accueillera les membres des autres clubs d'autos-neige de la région immédiate. A cette occasion, les intéressés pourront participer ou assister à des compétitions.

Le Club Autos-Neige Granby élaborera davantage son programme d'activités à mesure que les activités se présenteront.

Ingrid Lafforgue impressionne au 2e grand prix féminin international

SAINT-GERVAIS (AFP) — La jeune et jolie française Ingrid Lafforgue, 20 ans, de Luchon, a remporté hier sa première grande victoire internationale en gagnant le slalom du 21ème Grand Prix féminin international de Saint-Gervais en 79"31 devant une autre Pyrénéenne, Annie Famose, 25 ans de Pau, 2ème en 79"58 et l'Américaine Judy Nagel, 3ème en 79"93.

Ingrid, fille de l'ex-champion Maurice Lafforgue et de la Suédoise May Nilsson, qui fut une des meilleures slalomeuses mondiales, avait collectionné depuis le début de la saison les places d'honneur.

La seconde manche comprenait 69 portes. Le temps était couvert et la température douce.

Stephanie Townsend, de Banff, Alta., a terminé 33e en 1:26.27, Judy Crawford, de Toronto, 50e en 1:30.95 et Diana Gibson, de Toronto également, 53e en 1:31.95. Judy Leinweber, de Kimberley, C.-B. a été disqualifiée pour avoir manqué des barrières tandis que Betsy Clifford, d'Ottawa, membre de l'équipe canadienne, a été disqualifiée après s'être blessée à la cheville dans la première manche.

Meilleur temps

Ingrid avait battu Annie Famose de 49.100 dans la 1ère manche, Judy Nagel de 69-100, Michèle Jacot de 1"06, Cathy Nagel de 1"06, etc. . . .

L'Américaine Cathy Nagel fut créditée du meilleur temps dans la seconde manche avec 37"95 devant sa compatriote Kiki Cutter 38"00, Annie Famose 38"08, les Américaines Barbara et Marylin Cochran 38"14 et 38"20, Judy Nagel 38"23, Ingrid Lafforgue 38"30, les Françaises Michèle Jacot 38"41 et Florence Steurer 38"48 etc. . .

Ingrid avait su conserver sa première place grâce à son sang froid: elle skia très bien sans prendre de risques excessifs.

Les Autrichiennes, la 1ère d'entre-elles étant Gertrud Gabl, 9ème, ont enregistré une lourde défaite, les Françaises et les Américaines se taillant la part du lion.

La Suissesse Schmidt-Bochatay, qui avait été creditée du 9ème meilleur temps total, a été disqualifiée dans la seconde manche, ainsi que la Britannique Gina Hathorn.

En Coupe du Monde, la France a réduit son retard sur l'Autriche et Annie Famose s'est rapprochée de Gertrud Gabl en tête du classement individuel.

Classement général

1 — Gertrud Gabl (Aut) 90
2 — Annie Famose (Fr) 81
3 — Rosie Mittermaier (All. Ouest) 71
4 — Wiltrud Drexel (Aut) 61
5 — Kiki Cutter (USA) 59
6 — Juditch Nagel (USA) 49
7 — Ingrid Lafforgue (Fr) 45
8 — Isabelle Mir (Fr) 39
9 — Florence Steurer (Fr) 30
10 — Françoise Macchi (Fr) 29

Toronto 3 St-Louis 2

ST-LOUIS (PC) — LNH —

SOMMAIRE

Première période:

1. Toronto, Horton 6 (Oliver) 19:06

Punition — Horton 8:52.

Deuxième période:

2. Toronto, Ellis 11 (Dorey, Oliver) 1:14
3. St-Louis, Cameron 10 (McCreary, Shock) 9:01
4. St-Louis, St. Marseille 9 (Picard, Sabourin) 17:15
5. Toronto, Ellis 12 (Keon) 19:40

Aucune punition.

Troisième période:

Aucun but.

Punitions — Harvey 4:21, Pelyk 12:44, St-Louis, punition de banc, purgée par B. Plager 14:20.

Chicago annule 2-2

CHICAGO (PA) — Le gardien Bernard Parent a repoussé 36 lancers jeudi soir pour permettre aux Flyers de Philadelphie de faire match nul 2-2 avec les Black Hawks de Chicago dans un match inter-divisions dans la Ligue nationale de hockey.

Dick Sarrazin et Jean-Guy Gendron ont compté pour les Flyers, tandis que Howie Young et Doug Mohns ont fait de même pour Chicago devant 16,666 spectateurs.

Chicago occupe maintenant le quatrième rang de la division Est sur un pied d'égalité avec Detroit et New York. Il s'agissait du quatrième match sans victoire pour les Black Hawks.

Sarrazin et Gendron ont marqué tour à tour à 16 secondes d'intervalle à la période médiane alors que les Hawks étaient punis.

Young a procuré une avance de 1-0 aux Black Hawks à la première période. Bobby Hull a également logé la rondelle dans le filet des Flyers mais l'arbitre Bob Sloan a jugé que le but n'était pas bon parce que Jim Pappin était à ce moment dans l'espace réservé au gardien.

SOMMAIRE

Première période:

1. Chicago, Young 1 (R. Hull, Maki) 18:22

Punitions — Stankiewicz 3:56, Van Impe 7:42.

Deuxième période:

2. Philadelphie, Sarazzin 9 (Gendron, Lacroix) 5:15
3. Philadelphie, Gendron 14 (Lacroix, Sarrazin) 5:31
4. Chicago, Mohns 12 (Mikita, Wharram) 9:11

Punitions — Marotte 2:21, Van Impe 7:42.

Troisième période:

Aucun point.

Punitions — Miszuk 10:49, R. Hull 19:51.

Lancers:

Philadelphie	8	10	8	—26
Chicago	17	12	9	—38

Gardiens: Parent, Philadelphie; DeJordy, Chicago.

Assistance — 16,666.

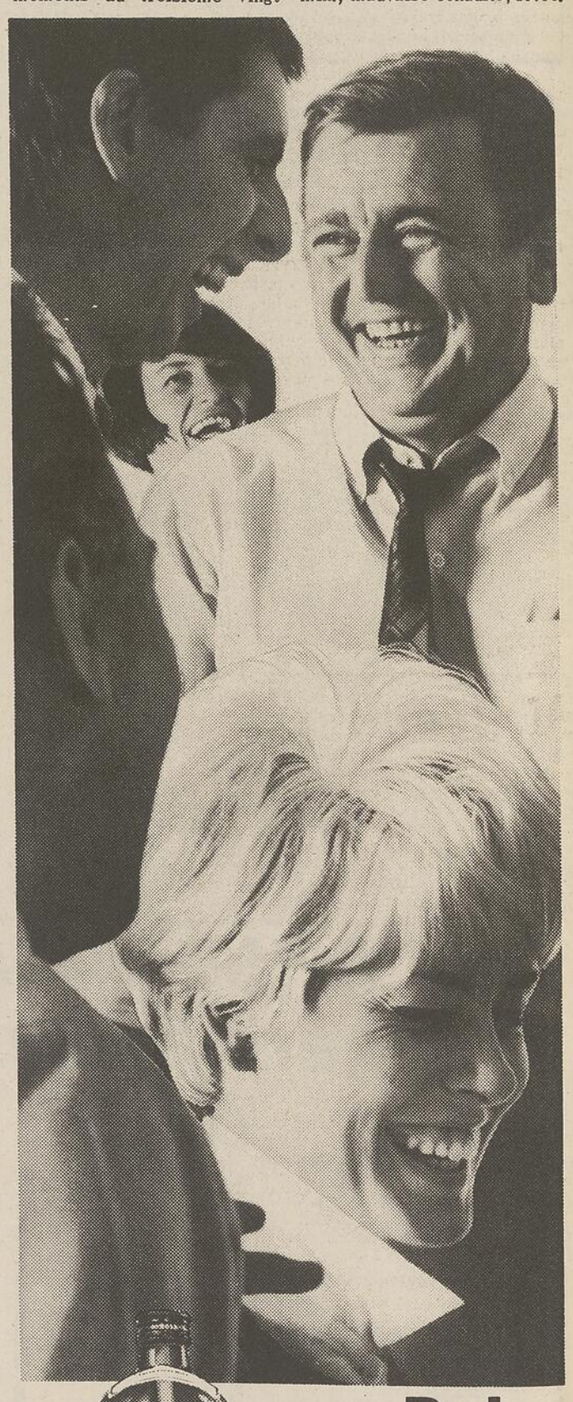
Gain difficile de 7-6 des étoiles de l'est

Mercredi soir avait lieu à Saint-Léonard la classique annuelle de la ligue Montréal Junior. Lors de cette joute des As du circuit Jean-Claude Girard, la division Est, composée du Saint-Victor, Montréal-Est Roussin, Boucherville et Saint-Hyacinthe remportait une victoire difficile de 7 - 6 sur la division Ouest. Pierre Fontaine, le meilleur compteurs de la ligue procurait une victoire à la section Est à 17.03 du dernier engagement.

Les buts de la section Est furent comptés par Serge Roch et Gilles Major avec chacun 2 buts; David Wilkie du Saint-Victor y allait également d'une paire de filets et Pierre Fontaine du but victorieux.

Dans la section Ouest: Bob McMillan du Saint-Léonard avec deux, Bill Bowker du Lachine, Réjean Bellerose du Saint-Michel Jack Pierrotti Dorval et Serge Lamarche du Saint-Léonard avec chacun un.

Deux joueurs du Saint-Hyacinthe Pepsi ont participé au pointage. Il s'agit de Michel Hétu et Robert Duval qui se méritaient chacun une mention d'assistance sur le premier but de la partie à 6.08 de la période initiale. Robert Duval récoltait une autre mention à 43 secondes du deuxième vingt sur un but de Gilles Major. Claude Saint-Sauveur se voyait pour sa part frustrer à deux reprises par les poteaux.



avec Bols on ne manque jamais son coup

V.O. GENEVER GROS GIN BOLS

LUCAS BOLS ANNO 1575

40 oz 8.30
25 oz 5.45
10 oz 2.35

"Distillé au Canada pour la distillerie Erven Lucas Bols, Amsterdam, Hollande.

VENTE Semi-Annuelle

HABITS Spécial $60 ch. 2 pour $100

PALETOTS Simili-cuir, doublure amovible rég. 59.95 VENTE $19.95

PALETOT Cuir véritable rég. $125. VENTE 59.95

CHEMISES blanche ou de couleur rég. jusqu'à $9. VENTE 2 pour 5

GILETS à col roulé rég. jusqu'à $9. VENTE $2.95

Lot de PANTALONS à PRIX de VENTE

20% à 50% de REDUCTION sur marchandise en magasin

Granby Hubert & Ménard

Hubert & Ménard Inc.
Edifice Palace 135 Principale
372-3221 Granby

SPORTS

CowanSville Sport

par Pierre-André Déragon



MIEUX ENCORE!

Combien de fois, nous sommes-nous arrêtés pour étudier de plus près, le mode réel, que nous utilisons pour conclure nos opinions sportives? Combien de fois, avons-nous tenté d'approfondir nos connaissances sportives avant d'entraver une décision apportée par des connaisseurs.

Au fil des idées, et des arguments, qui nous viennent à l'oreille, au fil des lectures et des jours, vient le moment où tout fidèle partisan, devrait s'interroger sur ces deux formules!

Encore une fois, je passerai peut-être pour prédicateur, mais, néanmoins, si tous les sportifs devaient respecter ces quelques règles, peut-être réussirions-nous à mieux comprendre et apprécier le sport dans toute sa couleur.

La pensée d'écrire sur ce sujet m'est venue que quelques instants avant d'écrire ces quelques lignes, alors que j'ai entendu, sans le laisser voir, une conversation bonasse traitant, nécessairement, des Castors.

Et c'est bien à leur défense que j'accours, car un moment donné, ce sont ces mauvaises langues, qui sèment la mauvaise publicité et les fausses rumeurs .

Croyez-le ou non, deux supposés partisans des Castors discutaient ouvertement de leur mécontentement à l'endroit de Roland Morrisseau.... Pour être plus précis, ils paniquaient aux décisions de Roland, à l'effet, qu'il n'aurait pas encore trouvé un jeu de puissance à la hauteur de la situation, qu'il favorisait certains défenseurs au détriment des deux ou trois autres, qu'il ne déjouait pas, malgré toute son expérience, les calculs des autres instructeurs et finalement, qu'il ne conduirait définitivement pas son équipe aux succès.

Voilà déjà pas mal, n'est-ce- pas?

A ces deux messieurs, qui ont quand même le droit d'opinion, mais qui parlent sans apprécier, je voudrais dédier ma réponse...

Le choix que fait Roland Morrisseau à l'égard des jeux de puissance est très rarement le même et personne n'osera dire le contraire. Il est très difficile d'être plus explicite à ce sujet, car je suis loin de connaître le fond de sa pensée; la seule raison, que je puisse voir, est celle que monsieur Morrisseau aurait une appréciation égale pour tous ses protégés, et qu'il leur donne tous une chance égale de se faire valoir. J'oublie, il y a toujours le facteur défensif, qui joue un rôle très important pour Roland.

En ce qui a trait à son choix de défenseurs, j'aime mieux me taire, mais lorsqu'il s'agit de mettre en doute sa finesse, je riposte... Je suis d'abord avec ceux, qui s'accordent à dire que les Castors sont très favorisés au point de vue instructeur, et si vous n'avez pas encore témoigné d'une partie où monsieur Morrisseau se serait moqué de son adversaire, vous manquez définitivement une bonne saison de hockey. Il ne faut pas non plus se tromper sur les autres instructeurs de la ligue; rappelez-vous bien que vous assistez à du hockey sénior et qu'il n'y a, dans aucune des cinq autres équipes, de place pour des incompétents.

L'opinion la plus révoltante que j'ai entendue demeure celle à savoir que Roland Morrisseau ne conduirait pas son équipe aux succès. Que voulez-vous ? L'an dernier, les Castors ont trafné la patte pendant toute la saison, dans la cave du circuit ou pas trop loin. Cette année, avec une équipe à peu près nouvelle, sauf deux joueurs les Castors ne sont pas rétrogradés plus bas que la deuxième position, ils ont terminé la mi-saison au deuxième rang et voici que mardi soir dernier, ils réussissaient à se hisser au premier rang. Qu'on qualifie pas ça de succès, j'y comprends rien.

A COTE

Les Dynamiques d'Alain Laroche accusent un certain retard en troisième position, mais la saison est encore jeune et je demeure certain qu'ils vont éclater très bientôt.. On parle de plus en plus des nouveaux règlements qui prendront place dans les cadres de la ligue Senior "B" l'an prochain; il s'agirait d'imposer aux équipes le droit d'aligner pas plus de 7 joueurs au dessus de 25 ans et pas moins de douze en bas de cet âge. Les Olympiques de la ligue Commerciale "Dow" ont repris la tête du circuit... Les joutes de la ligue Commerciale se jouent le lundi soir au Pavillon des Sports.. A ce que l'on dit, il se passe beaucoup d'action dans la ligue Bonne-Entente.. Les parties de cette ligue se déroulent samedi soir au Pavillon des Sports de Cowansville; voilà un bon endroit pour vous récréer le samedi soir.. J'encourage tous les sportifs à assister aux parties de l'équipe juvénile de Cowansville, vous y rencontrerez des jeunes joueurs très prometteurs.... Toujours dans le hockey mineur, les activités vont bon train.. Enfin, sincères félicitations à mon jeune frère qui vient de signer avec l'organisation des Guépards de Granby de la ligue Junior des Cantons de l'Est.

A la semaine prochaine.



APPUI DE LA BANQUE PROVINCIALE AU HOCKEY MINEUR L'Association du hockey mineur du Québec, qui mène actuellement une grande campagne de souscription dont l'objectif est de $250,000, vient de recevoir l'appui officiel de la Banque Provinciale du Canada. Cette banque a accepté de vendre dans ses succursales 1,500 billets à $25 chacun pour la grande Soirée du Hockey Mineur qui aura lieu au Forum de Montréal, le 12 février prochain. M. Léo Savoie, président et chef de la direction de la Banque Provinciale, en faisant part de cette importante contribution, dit qu'il a invité chaque gérant à disposer d'un certain nombre de billets. Il a aussi fait appel aux hommes d'affaires et professionnels de toute la province pour qu'ils se procurent ces billets de loges par l'entremise des succursales de la Banque Provinciale, seuls dépositaires des billets à $25. Sur la photo, de gauche à droite, MM. Gaston Bettez, président de la section des compagnies spéciales de la campagne, Arthur Lessard, président général de la campagne, Léo Savoie qui accepte des billets à $25 et Claude Lefebvre, vice-président général de la campagne.

Deux joutes dans la ligue Sans Pression

GRANBY- Ce soir, la ligue Sans Pression présentera un programme de deux joutes au Palais des Sports de Granby. La première aura lieu à 8h30 et mettra aux prises le Crino et le Coulombe. Dans la deuxième partie à l'affiche, Lussier fera face au puissant Dufresne à 10h00.

La Paysanne mène

GRANBY - Dans la ligue des As de O'Keefe, section féminine, La Paysanne détient la première position avec 7 points, talonnée par O'Neil Draperies qui en a 6. Irving Grondin vient au troisième rang ayant accumulé cinq points, alors que les trois autres équipes, I.G.A. Laval, J. Paul Papineau et Boulangerie Racine sont sur un pied d'égalité avec 2 points chacune. Les plus hauts pointages ont été enregistrés par Lilianne Degré et Florianne Meunier qui ont roulé respectivement 473 et 432.

Loisirs de Granby

GRANBY - Les Tigres de la ligue Junior "B" des Loisirs de Granby ont vaincu les Bisons par la très faible marge de 3-2. J. Roger a marqué à deux reprises pour les Tigres et l'autre filet est allé à M. Ekdom. C. Tétreault a enfilé les deux buts des Bisons.

Les Alouettes et les Lynx se sont livrés un match très ouvert qui s'est terminé par le compte de 9-4 en faveur des Alouettes. S. Barabé a excellé en comptant quatre buts pour les gagnants. Y. Houle a complété un tour du chapeau et les autres buts de l'équipe ont été attribués à M. Rochefort et L. Déragon. Chez les Lynx, J.G. Massé, G. Paul, P. A. Adam et J. Laporte ont touché le fond du filet chacun à une reprise. S. Barabé et C. Ferland ont purgé chacun une majeure pour s'être battus.

MIDGET - Lors d'une joute régulière de la ligue Midget, St-Eugène a blanchi High-School 4-0. D. Héneault a marqué en deux occasions et les deux autres filets sont allés à P. Héneault et J. Brais.

Ste-Famille a facilement triomphé du St-Patrick en marquant à six reprises contre deux pour les perdants. A. Gazaille a dominé la joute avec deux buts et deux passes. Les autres compteurs du Ste-Famille ont été M. Bessette, N. Gagnon, N. Bonneau et S. Foisy, Pour St-Patrick, N. Vincent et Stevenson ont évité le blanchissage aux leurs.

St-Luc a écrasé son adversaire au compte de 9-1. Le seul but de l'Assomption appartient à D. Lavallée. Pour les vainqueurs, J. C. Duguay a complété un tour du chapeau en plus de préparer trois autres filets. Clément Roy, J. M. Dubois et Daniel Dufresne ont marqué chacun à deux reprises.

BANTAM "A" - L'Assomption a difficilement vaincu St-Benoit par la faible marge de 3-2. M. Lebeau, N. Morel et M. McDuff ont enregistré les buts des vainqueurs. Pour St-Benoit, A. Morin et J. Goyette ont complété le pointage de la partie.

BANTAM "B" - Dans une joute de la ligue Bantam "B", St-Benoit a éclipsé Ste-Famille en le blanchissant 8-0. Pierre Bourgeois a compté deux fois et les autres buts ont été attribués à Claude Gravel, Jacques Dupaul, Roch Lamoureux, François Boutin, René Gamache et J. L. Gravel.

MOSQUITO "A" - La ligue Mosquito "A" a présenté un programme de quatre parties. St-Eugène a tout d'abord gagné contre Ste-Famille au compte de 4-2. B. Couture s'est distingué avec deux buts pour les gagnants alors que les autres sont allés à S. Couture et P. Fournier. D. Brouillette a fourni les deux seuls buts du Ste-Famille.

Dans la seconde partie, Notre-Dame a triomphé du St-Joseph par la marge de 4-1. S. Striganuk a marqué l'unique filet du St-Joseph. P. D'Amour et D. Côté ont touché le fond du but chacun à deux reprises.

St-Patrick a blanchi l'Assomption 3-0. Les trois buts appartiennent à D. Douesnard.

La dernière joute a donné lieu à du jeu ouvert et St-Luc a compté six buts pour aller chercher la victoire contre St-Benoit qui n'a marqué que deux fois. M. Allaire et A. Perreault ont enregistré deux buts pour les gagnants tandis que R. Maheu et M. Thérien complétaient le pointage de l'équipe. Les filets du St-Benoit appartiennent à B. Coulombe et S. Bonneau.

LIGUE MOSQUITOS "B"

	JJ	JG	JP	JN	PP	PC	Points
STéEUGENE	11	9	0	2	67	5	20
ST-JOSEPH	11	7	1	3	54	8	17
ST-LUC	11	6	4	1	35	11	13
NOTRE-DAME	11	5	3	3	46	16	13
IM. - CONCEPTION	11	4	4	3	27	20	11
ST-BENOIT	11	4	5	2	27	24	10
ASSOMPTION	11	1	9	1	3	84	3
STE-FAMILLE	11	0	10	1	4	95	1

GARDIENS

		JJ	BC	MOY.
B. Marin	S. E.	11	5	0.45
M. Gendreau	S. J.	11	8	0.73
R. Cabana	S. L.	11	11	1.

COMPTEURS

	B.	A.	TOT.
Y. Hébert	17	9	26
A. Hébert	14	11	25
G. Désautels	14	11	25
M. Roy	13	10	23
P. Desroches	18	4	22
D. Paul	7	12	19
S. Deschambault	5	13	18
R. Hébert	9	7	16
R. Brodeur	13	2	15
M. Couture	10	5	15
P. Mercier	4	11	15
D. Dumas	4	11	15
F. Plamondon	7	7	14
S. Boudreau	4	9	13

St-Hyacinthe Pepsi Junior devient l'équipe à battre

Le St-Hyacinthe Pepsi Junior qui connait présentement un regain de vie sera l'équipe à surveiller d'ici la fin de la présente campagne. Après avoir remporté une brillante victoire sur les Cougars de St Léonard, les protégés de Bernard Lamontagne, grâce à un but de Claude St-Sauveur dans la période finale, ont fait match nul 3-3 contre les Rapides de Lachine.

Alain Laplante ouvrait le pointage de la partie à 18.53 de la période initiale sur des passes de Racine et Saint - Sauveur. Deux punitions furent décernées au cours de cet engagement dont une à chaque équipe.

Après 45 secondes de jeu au deuxième vingt, Alain Laplante déjouait à nouveau la vigilance de Groulx. Par la suite nous avons assisté à trois buts des Rapides. Décoste, Gratton et Montpetit comptaient tour à tour pour prendre une avance de un but à la fin de la période médiane.

Claude Saint - Sauveur égalait le compte à 7.45 du troisième vingt, sur un jeu de Racine et Laplante. Michel Berthiaume à 16.30 et Michel Hétu à 1654 écopaient de mineures. On doit souligner l'excellent travail de Robert Duval, Guy Robert, Alain Laplante et Claude Saint - Sauveur vers la fin qui ont empêché les Rapides de marquer pendant près de 4 minutes, alors que le St-Hyacinthe jouait avec un désavantage numérique de 2 hommes.

Une fois de plus, les Maskoutains ont démontré leur capacité en amassant un autre point au classement du circuit Jean - Claude Girard.

ALAIN LAPLANTE LE JOUEUR DE LA SEMAINE. En effet, ce jeune ailier droit s'est révélé le joueur par excellence récoltant six buts et se méritant une mention d'assistance pour ainsi se hisser au deuxième rang des compteurs du St-Hyacinthe Pepsi Junior. Claude St-Sauveur qui détient toujours le premier rang a totalisé deux buts et trois passes pour cinq points. Le nouveau venu Réjean Racine y est allé pour sa part avec sept aides. Présentement, c'est le trio qui donne le plus de fil à retordre aux équipes adverses et il sera bon de les suivre attentivement d'ici la fin de la présente saison.

	BUTS	ASS.	POINTS
C. Saint - Sauveur	16	16	32
Alain Laplante	12	13	25
Michel Hétu	12	11	23
Michel Godin	11	8	19
Pierre Bélanger	6	12	18
Serge Garand	6	6	12
Maurice Arpin	5	7	12
Robert Duval	3	9	12
Michel Mondou	3	6	9
Roch Cournoyer	3	5	8
Réjean Racine	1	7	8
Michel Berthiaume	3	3	6
Guy Robert	1	4	5
Jocelyn Abbott	0	1	1
Richard Pineault 4.33			
Réal Gratton 5.00			

Breault marque 3 buts

ACTON VALE (AC)-- Au cours d'une joute hors-concours disputée au Centre Sportif d'Acton Vale, dans le cadre du Carnaval d'Hiver 1969 de l'Amicale St-André, le club d'étoiles de la ligue de ballon-balai Inter-Cité a blanchi facilement les Pirates de Montréal du capitaine Paul-Emile Haché par le compte de 4-0.

LUCIEN BREAULT a été la grande vedette du match avec 3 buts. Laliberté a réussi l'autre filet des vainqueurs. Clément Gauthier et Normand Chagnon ont fourni une passe chacun.

Le club d'étoiles de l'Inter-Cité comprenait des joueurs des équipes de la Salaison Acton, de l'Amicale St-André, de St-Théodore et d'Upton, soit Jean-Yves Chagnon, Yvon Ball, Yvon Brochu, Michel Daragon, Serge Cantin, Conrad Champagne, Clément Gauthier, Bernier, Laliberté, Lucien Breault, Laurent Leclerc, Normand Chagnon et Jacques Savoie.

L'équipe des Pirates de Montréal était formée de Jacques Mitchell, Paul - Emile Haché, Georges Mitchell, Claude Lefrançois, Jean Patenaude, Bod Rainville, Guy Trottier, Jacques Dessureault, Robert Chariot, Jean Lefrançois, Gilles le gardien de but et Gaston Lachance.

Avant la joute, c'est la Reine du Carnaval '69, Suzanne Ile Leclerc qui a fait la mise au jeu entre Paul-Emile Haché des Pirates et Clément Gauthier des étoiles de l'Inter-Cité. M. André Marier accompagnait la reine à ce moment, ainsi que le R.F. Anatole Mathieu, animateur de l'Amicale.

LIGUE FEMININE

La ligue féminine de ballon-balai Régionale a également disputé une rencontre alors que Ste-Christine a vaincu Upton 2-0. Odette Nadeau et Solange Witty ont compté pour les gagnantes tandis que Lise Lamarche et Colette Bisaillon fournissaient une passe chacune.

JOUTE D'ETOILES

Un club féminin d'Acton Vale a blanchi l'équipe d'étoiles de la ligue Régionale féminine par le compte de 1-0. Lorraine Meunier a réussi le but de la victoire sans aide.

LIGUE INTER-CITE

Dans une rencontre régulière de la ligue de ballon-balai Inter-Cité, St-Théodore a vaincu l'Amicale St-André par le compte de 2-0. Laurent Leclerc a compté le premier but assisté de R. Provost, tandis que Jean-Guy Breault complétait le pointage avec l'aide de Laurent Leclerc.

Michel Lamothe brille

ACTON VALE (DNC)- Voici les résultats des plus récentes joutes de la ligue de hockey Centrale de Bagot du président Gérard Cournoyer, disputées au Centre Sportif d'Acton Vale:

ST-THEODORE GAGNE...

St-Théodore a vaincu Upton 6-2. Réjean Gauthier, Pierre Picard et René Gauthier se sont partagés les filets des vainqueurs avec 2 chacun. Réjean a en outre fourni 3 passes tandis que René en offrait deux. Pour les perdants , Luc Savoie a compté le 1er but aidé de Michel Durand, et ce dernier a complété le pointage sur une passe de Martin Lanoie...

...ET PERD

Dans le 2e match, Durham Sud a triomphé de St-Théodore par le compte de 6-2. Réal Manseau a pris la vedette avec deux buts et deux passes tandis que Bernard Manseau y alla de deux buts et une passe. Michel Noel et Réjean Bisaillon se partagèrent les deux autres filets.. Clément Miclette a compté le premier filet des perdants avec l'aide de René Gauthier et ce dernier a réussi l'autre but sur une passe de Léo Chabot..

ST-NAZAIRE PERD...

Dans la 3e joute, St-Nazaire a baissé pavillon 5-2 devant les As de Ste-Christine. Michel Lamothe a réussi le tour du chapeau pour les gagnants tandis que Réal Lapointe et Denis Blanchard marquaient chacun un point. Maurice Bisaillon avec 2, Marcel Lamothe, Robert Lamothe et Maxime L'Ecuyer avec une chacun ont fourni les passes. Luc Rajotte (Martin et Bérard) et Michel Bérard (C. Cloutier) ont compté pour les perdants...

...ET GAGNE

Dans la 4e joute, St-Nazaire

(Suite à la page 15)

M. Jean Pépin remercie ses nombreux amis

IBERVILLE- Dans un communiqué de presse émis hier après-midi, à notre bureau, M. Jean Pépin, une figure avantageusement connue dans le cercle des affaires de la région, désire exprimer sa plus vive reconnaissance à la population de Saint-Jean, d'Iberville et de la région.

Cette figure dominante dans l'industrie de la bière, associée à l'ascension de ses produits depuis quelque 28 années, ne peut renoncer à une époque qui lui laisse une légion d'amis dans les domaines social, communautaire et sportif.

Il est facile de reconnaître la collaboration de M. Jean Pépin si l'on évoque ses fonctions antérieures comme fondateur de l'O.T.J. d'Iberville, ex - Grand-chevalier de Colomb du Conseil 3206, un des grands responsables de l'érection de la piscine d'Iberville au sein de la défunte Association sportive locale, un important promoteur pour la croisade d'un projet d'aréna dans sa communauté; il est encore une des âmes dirigeantes du Carnaval d'hiver d'Iberville.

On reconnaît encore l'homme qui n'a jamais dit "non" à toutes les promotions sportives sous le ciel de son agence dans les domaines du hockey, fast-ball, ballon-balai, golf, croquet, etc... Par surcroit, M. Pépin tient à préciser qu'il ne cancelle aucun engagement pris antérieurement pour l'appui des promotions auxquelles il s'était engagé. Et comme président honoraire des Renards d'Iberville, il a déjà assuré les responsables de sa contribution financière qu'il avait promise.

M. Pépin réserve enfin un souvenir particulier et ses sincères remerciements pour sa nombreuse clientèle à laquelle il attribue sa réussite personnelle.

Hockey mineur d'Acton Vale

ACTON VALE (DNC)-- Voici les résultats des plus récentes joutes du hockey-mineur disputées au Centre Sportif d'Acton Vale:

MIDGET

Dans la 1ère joute, les Comets ont battu les Rockets 7-3. Réal Plasse et Richard Jutras ont brillé pour les gagnants avec 2 buts chacun. Denis Dubreuil s'est signalé pour les perdants avec un but et une passe... Dans la 2e joute les Jets et les Mets ont fait partie nulle 4-4. S. Bisaillon a brillé pour les Jets avec 3 buts et M. Laliberté a fait de même pour les Mets... Dans la 3e joute, les Rockets et les Jets ont également annulé 4-4. Finalement dans la 4e, les Comets ont blanchi les Mets 1-0; Serge Boisjoly a marqué le but victorieux...

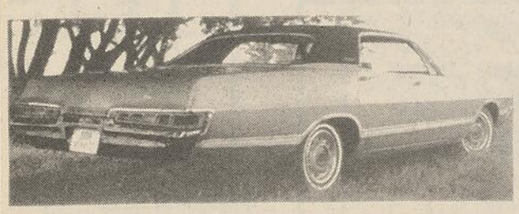
BANTAM

Dans la première rencontre, les Aigles ont défait les Faucons 6-4. Jean Letarte a brillé pour les gagnants avec 3 buts et une passe tandis que Jean-Luc Lussier y alla du tour du chapeau pour les perdants... Dans la 2e, les Condors ont vaincu les Vautours, 4-1. Raymond Beaudoin a brillé avec un but et 2 passes... Dans la 3e les Aigles ont battu les Vautours 3-2, Michel Vincelette s'est signalé avec 2 filets pour les vainqueurs et Jean Letarte a marqué le but victorieux. Dans la 4e, les Faucons l'ont emporté 2-1 sur les Condors: Philippe Ménard a compté le point gagnant...

PEE-WEE

Dans la 1ère joute, les Lions ont battu les Tigres 5-3; Couture a brillé avec 2 buts et une passe... Dans la 2e, les Lé-

(Suite à la page 15)



la fièvre DODGE

MAHEU Auto. Inc.

Dodge Chrysler Camions Dodge

Chemin St-Paul Granby

378-7474

378-6283

Achète mieux, qui achète chez Maheu

CHRYSLER 1967. New Yorker 4p. H.T. Tout équipé	CHRYSLER 1967 Newport, 4 p. H.T. 3 ans de garantie	CHRYSLER 1967 Newport, 4 p. sedan 3 ans de garantie	CHRYSLER 1966 2 p., H.T., vrai bijou	PONTIAC 1966 Parisienne, 2 p. H.T. Moteur 327
DODGE 1968 Coronet, NEUF H.T., 2 portes SPECIAL DE LA SEMAINE	BARRACUDA 1967 H.T. 2 portes Vrai bijou	DODGE 1965 2 portes, H.T. Comme neuf	CHEVROLET 1966 4 portes, sedan Comme neuf	2 DODGE 1966 Camions van, parfaite condition

AVIS DU MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES AU PRÉSIDENT DES INDUSTRIES BOUCHARD INC.

En date du 26 novembre 1968, le Ministère des Affaires Culturelles faisait parvenir à Monsieur JOHN J. SCANLAN, *contrôleur en chef,* une lettre dont nous nous permettons de reproduire ici quelques extraits.

"Comme tous les citoyens, vous vous tenez certainement au courant de l'actualité et pouvez constater dans quelle direction linguistique s'oriente le Québec".

"... dans le but de tendre de plus en plus au Québec vers une langue exacte, nous croyons qu'il est grandement temps de corriger l'erreur qui s'est généralisée au sujet des traîneaux motorisés. En effet, c'est dès le lancement de ceux-ci sur le marché il y a quelques années, que l'attention du premier fabricant aurait dû être attirée sur l'inexactitude du nom qu'il avait donné à son engin. Malheureusement, à cette époque, l'Office de la langue française n'était pas encore créé, et à ses très modestes débuts, il a d'abord dû mettre l'accent sur les cas les plus urgents."

"Cette chenillette à skis est à l'auto-neige, ce que le scooter et la motocyclette sont à l'automobile. Par conséquent, ce préfixe "d'auto" est erroné."

"En conséquence, les fabricants québécois devront, les premiers, entreprendre cette correction. A plus forte raison s'il s'agit d'une entreprise canadienne-française telle que la vôtre."

"La moto-neige a acquis, au Québec, une incroyable popularité qui va grandissant. C'est pourquoi il est indispensable d'agir immédiatement."

"... étant donné le fait que la terminaison "neige" est très répandue dans le public, nous préconisons tous une appellation de rechange qui est MOTO-NEIGE."

"En conséquence, nous espérons vous avoir convaincu et souhaitons vivement obtenir votre entière collaboration sur un point aussi vital pour le Québec que l'est sa langue."

La présente est pour prévenir le public que la direction des Industries Bouchard Inc. acquiesce avec plaisir à cette demande du Ministère et que les gens en charge de sa publicité ont été avertis de voir à ce que ces changements soient apportés le plus tôt possible. Ce geste veut être un témoignage de respect envers notre clientèle canadienne-française.

MOTO-SKI

John J. Scanlan

BAGOT · BROME · CHAMBLY · IBERVILLE · MISSISQUOI · ROUVILLE · ST-HYACINTHE · ST-JEAN · SHEFFORD

Les policiers de Cowansville ont eu fort à faire en 1968

COWANSVILLE- Sur 455 accidents enregistrés à la sûreté municipale de Cowansville au cours de l'année 1968, 299 ont causé des dommages supérieurs à cent dollars. Un piéton a perdu la vie et 50 personnes ont subi des blessures diverses au cours de la même période.

Pas moins de 1,264 enquêtes ont été effectuées par le département. 85 des 140 vols simples ont été solutionnés et la valeur des objets retrouvés est de $30,734.64 alors qu'une valeur de $36,550.13 avait été dérobée.

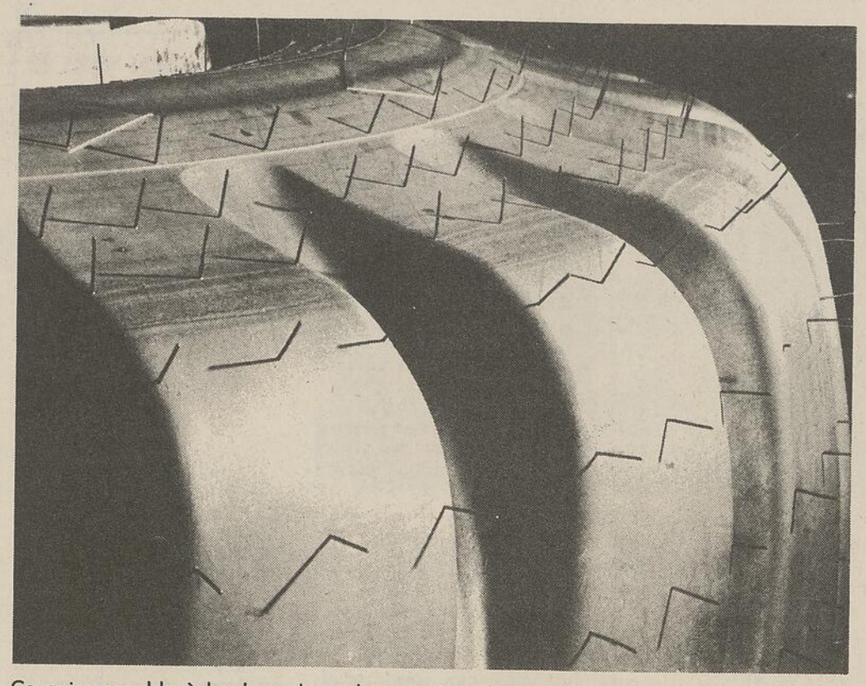
22 vols par effraction ont rapporté $6,306.40 à leurs auteurs. De ce nombre, 11 ont été éclaircis pour une somme de $4,344.50.

Un vol qualifié de $20 a été solutionné en décembre.

111 causes ont été entendues en Cour provinciale et sept autres l'ont été en Cour juvénile. 240 causes ont été entendues devant le juge de la Cour municipale.

2,700 billets ont été émis pour des infractions aux règlements de la circulation, comparativement à 2,697 l'année précédente.

Enfin, les sapeurs de Cowansville ont répondu à 48 feux et ont participé à 15 pratiques.



Ce qui ressemble à la photo de quelque espèce obscure de cactus est en réalité un gros plan d'une section d'un pneu tout-terrain qui vient d'émerger de la presse à vulcaniser à l'usine de Goodyear-Canada à Valleyfield. L'effet sétacé provient de minces épines de caoutchouc qui se forment dans les évents du moule pendant la vulcanisation sous pression du pneu. Le pneu est débarrassé de ces ébarbures avant de quitter la fabrique.

La route fauche deux vies à l'Ange Gardien

L'ANGE GARDIEN --- Deux personnes ont perdu la vie tragiquement, en fin de soirée, mercredi, lorsque leur véhicule s'est écrasé sur un arbre en bordure de la route, dans le rang Séraphin, à l'Ange Gardien.

Les victimes de cette tragédie routière sont M. Jacques Ruel, 36 ans, domicilié à 45 a, rue Wellington, à Granby, et M. Marcel Lapalme, âgé de 21 ans, de L'Ange Gardien.

Selon le rapport des agents Normand Morin, enquêteur judiciaire, et Jacques O'Bready, du détachement de Marieville de la Sûreté du Québec, le conducteur du véhicule aurait apparemment perdu la maîtrise du volant avant de frapper, de plein front, l'arbre en bordure de la route. A l'arrivée des agents sur les lieux, ils n'ont pu que constater la mort des victimes.

Les dépouilles mortelles ont été transportées à la morgue Poirier, de Saint-Césaire.

Farnham présente trop d'avantages pour être ignoré du gouvernement

FARNHAM (DNC) - M. J.A. Bellavance, président de la Chambre de commerce régionale Richelieu - Lac Champlain, a déclaré devant l'exécutif de la Chambre de commerce de Farnham qu'il voit à Farnham le site le plus approprié à l'établissement du futur aéroport international de Montréal. M. Bellavance a ajouté que le gouvernement fédéral ne pouvait faire autrement que choisir cet emplacement à cause de tous les avantages qu'il présente.

Parmi ces avantages, M. Bellavance a cité que le gouvernement n'aurait pas à débourser pour l'achat d'un terrain vu qu'il est déjà propriétaire d'un vaste territoire dans Farnham. D'autre part, le gouvernement de la province de Québec a présenté une maquette démontrant d'une façon très nette que la région de Farnham sera tout prochainement dotée d'un réseau routier pouvant répondre aux besoins des cinquante prochaines années.

De plus, le gouvernement de la province de Québec, selon M. Bellavance, serait sur le point de réduire le taux de péage sur l'autoroute des Cantons de l'Est, ce qui faciliterait grandement le transport vers la métropole et les autres grands centres.

Le président de la régionale Richelieu - Lac Champlain s'est dit convaincu que le gouvernement fédéral choisira la région de Farnham pour établir ce nouveau centre de communications aériennes car tous les corps publics et intermédiaires se sont joints pour exercer des pressions auprès du ministre des Transports, M. Paul Hellyer, afin que celui-ci réalise que Farnham est l'emplacement par excellence pour ce projet.

Situation financière avantageuse de Sutton

SUTTON-- M. Max Gagné, maire de Sutton, nous a déclaré que la situation financière de la municipalité de Sutton était excellente. La municipalité a vendu tout récemment $28,000 de débentures à un taux très avantageux.

Elus marguilliers

VALCOURT (DNC)-- M. Antoine Beauregard et M. Jean-Paul St-Germain ont été élus marguilliers en remplacement de MM. André Beauchemin et André Bombardier, sortant de charge.



LES AUTORITES MUNICIPALES d'Acton Vale ont offert une réception en l'honneur de la reine du carnaval de l'Amicale St-André, Mlle Suzanne Leclerc et sa Cour, et des dirigeants de l'Amicale St-André. Nous reconnaissons ici, de gauche à droite, le maire M. Henri Boisvert, la Princesse Liliane Ferland, la Reine Suzanne 2e Leclerc; la Duchesse Christianne Couture, le président de l'Amicale St-André, M. Normand Martin et le R.F. Anatole Mathieu animateur de l'Amicale St-André.

(Photo André Chevanelle)

De nombreuses activités figurent au programme du carnaval de Valcourt

VALCOURT --- Le carnaval d'hiver de Valcourt débutera dimanche le 26 janvier. De nombreuses activités sont prévues pour toute la durée de ce carnaval qui s'étendra jusqu'au 2. février.

Dimanche, une grand-messe d'ouverture du carnaval sera célébrée à l'église de Valcourt, à 9 heures 30. A 2 heures, une grande parade, avec le bonhomme Ski-Doo, les duchesses et chars allégoriques parcourra les rues Desranleau et St-Joseph ainsi que celle des Cascades. A 3 heures, des compétitions sportives seront tenues à la patinoire du collège, suivies du souper italien à la cafétaria du couvent à 6 heures. Une danse sous les étoiles au terrain de la fondation J.A. Bombardier à 8 heures sera suivie du feu de joie du carnaval à 10 heures.

Lundi le 27, un tournoi de ballon-balai pour les dames se tiendra à la patinoire du collège à 7 hres et ce tournoi se poursuivra mardi soir au même endroit.

Mardi soir, après le tournoi, danse du balai au Club Au Bout-en-train, à 11 heures.

Mercredi soir, promenade en traîneau rue des Cascades à 7 heures 30, suivie d'une soirée d'amateurs à 10 heures au Club Au Bout-en-train.

Jeudi soir, la Ligue Industrielle Bombardier, au hockey, disputera une joute sur la patinoire du collège à 7 heures. Le tout sera suivi d'un bingo à la salle paroissiale à 8 heures 30 et de la danse des duchesses au Club Bout-en train et l'hôtel Bel-Air à 10 heures.

Vendredi soir, les "Old Timers" de Québec disputeront une joute de hockey aux "Old Timers" de Valcourt et le tout sera suivi de la danse des "Old Timers" au Club Au Bout-en-train.

Samedi le 1er février, de 10 heures a.m. à 5 heures p.m., courses de Ski-Doo avec les employés de Bombardier Ltée, Roski Ltée et Rockland Accessories Ltd. La remise des trophées se fera à 5 heures à la cafétaria du couvent. Une soirée Ski-Doo sera tenue à la salle paroissiale à 8 heures 30 pendant qu'une soirée du bon vieux temps se déroulera aux Club Au Bout-en-train et hôtel Bel-Air à 9 heures.

Dimanche le 2 février, rassemblement des autos-neige au stationnement Bombardier Ltée à 11 heures 15 pour la messe en plain air qui se tiendra à 11 heures 45 au parc de la Fondation Bombardier Ltée et de la bénédiction des autos-neige. Le dîner des amateurs d'autos-neige se prendra à 1 heure à la cafétaria de Bombardier Ltée. A 2 heures, assemblée des Chevaliers de Colomb, district 23 à la salle des Chevaliers de Colomb. A 3 heures, bouffonneries sportives, rue des Cascades.

A 5 heures, cocktail pour les invités d'honneur au Club Au Bout-en-train pendant que le cocktail pour les Chevaliers de Colomb, district 23 se prendra au même endroit. A 8 heures 30, couronnement de la reine du Ski-Doo, tirage du Ski-Doo, distribution des prix pour le concours des monuments de glace et des décorations carnavalesques et soirée dansante à la salle "Le Tourbillon" à Warden.

On parlera de narcotiques et de drogues à St-Césaire

ST-CESAIRE- Une conférence sur les drogues et les narcotiques sera prononcée mardi le 11 février, à 8 heures 30 p.m., à l'école St-Vincent de St-Césaire, par M. l'abbé Raymond Désilets du Service de l'Information de l'OPTAT de Québec. Cette soirée est organisée sous les auspices de l'Association Parents-Maîtres, des Foyers Notre-Dame et du cercle Lacordaire de l'endroit.

Au cours de sa conférence, M. l'abbé Désilets entretiendra les personnes présentes sur le monde des narcomanes, leur déchéance humaine et leur morale, dira pourquoi ils en sont rendus là, quelles en sont les causes. Il parlera aussi des raisons pour lesquelles les gens s'adonnent aux stupéfiants, des effets qu'ils produisent, ce que ressentent ceux qui sont sous leur influence, quelles répercussions l'absorption des drogues et narcotiques peut avoir sur les personnes qui en font usage, et sur la société.

Tous les gens intéressés à ce problème de plus en plus important dans la société sont invités à cette importante causerie.

Une ballade s'avère dispendieuse pour un citoyen de Sutton

SUTTON- Shelton Davis, de Sutton, a été condamné à payer une amende de $50, après avoir reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir "emprunté" un autobus alors qu'il sortait d'un hôtel en compagnie d'un groupe d'amis.

Davis a expliqué au juge Normandin qu'il était en fête et qu'il était monté à bord de l'autobus dans le simple but de divertir ses amis. Il leur aurait demandé de faire leur choix entre le lourd véhicule et quelques automobiles stationnées à proximité.

Après une courte balade, il a ramené l'autobus à l'endroit où il l'avait pris.

L'incident est survenu à Sutton le 19 janvier.

Le conseil de ville de Waterloo adoptera un budget de $606,000

WATERLOO --- Le budget de la ville de Waterloo sera vraisemblablement accepté lors de l'assemblée spéciale qui a été convoquée pour lundi prochain.

De source certaine, il a été possible d'apprendre que le prochain budget équilibré sera de l'ordre de $606,000 comparativement à $545,000 l'an dernier.

Même si les prévisions budgétaires sont plus élevées, le taux de la taxe resterait le même, puisqu'il existe une forte possibilité que les dépenses additionnelles pour l'enlèvement de la neige soient établies à un taux fixe.

Ce taux serait perçu de la même façon que la taxe de vidanges et serait fixé à environ $10 par logis.

Ainsi, propriétaires et locataires contribueraient à part égale.

La colonne de direction télescopique réduit les blessures des conducteurs

DETROIT --- Deux ingénieurs de la General Motors ont déclaré, après un examen de 1100 voitures impliquées dans des collisions frontales, que la nouvelle colonne de direction télescopique capable d'amortir et d'absorber les chocs, a réduit le nombre et la gravité des blessures subies par les conducteurs, en particulier celles du torse qui précédemment auraient pu causer la mort ou des blessures très graves.

M. Louis C. Lundstrom, directeur de la section de la sécurité automobile et M. William G. Cichowski, ingénieur aux terrains d'essai General Motors, ont précisé devant les membres de la Société des ingénieurs en automobile, réunis en assemblée annuelle, que les probabilités d'accidents mineurs ou n'entraînant pas de blessures graves dans une voiture équipée d'une colonne amortissante sont réduites de 26%, tandis que celles de l'évitement de toute blessure augmentaient de 10%.

"C'est ainsi, disent-ils, que la colonne de direction amortissante a réussi à réduire le nombre de morts à la suite de collision frontale de même que le nombre de blessures ou leur gravité, dans des accidents de moindre importance.

"On doit souligner, concluent-ils, que cette colonne de direction n'est capable d'absorber que la force cinétique produite par le corps du conducteur projeté vers l'avant à la suite d'une collision frontale. On ne peut pas s'attendre à une réduction des blessures causées dans les collisions au cours desquelles le véhicule est frappé de côté ou par l'arrière.

Les ingénieurs ont fondé leur rapport sur un système d'investigation des accidents mis au point par General Motors. Il repose en partie sur l'analyse de rapports d'ajusteurs d'assurances à travers les Etats-Unis, sur des renseignements obtenus de la police et des rapports de médecins de même que sur l'examen de plusieurs centaines de diapositives en couleur représentant des voitures impliquées dans des accidents.

En tout on a étudié quelque 3,000 cas d'accidents choisis au hasard parmi des véhicules General Motors de l'année modèle 1968. De ce nombre 1100 étaient impliqués dans des collisions frontales. Les résultats de cette enquête ont aussi révélé que l'utilisation de ceintures de sécurité contribue à réduire la gravité et la probabilité de blessures au torse et que la disposition des éléments ajoutés à la colonne de direction se rapproche de l'idéal.

Un emprunt de $281,500 à Ville de Lemoyne

CHAMBLY-- Ville de Lemoyne, dans le comté de Chambly, projette de contracter un emprunt au montant de $281,500, par le truchement d'une émission d'obligations.

Le produit de l'emprunt est destiné à du renouvellement, à de la voirie, à de l'aqueduc et à des égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance du conseil qui sera tenue mercredi, le 5 février, à 8 heures du soir, à l'hôtel de ville de Lemoyne.

Le sol pour les plantes d'intérieur

OTTAWA-- Il n'est pas exagéré de dire que la moitié des ennuis éprouvés dans la culture des plantes d'intérieur proviennent de sols pauvres, mal égouttés ou acides. Trop de gens s'imaginent que les plantes d'intérieur devraient réussir dans du sol pris au jardin. C'est faux. Le sol du jardin ramassé à l'automne ne suffit pas aux plantes que l'on désire cultiver durant l'hiver. Le sol ainsi prélevé ne convient pas à moins d'y ajouter quelques pouces de compost, de feuilles, de tourbe horticole et de fumier de ferme chaque année. Les sols de jardin deviennent trop compacts dans les pots et ne retiennent pas suffisamment l'humidité.

Les plantes cultivées en pot sont soumises à des conditions restrictives qui ne se retrouvent pas dans leur milieu ambiant; aussi, faut-il ajouter des ingrédients spéciaux dans le mélange d'empotage pour remédier à la réclusion.

D'abord, les sols à empotage doivent être bien égouttés pour ne pas devenir acides. On utilise donc du gravier, de la vermiculite ou de la perlite, matériaux plus ou moins inertes, qui permettent aux racines de se développer librement et à l'air de circuler.

Ces sols doivent aussi contenir de l'humus et de la matière organique, qui conserveront suffisamment d'humidité. La tourbe horticole, qui est pratiquement de l'humus pur, répond à cette nécessité. Des feuilles bien décomposées sont de valeur comparable.

Le sol ne pose pas de problèmes aux violettes africaines, aux plantes à feuillage comme la dieffenbachia, les aracées ou autres plantes d'intérieur semblables. Elles préfèrent un sol tourbeux ou riche en feuilles décomposées. La prochaine fois que vous irez en forêt, creusez à quelques pouces de la surface et vous y trouverez un sol noir de feuilles bien décomposées. Vous pourrez cultiver ces plantes en mélangeant le sol avec des parties égales de sable et de tourbe, puis en ajoutant un engrais complet comme du 6-9-6 à raison de 4 onces par boisseau de sol.

De nombreux producteurs commerciaux réussissent bien avec des mélanges en parties égales de tourbe horticole et de sable, de perlite ou de vermiculite. Certaines serres produisent aussi d'excellentes plantes dans de la sphaigne pure. Ces milieux de culture sont satisfaisants pour la moyenne des plantes d'intérieur. Toutefois, il sera nécessaire d'appliquer un engrais liquide complet contenant des oligoéléments à raison d'une cuillerée à soupe par gallon d'eau à toutes les deux semaines si on n'utilise pas de sol.

Nous n'hésitons pas à recommander la plupart de ces composts préparés qui sont bien équilibrés. Vous n'aurez pas ainsi à préparer le mélange si vous êtes de ceux qui ne cultivent qu'une petite collection de plantes.

La plupart des mélanges commerciaux ont été traités à la vapeur avant de les offrir en vente et sont alors étiquetés "stérilisés". Quand on fait son mélange soi-même, il est sage de le stériliser au moins partiellement par la chaleur ou par une fumigation chimique. Ce traitement tue les bactéries nocives, les larves et les oeufs d'insectes, de même que les semences de mauvaises herbes qui peuvent se trouver dans le sol.

On peut facilement stériliser le sol pour l'empotage en le plaçant dans une casserole et en ajoutant une tasse d'eau pour chaque gallon de mélange, puis en chauffant le tout à 180 degrés F. durant quarante - cinq minutes. Etendre ensuite ce sol sur du papier journal propre et le laisser refroidir durant vingt-quatre heures avant de s'en servir. La stérilisation chimique d'un boisseau de sol peut se faire en mélangeant 2 1/2 cuillerées à soupe de formaldéhyde dans une tasse d'eau que l'on verse sur le sol.

Couvrir le tout durant vingt-quatre heures avec une feuille de polyéthylène, puis aérer le sol. On peut aussi utiliser d'autres produits stérilisants en suivant les directives qui figurent sur l'étiquette. Toutes les méthodes de stérilisation produisent des odeurs déplaisantes.

Nouveau bureau de direction du club Richelieu de Beloeil

BELOEIL- (DNC) - Avec la nouvelle année, les Richelieu se sont donnés un nouvel exécutif. Ce club qui se réunit chaque semaine dans un but de fraternité et de charité s'occupe particulièrement d'une clinique de la vue et du bien-être des familles dans le besoin.

C'est l'homme d'affaires bien connu dans Beloeil et toute la région maskoutaine, M. Bernard Vincent qui dirige maintenant les destinées du Richelieu Beloeil et St-Hilaire.

Il sera secondé par le vice-président Raymond Lesage, le secrétaire Jean-Pierre Bernard, et le trésorier à vue, M. René Barrett. Cérémoniaire: M. André Bergeron. Les directeurs élus sont MM. Gilles Beauregard, Jean-Paul Loiselle, et Paul Rémillard. L'ex-président Noel Girard siège également au conseil.

Une sentence suspendue pour Doucet et McKinnon

WATERLOO - André Doucet et Jimmy McKinnon, respectivement domiciliés à R.R. 3 et au 93 rue Shaw ouest, à Waterloo, ont bénéficié d'une sentence suspendue en marge à la tentative de vol survenue à la gare du Canadien National de Granby.

Ils étaient accusés d'avoir pénétré par effraction à l'entrepôt du C.N., avec l'intention de voler, et, d'avoir causé des dommages d'environ $100.

Doucet et McKinnon n'ont pas d'antécédent. Ils devront cependant rembourser les dommages causés au coffre-fort et à l'édifice, en plus de garder la paix pendant six mois.

Mutations de propriétés à Waterloo

WATERLOO - La ville de Waterloo a enregistré sept mutations de propriétés au cours de la période comprise entre le 1er décembre 1968 et le 18 janvier 1969. Ces changements sont les suivants:

VENDEURS	ACQUEREURS	LOTS
Dme Plouffe-Bachand	Origène Langevin	Ptie. 957
Marsh Construction Ltd.	Guy Petit	1037-17
Léo Lamoureux	Dme Beauregard-Lamoureux	437
Claude R. Gagné	René Olivier-Royer	Ptie. 502
Warmal Sheet Metals Inc.	Roméo Gagné	60-90
Dme Casavant Gagné & al.	Dme Lagrandeur-Casavant	469-1
Armand Potvin & uxor	Paul-Ainé Potvin	378

Nécrologie

M. JACQUES RUEL
45a rue Wellington, Granby
Salon J.A. Le Sieur Enrg.
255 rue Principale, Granby
Samedi, 25 janvier, 2 h.
Eglise Notre-Dame, Granby
Cimetière rue Dufferin

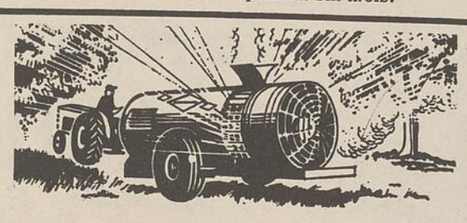
MME AURORE MORIN
301 rue York, Granby
Salon J.A. LeSieur Enrg.
255 rue Principale, Granby
(à compter de 7 heures)
lundi, 27 janv. 10 hres
Eglise St-Benoit, Granby
Cimetière de la rue Dufferin

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard
LTEE
Salons Funéraires 223 Principale 170 Dufferin
Ambulances - Lits de malades
Bur.: 225 Principale, Granby
FR. 2-4498 — FR. 2-3422

J.-A. Lesieur Enr.
Directeur de funérailles
Service d'ambulances
Salons funéraires modernes
255 Principale
411 Notre-Dame
Bureau: 1, rue Paré
Granby, P.Q. Tél. 372-3309

DONNEZ DE VOTRE SANG

MOLSON, LÀ TU PARLES!
MOLSON
BIÈRE EXPORT ALE
Brassée au Québec par Molson


ATTENTION POMICULTEURS
Augmentez la qualité de vos récoltes en utilisant une
ARROSEUSE "John Bean"
Vente et service - Ligne complète
GEORGE REEVES
Abbotsford tél.:379-5672

MADAME

Patrons de la Voix de l'Est



Alice Brooks

Cette robe coûte une fortune lorsqu'on l'achète, mais revient à un coût minime lorsque c'est vous qui la confectionnez. Motifs floraux à l'empiècement du devant et au bas des manches. Les grandeurs disponibles sont petit, médium et grand. Le patron et les instructions seront à vous pour la modique somme de 75 cents.

Anne Adams

Une adorable petite robe de coton quadrillé bordée de dentelle à l'encolure et au bas des manches. Vite faite, elle fera la joie de votre fillette. Les grandeurs disponibles sont de 2 à 10. Le patron et les instructions seront à vous pour la modique somme de 75 cents.

Pour obtenir ces patrons, envoyez le prix en argent (non en timbres), à: SERVICE DES PATRONS, la Voix de l'Est, 136, rue Principale, Granby. Ecrivez très lisiblement (en lettres moulées de préférence), vos nom, adresse et grandeur désirée. Nous ne sommes pas responsables des lettres égarées. Veuillez vérifier si vos lettres sont suffisamment affranchies. Il faut compter un mois pour la livraison.



M. et Mme Michel Ferdais (Pauline Cyr) dont le mariage fut béni en l'église St-Lucien de St-Jean. La mariée est la fille de M. Henry Cyr. Le marié est le fils de M. et Mme Charlemagne Ferdais.

(Photo Studio Guillet Enrg.)

Un soufflé à l'orange

Ce léger et savoureux soufflé, qui se sert chaud, complétera à merveille un petit repas simple. Il contient des oeufs et fournira donc les protéines indispensables dans tout menu bien équilibré. Ce soufflé à l'orange peut être préparé avec des restes de gâteau ordinaire et peut alors se servir chaud ou froid. Lorsqu'on le prépare sans les miettes de gâteau, il présente une texture un peu plus légère et doit alors être servi tout chaud. Cette recette n'est pas nouvelle mais elle a été suggérée par une amie de l'Institut des produits avicoles du Canada et elle a été "approuvée par les maris" nombre de fois.

SOUFFLE A L'ORANGE

1/4	tasse de beurre
1/4	tasse de farine tamisée
1/4	tasse de gâteau blanc finement émietté (si on le désire)
2/3	tasse de lait
3	jaunes d'oeufs
1/2	tasse de sucre
3	c. à table de jus d'orange concentré congelé
3	blancs d'oeufs
1/4	c. à thé de crème de tartre
2	c. à table de marmelade d'orange (finement hachée)

Faire fondre le beurre dans une casserole à feu doux; incorporer graduellement la farine et le sel; ajouter graduellement le lait et faire cuire, en remuant constamment, à feu doux, jusqu'à ce que le mélanger épaississe. Retirer du feu. Fouetter les jaunes d'oeufs jusqu'à consistance épaisse, ajouter le sucre et le jus d'orange et toutes les miettes de gâteau, sauf 2c. à table. Bien mélanger, puis ajouter le mélange de sauce blanche et mélanger à nouveau. Fouetter les blancs d'oeufs en mousse, ajouter la crème de tartre et continuer de fouetter jusqu'à ce que la neige soit ferme.

Incorporer le mélange de jaunes d'oeufs à la mousse de blancs d'oeufs et verser dans un plat beurré de 6 tasses, allant au four. Jeter le reste des miettes de gâteau en pluie sur le soufflé.

Mettre le plat dans au moins 1 pouce d'eau chaude et faire cuire à four modérément chaud (350oF) pendant 50 minutes ou jusqu'à ce que l'on puisse enfoncer une lame de couteau au centre du pouding sans salir la lame. Pour 6 à 8 personnes.

Servir le soufflé tel quel, ou avec du jus d'orange, ou avec de la crème fouettée parfumée à l'orange, ou avec une sauce chaude à l'orange préparée en faisant épaissir avec de la fécule de mais et en sucrant selon le goût du jus d'orange frais ou du jus d'orange concentré congelé, dégelé et normalement dilué au préalable.



QUI SERA LA NOUVELLE REINE?--Le concours pour le titre de Reine des Maroons, de Waterloo, suscite un grand intérêt chez tous les sportifs de la ville. Depuis le début de la promotion, la population a fort bien répondu à la sollicitation des duchesses; celle qui aura vendu le plus de billets se méritera le titre de reine. Cette promotion a été mise de l'avant afin d'aider financièrement les Maroons, de Waterloo. Sur la photo nous reconnaissons, de gauche à droite: Mlles Diane Valcourt, Francine Porvin, Lyne Cuillerier, M. Richard Désautels, directeur des Maroons et responsable de la promotion, Mlles Johanne Labrie et Ginette Dupuis. Le groupe entoure le téléviseur couleur qui sera tiré lors de la dernière joute locale des Maroons Jr, de Waterloo.

(Photo Studio Marcel Côté)

Votre horoscope

BELIER — du 21 mars au 20 avril

Bonne semaine sur le plan des affaires. Prenez des décisions et élaborez de nouveaux projets. Sur le plan amoureux, cette semaine vous réservent beaucoup de joies.

TAUREAU — du 21 avril au 20 mai

Vous aurez intérêt à vous occuper seulement des affaires pratiques donnant un gain très stable.

GEMEAUX — du 21 mai au 21 juin

Vous pouvez aisément obtenir une refonte totale ou partielle de vos affaires. Evitez les grandes émotions sur le plan sentimental.

CANCER — du 22 juin au 22 juillet

Vos chances vont diminuer si vous décidez brusquement d'adopter des formules nouvelles. Evitez les nouvelles relations amicales ou affectives.

LION — du 23 juillet au 23 août

Vos chances sont assez belles pour toutes sortes d'entreprises de courte durée. Quelques conflits surgiront après quelques échanges de lettres.

VIERGE — du 24 août au 22 sept.

Il serait prudent de ne pas investir dans des entreprises ou des firmes ne tombant pas sous votre contrôle.

BALANCE — du 23 sept. au 23 oct.

Très belles possibilités ayant trait aux nouvelles formes de placement. Nessicité de cultiver une nouvelle amitié.

SCORPION — du 24 oct. au 22 nov.

Nécessité de faire les comptes si vous voulez éviter d'amères déceptions. Vous pouvez connaitre une fort belle évolution sur le plan affectif, mais il y a intérêt à ne pas trop s'emballer au début.

SAGITTAIRE — du 23 nov. au 21 déc.

Vous connaitrez quelques belles améliorations sur le plan des affaires. Sur le plan sentimental, soyez plus prudent.

CAPRICORNE — du 22 déc. au 20 janv.

Plusieurs chances de faire fortune s'offrent à vous. Profitez-en au maximum. Des échanges de lettres devraient avoir un effet très salutaire sur votre bonheur.

VERSEAU — du 21 janv. au 19 fév.

Vos possibilités de progression ne sont pas assez belles et risquent de vous entrainer dans d'amères déceptions. Evitez toutes discussions avec votre ami de coeur ou votre conjoint.

POISSONS — du 20 fév. au 20 mars

Evitez de vous lancer dans des affaires audacieuses. Sur le plan sentimental, soyez calme et surtout ne vous engagez pas par lettre.

Naissances à St-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE- (DNC)- M. et Mme Yvon Léveillé (Jacqueline Braunoyer) sont les parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Nicole, Lyne. Le parrain et la marraine sont M. Roger Casavant et Mlle Nicole Roy.

M. et Mme Roger Desgranges (Pierrette Armstrong) sont les parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Patrick, Denis. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Henri Desgranges (Laura Loiselle), grands-parents de l'enfant.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Quatre jeunes filles en lice pour le titre de reine des loisirs à Adamsville

ADAMSVILLE (DNC)-- Comme de nombreuses autres municipalités, Adamsville aura aussi son carnaval d'hiver, le quatrième et ce du 1er au 8 février.

Quatre jeunes filles de l'endroit ont posé leur candidature dans le but de remporter le titre de reine des Loisirs. Ce sont Mlles Micheline Boulais, Colette Dion, Carole Décelles et Julie Dion.

Les activités du carnaval d'Adamsville se résument ainsi: 1er février, ballade en traîneau et soirée de danse à la salle de l'école; le 8 février, couronnement de la reine à la salle de l'école et autre soirée de danse avec deux orchestres bien connus.

Toute la population est cordialement invitée à participer à ces activités et à encourager les duchesses dont voici une brève description.



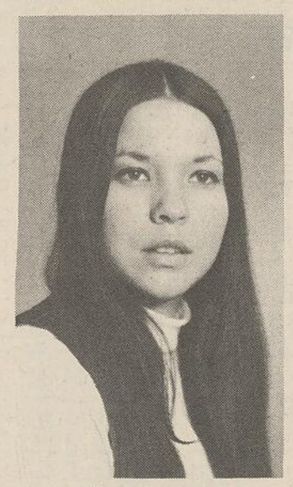
Mlle Micheline BOULAIS



Mlle Colette DION



Mlle Carole DECELLES



Mlle Julie DION

Mlle Julie DION

Julie est la dixième d'une famille de onze enfants. Ses parents sont M. et Mme Osias Dion, d'Adamsville. Née le 6 juin 1952, elle mesure 5 pieds 5 pouces, a les yeux bruns et de longs cheveux noirs.

Elle étudie présentement à Granby, en onzième année. Dans les sports, ses préférences vont au ski, à la crosse et au hockey car Julie est la duchesse du Club de hockey "Les Voltigeurs", d'Adamsville.

Quant à ses passe-temps préférés, ce sont la guitare, la lecture, la danse, la couture et la cuisine. Julie rêve plus tard de devenir infirmière et de faire de longs voyages.

Mlle Carole DECELLES

Carole est une autre candidate au titre de reine des Loisirs d'Adamsville. Agée de 16 ans, elle est la fille de M. et Mme Albert Decelles, et poursuit ses études à Granby.

Ses loisirs, elle les occupe par le ski, l'auto-neige, la danse. Ses groupes préférés sont les Rolling Stones et les Bee Gees.

Plus tard, Carole voudrait devenir secrétaire judiciaire. En attendant, elle souhaite remporter le titre de reine sous la bannière du Club de Dard féminin d'Adamsville.

Mlle Colette DION

Collette est la fille de M. et Mme Aurèle Dion d'Adamsville. Née le 12 mars 1951, elle est l'aînée d'une famille de cinq enfants. Elle a les yeux bleus-gris et les cheveux roux, et mesure 4 pieds 9 pouces.

Elle poursuit ses études à l'école polyvalente Sacré-Coeur de Granby où elle poursuit son secondaire V, dans l'intention de devenir diététicienne.

Cette jeune fille aime les autos sport. La marche, la danse, la bicyclette, l'auto-neige sont ses loisirs préférés; elle aime aussi faire la cuisine. Colette aime assister aux joutes de hockey, et dans la ligue nationale son joueur préféré est Jean Béliveau.

Du côté de la chanson, Gilbert Bécaud, Ginette Reno, Christine Chartrand et les Alexandrins sont ses interprètes préférés.

En plus de réussir dans ses études, Colette rêve de visiter un jour Manic V. En attendant elle aspire au titre de reine, commanditée par la ligue de hockey "Les Aigles jr."

Mlle Micheline BOULAIS

Micheline poursuit presente-

(Suite à la page 15)

FLEURS
POUR
. NAISSANCE . MARIAGE
. HOPITAL . RECEPTIONS
. MORTALITE



Mme Gilberte Loiselle
• FLEURISTE •
342 PAPINEAU
GRANBY
TEL.: 378-1191

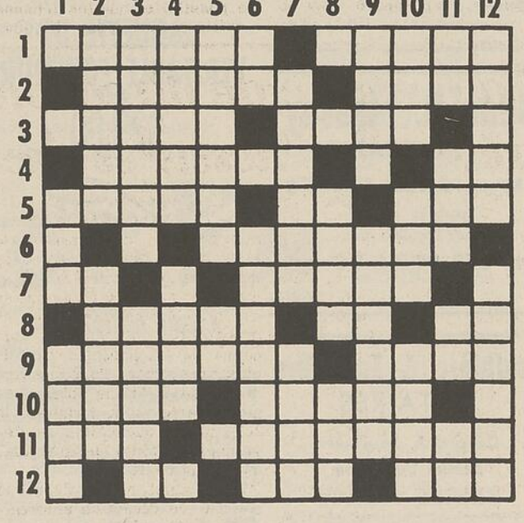
ANTENNE DUMONT
Vente, réparation
1 an de garantie
sur nos antennes,
3 mois de garantie
sur l'installation.
Roxton Electronic
29, rue Dufferin Granby
372-5064

PROBLEME 242

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	N	T	E	P	H	E	L	I	Q	U	E
2	N	■	R	I	E	U	S	E	■	U	N	■
3	■	G	A	R	N	I	T	U	R	E	■	P
4	■	E	M	E	U	T	E	■	O	S	S	U
5	P	R	E	■	L	■	R	E	S	T	E	R
6	A	M	■	E	T	R	E	■	S	I	S	E
7	P	A	R	T	I	E	L	■	I	O	■	T
8	A	I	■	C	E	■	■	M	O	N	T	E
9	■	N	B	■	M	■	D	O	N	N	E	■
10	B	E	R	N	E	■	E	R	S	E	■	O
11	A	■	E	U	■	L	U	T	■	R	O	C
12	N	E	F	■	S	E	X	E	S	■	U	T

Mots Croises

PROBLEME 243



HORIZONTALEMENT

1—Bois à brûler rond et court — Répandu çà et là.

2—Proche — Marquer de la joie.

3—Petits insectes — Organe de la vue.

4—Démodé, suranné — De la gamme.

5—Dieu de la mer — Deux — Choix.

6—Sac à main.

7—La sienne — Fille du roi de France, Louis XII.

8—Chardon moins deux lettres — Consonnes — Particule.

9—Qui va à l'école — Tête de rocher.

10—Guide — Sombre.

11—Le Levant — Affligé.

12—Dans — Dans la rose des vents — Assassiné.

VERTICALEMENT

1—A nous — Périodes.

2—Prén. masc. — Approche.

3—Prendra mémoire de — Sentiment pénible.

4—Signe qui hausse d'un demi-ton la note qu'il précède — Brunissement de la peau.

5—Sorties — D'un verbe gai.

6—Nég. — Brûlante.

7—Petit écrit — Rôti.

8—Fin de étions — Colère.

9—Invité — Plante potagère.

10—Oignon d'odeur forte — Arbrisseau de Chine — Epreuve.

11—Route rurale — Boeuf sauvage d'Europe — Note de musique — Toi.

12—Fortement conçu et exprimé — Consacrée.

SPECIAUX DE LA SEMAINE



SPECIAL
A PARTIR DE
$39.00



POELE
idéal pour cuisinette
$129.00

FUTURS MARIES!
MEUBLEZ 3 PIECES
A PARTIR DE $589.00



BAS PRIX
$139.00
TELEVISEUR PORTATIF

Sécheuse General Electric
No. 44D91 $149
Réfrigérateur Admiral
Automatique 14 pi. cu. $249
Réfrigérateur Danby $169
semi-automatique 10 pi. cu.

Balayeuse General Electric
VC 20 $49
Polisseuse General Electric
2 brosses $22.95
T.V. couleur 19 po.
modèle d'échantillon $450

FERNAND BLAIS Ltée
CH. ROXTON 372-6193
Ouvert le soir
mardi — jeudi — vendredi

ANNONCES CLASSEES

RECUES JUSQU'A 5.PM LA VEILLE DE PUBLICATION

Granby: 372-5433 • Cowansville: 263-2988 • Farnham: 293-5155 • St-Jean: 347-7596 • St-Hyacinthe: 773-2516

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSEES

UNE INSERTION (maximum 25 mots)	$1.25
TROIS INSERTIONS	3.50
MOTS Supplémentaires	.05
SIX INSERTIONS	6.00
CARACTERE GRAS	.30
LIGNE AGATHE	.13
1 POUCE x 1 COLONNE	1.82
1 POUCE (1 MOIS) (cartes d'affaires)	35.00
LOCATION DE CASIER	.40
AVIS DE NON RESPONSABILITE (3 insertions)	6.00
AVIS, SOUMISSIONS etc. ligne agathe	.20
AVIS DE DECES — REMERCIEMENTS	4.00

CARRIERES ET PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette section sont espacées sur 2 colonnes, avec cadre, au tarif régulier de $1.82 du pouce. Le cadre est gratuit ainsi que le service de casiers, si désiré.

En tout temps vous pouvez obtenir six insertions pour le prix de cinq, pour l'annonce.

REGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées; elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre
Comptable Agréé
135, rue Principale
Tél.: 372-3381
GRANBY

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte
& Associés
COMPTABLES AGREES
317, RACINE
GRANBY, TEL.: 378-7935
L. J. Montfils, C.A. — J. P. Picotte, C.A.
L. J. Alain, C.A. — A. Desautels, C.A.
P. A. Jolin, C.A. — G. D. Dallaire, C.A.
Y. Brodeur, C.A.
(59891)

Jean H. Massey
AVOCAT
80 rue Principale, suite 1-5
Bureau le soir sur rendez-vous
Tél.: 372-5431 — Granby
(52238)

Southière & Southière
NOTAIRES
Gérard A. Southière
Daniel Southière
EDIFICE PALACE
135 Principale, Granby
(suites 24 et 25)
TEL. 372-3805 - 372-6022
(59925)

GRANBY

7 Commerces à vendre

SALON DE BARBIER très bien situé dans Granby. Bonne clientele. Bas prix. Cause de vente: maladie et quitte le commerce. Pour informations tél. 378-8571 le soir après 6:00 P.M. (60015)

23 Logements à louer

Grand LOGEMENT moderne
7 pièces, 4 chambres à coucher, installation de laveuse et sécheuse, système de chauffage, en plus remise et garage, situé sur la rue Paré. Libre pour le 1er février. $125.00 par mois. S'adresser à 378-4341 ou 372-2050. (60071)

LOGIS neuf de 4 et 3 pièces. Installation de laveuse et sécheuse. Tapis dans le salon et tuiles dans les autres pièces. Libre le 1er février. Situé Place Tourraine. Pour informations tél. 378-7849. (59852)

LOGIS de 3 pièces, meublé ou non, planchers de tuile, chambre de bain et entrée privée, situé sur la rue Drummond. Aussi un auto Station Wagon 1958, en parfaite condition, à bon prix, très bons pneus. Tél. 372-3449. (60081)

LOGIS de 4 pièces, dans un haut, chauffé, eau chaude fournie, de préférence pour couple de jeunes mariés, libre le 1er février. Situé à 320 Boul. Boivin. S'adresser à 318 Boul. Boivin, tél. 378-3875. (60112)

LOGIS de 6 pièces, plancher de bois franc à la grandeur, chauffé, eau chaude à l'année. Pour logis, place d'affaires ou bureau d'affaires. Libre le 1er février. Pour informations, après 6:00 p.m. 378-3226 ou 378-4812. (60132)

25 Appartements à louer

APTS à LOUER, de 3½ pièces, meublés, chauffés, éclairés, stationnement privé, service de buanderie, taxes d'eau payées. Entrée privée, situé près du Centre d'Achat et de l'hôpital St-Joseph. S'adresser à 245 rue St-Hubert, tél. 378-8625 ou 372-5727. (59863)

ATTENTION!
2½ grandes pièces modernes, meublées, chauffées, galeries vitrées, 2 entrées, endroit tranquille, très propre, bien éclairé, un bas, face à l'église St-Benoit. Stationnement. Prix raisonnable. S'adresser aux APPARTEMENTS VIENS, 163 rue St-Antoine Nord. (60077)

27 Chambres à louer

CHAMBRES et PENSIONS à louer, pour demoiselles seulement, situées dans le centre de la ville. Pour tous renseignements, veuillez composer 372-6284. (59783)

POUR MESSIEURS
CHAMBRE: $10., $11., $12., draps et serviettes fournis. Chauffée, éclairée, cuisine avec ustensiles, cabinet de toilette, salon avec télévision, téléphone, table de ping-pong. Entrée privée, place pour autos. 2 lignes d'autobus. Tél.: 378-5448 à 317 rue Denison ouest. (60136)

30 Chambres et pensions à louer

CHAMBRES et PENSIONS pour une ou deux personnes, toutes les commodités, entrée privée. Bas prix. Pour informations,
tél. 378-6414
(59910)

CHAMBRE, PENSION si désirée, pour 1 ou 2 personnes, accès au garage, lingerie fournie, prix modique. Pour informations, tél. 378-1097, près de l'hôpital. (60030)

CHAMBRES et PENSIONS pour hommes, près de plusieurs manufactures. S'adresser à 403 rue St-Jean, tél. 378-2297 ou 378-3611. (60120)

36a) Meubles neufs et usagés

MEUBLES pour SALON de COIFFURE, 2 chaises hydrauliques, 2 réchoirs, un lavabo et chaise. Prix: $450.00. Pour informations, tél.: 372-1001. (60108)

60 Fourrures

SPECIAL



JAQUETTE DE VERITABLE FOURRURE
$29.00
Lemoine
73 Drummond
Tél.: 372-3811 Granby
Ouvert le soir sur rendez-vous.
Lucille Guertin, prop.
(50806)

79 Modistes, Couturières

COUTURIERE à domicile demandée pour la confection de coupe-vent. Ouvrage à l'année. Tél.: 378-7229. (60118)

97 A vendre ou à louer divers

A LOUER, une sucrerie à Roxton Pond, 3,700 chaudières. S'adresser à Gérard Pigeon, 85 Boul. Séminaire, St-Jean, tél. 346-6384. (59936)

SUCRERIE de 3,000 entailles à LOUER. Equipée pour 1400 ou vendrais les chaudières. Sirop d'érable à vendre. Pour informations, tél. 535-6518, Bonsecours. (59979)

97a) A louer divers

A LOUER, appareil qui aide un enfant qui mouille son lit à se corriger en peu de temps. Pour informations, tél. 378-8176. (60130)

98 Divers

GRANDE VENTE D'ECOULEMENT
CHAPEAUX de FEUTRE ou de tissus imprimés avec écharpe assortie, convenant 3 saisons, réduits de 30 à 50% de leur valeur.
GRAND CHOIX de COUPONS réduits de ½ prix.
BOURSE DU SOIR — BIJOUX de FANTAISIE au prix les plus bas en ville.
Les premières arrivées auront le plus gros choix — En janvier tous les APRES-MIDI de 1:00 p.m. à 6:00 p.m. Tél. 372-6465.
GABRIELLE DE FRANCE
137 rue Principale — Granby
(59745)

SPECIALITE :
CONFECTION de trousseaux de Baptême dans robe de mariée.
● 12 ans d'expérience.
S'adresser à 75 Dacelles. Tél. 378-6537. (60047)

ATTENTION !
Désirez-vous FAIRE des RENOVATIONS, réparations, finition de sous-sol, abri d'auto, garage, menuiserie de tout genre, construction neuve, à salaire ou pièce. Adressez-vous à quelqu'un de compétent qui saura vous apporter satisfaction. Pour informations, tél. 378-2014. (60085)

98 Divers

SAVIEZ-VOUS QUE
votre écriture révèle votre caractère et votre personnalité
Voulez-vous en savoir davantage ? Recevoir des conseils utiles. Envoyez-nous un échantillon de votre écriture ou celle d'une autre personne que vous aimeriez connaitre mieux. le texte 10 lignes écrits sur papier non rayé, votre signature en plus très lisiblement, votre nom et adresse, plus $2.00 pour la réponse.
COURRIER GRAPHOLOGIQUE
C.P. 342, GRANBY
(60135)

98a) A vendre - Divers

Six cents VAISSEAUX (chaudières à eau d'érable), en excellente condition. Capacité: 1½ gallon et 2 gallons.
A VENDRE A
10¢ chacune
Tél. 546-2836 — Acton Vale
(60049)

Beau MOBILIER de salon, très propre. Prix $50.00. Aussi automobile Chrysler Windsor 1961, 4 portes Hard Top, en parfaite condition. Prix $300.00. S'adresser tél. 378-7830. (60046)

2 EQUIPEMENTS complet de SKIS à vendre, bottines, pointures: 7 et 9, pour hommes. Aussi support à skis, allant sur valise d'auto. S'adresser à 351 rue Bourget, Granby. Tél. 378-5833. (60093)

A VENDRE, un AUTO-NEIGE, "Snow Prince", presque neuf, 20 forces (472 C.C.), très propre, très bon prix d'aubaine. Tél. 372-4859. (60073)

A VENDRE, un AUTO-NEIGE "Snow-Jet" 1968, 17½ C.V., usure de 25 heures, en parfaite condition, avec carriole. Toute offre raisonnable acceptée. Pour informations, tel. 372-1457. (60114)

SKI DOO 1968, "Bombardier", 16 forces, 48 heures d'usage. $795. Financera $37.00 par mois. Tél. 372-4013, demandez ROBERT. (60125)

A VENDRE, une bonne boite de camion avec dompeuse, 14 pi. de long, côté 7 pi. de haut, de préférence à vendre — sans dompeuse. Tél. 293-6542 Farnham, ainsi que bâtisse à vendre, 15 x 20. (60129)

110b) Femmes, filles demandées

On DEMANDE dame ou jeune fille bilingue pour travail comme téléphoniste de préférence avec expérience. S'adresser à 211 Avenue au Parc entre 2:00 et 4:00 p.m. et demandez Mme Drouin. (60072)

Vous désirez avoir un REVENU SUPPLEMENTAIRE tout en rencontrant vos amis et votre entourage.
Holladyday Magic,
à base de fruits, sans alcool ni parfum, vous offre cette opportunité, comme vendeuse ou organisatrice. Appelez Mme Devar, Maitre distributeur 372-4104. (60035)

FEMMES ou FILLES demandées pour ouvrage comme serveuse de restaurant à l'hôtel Granby. Contactez M. Pierre Mercure, 372-3363. (60137)

111 Hommes demandés

$12,000 n'est pas trop pour l'homme possédant et dépassant quarante ans qui peut faire de courts voyages en auto pour contacter les clients dans la région de Granby. S'adresser par écrit au Président, Dept. J.B., C.P. 701, Station R., Toronto 17, Ontario. (59824)

COUPLE DEMANDE
Couple sans enfant, pour maison privée de campagne, femme soin du ménage et aide à la cuisine, mari aide dans la maison, soin du jardin, neige en hiver. Tous les accessoires automatiques, mécaniques aidant le travail dans la maison et au dehors. Pension et logement, quartiers privés inclus chambre de bain et T.V. Bon salaire. J.H. Brabant, R.R. 5, Ormstown, Qué. Tél. 829-2203. (60087)

112 On demande

Désirerait LOUER un LOCAL pour faire bureau et salle d'échantillon central. Ecrire à Case 2286, La Voix de l'Est, Granby, P.Q. 136 rue Principale. (60075)

117 Vendeurs demandés

RESTAURANT "Da Francisco"
On DEMANDE un LIVREUR à temps plein. Pour informations, tél. 372-2022 avec ou sans voiture. (60107)

118 Services de bonnes

JEUNE FILLE sachant cuisiner et pour l'entretien d'une maison: $30.00 par semaine. Ecrire à Case 2283, La Voix de l'Est, Granby. (60022)

125 Autos, camions à vendre

DODGE Monaco sport, 1965, 2 portes Hard Top, transmission au plancher, sièges baquets, moteur de 335 forces, équipé au complet, 4 pneus neufs, parfaite condition. S'adresser à J.O. Therrien, 274 Boul. Boivin, Granby. Tél. 372-4660. (60070)

BUICK 68 Skylark, sièges baquets, transmission au plancher, 18 mm. Cause de vente: auto fournie par la compagnie. Tél. 372-1300. (60080)

PETITES AUTOS BON MARCHE
AUSTIN 1964, série 1100, fonctionne très bien, $380.00.
CORVAIR Monza 1962, automatique, beau et propre, $295.00.
CONSUL 1963, marche très bien mais il boucane, $145.00.
Accepterais $5.00 par semaine
Pour informations, tél. 372-4013 et demandez ROBERT. (60088)

"SIMCA" 1966, 28,000 milles, 4 portes, 4 cylindres, 4 vitesses au plancher, comme neuf. Cause de vente: Retour aux études. Pour informations après 5:00 p.m. tél. 378-5942. (60109)

AUTOS USAGEES (minounes)
● CHEVROLET 1959, 4 portes, $85.
● PONTIAC 1960, $45.00.
● FORD 1960, $40.00.
● DESOTO 1959, bagnole $29.95.
Ces autos fonctionnent bien. Accepterais $5.00 par semaine. Tél.: 372-4013, demandez ROBERT. (60124)

125a) Autos à vendre

AUTOS DES PARTICUILIERS (Echanges)
● PONTIAC 62, 4 portes, 6 automatique, $200.00
● FORD 63 convertible, Galaxie 500, parfait ordre, $700.00
● FAIRLAINE 62, 4 portes, 6 automatique, $325.00.
Ces chars nous ont été laissés pour vendre. Aucune garantie, tel quel. Financerait à terme facile.
Tél. 372-4013, demander Robert. (60127)

OLDSMOBILE 88, Dynamic, 64, 12 mm. en parfaite condition comme neuf. Tél. 378-6159. (60131)

● OLDSMOBILE 1964, 88 Super, 2 portes, H.-Top, 46,000 milles, très propre, $945.00, accepterais $12.00 par semaine.
● BARACUDA Sport, 1966, moteur 273, 3 vitesses au plancher, très belle voiture, $1850.00, financerais $16.00 par semaine.
● FORD 1967, 4 portes, 289, automatique, garantie de 3 mois, $1595. accepterais $15.00 par semaine.
● FORD Galaxie, 1962, convertible, fatigué un peu, $290.00, financerais $5.00 par semaine.
● BUICK 1964, Spécial, W6, 4 portes, $685.00, accepterais $5.00 par semaine.
● MERCURY Meteor 1963, moteur 289, transmission de 3 vitesses ordinaires, repris de finance, $507.42, balance continuez les paiements de $31.00 par mois. Livraison immédiate. (60126)

125b) Camions à vendre

CAMIONS A TERME FACILE
● G.M.C. 63, Pick-Up ½ tonne, $545.00
● G.M.C. 62, Pick-Up ½ tonne, $655.00
● CHEVROLET 57, ½ tonne, Pick-Up, $225.00
● FARGO 56, Pick-Up, ¾ de tonne, transmission 4 vitesses, roues de 17 po., $200.00
On vous finance votre camion, votre transfert et vos licences.
Tél. 372-4013, demander Robert. (60128)

141 Animaux

A VENDRE
GENISSES et taures pur-sang Holstein enregistrées, provenant de mères très bien qualifiées, à vendre à très bonne condition. Aussi Camion Mercury 1 tonne. S'adresser à Jean-Paul Robert, St-Césaire, tél. (Code rég. 514) 536-2055. (60145)

142 Maisons à vendre

CHARMANTE MAISON
ancienne, de 6 pièces, remodelée. Possédant foyer ouvert. Bon grenier pouvant être transformé en pièces additionnelles. Jardin avec parterre et arbres fruitiers, pommiers. Terrain de 4 acres assurant la tranquilité et la vie privée. Situé à 5 milles de Granby près des centres de ski et du terrain de golf de Bromont, ¾ d'heure de Montréal. $36,000.00. G.A. Rotherham, tél. 243-5712. (59647)

MAISON de 1½ étage, 6 pièces, presque neuve, situé sur la rue Western à Waterloo. S'adresser à 539-2899. (60017)

A VENDRE
COTTAGE six pièces, garage, système de chauffage, près des écoles et église. BUNGALOW six pièces, chauffage eau chaude, garage, zone résidentielle.
P. CLEMONT, courtier,
178 CARTIER TEL. 372-7866
GRANBY
(60041)

GRAND SPECIAL
● MAISON de 2 logements, en "Stucco" et "Clapboard", située à 59-61 rue Guy à Granby. Prix: $6,500. Revenu brut: $1,068.00.
● Beau choix de BUNGALOWS et propriétés de 2 logements et plus.
● PROPRIETES à revenu pour rapporter du 10% clair.
ROLLAND CHOQUETTE, Agent
340 LAURIER — TEL. 378-6763
H. CARON, Courtier
(60084)

142a) Maisons à louer

MAISON seule 6½ pièces, comprenant 4 chambres à coucher, cuisine et salon, chambre de bain en céramique, installation laveuse-sécheuse, ménage fait à neuf, vaste terrain, libre immédiatement, $105.00 par mois. Pour visiter, téléphonez 372-3215. (60058)

143 Demande à acheter

DESIRE ACHETER ménage au complet, vaisselle, couvertures, en bonne condition. Paierais comptant.
tél. 372-4292
(59907)

On DEMANDE à ACHETER une table de pool de seconde-main, soit de 8 ou 10 pied. Tél. 378-1298 après 5:00 p.m. (60119)

DESIRERAIT ACHETER maison unifamiliale, de 5 ou 6 pièces, de construction récente, dans la paroisse St-Luc ou St-Joseph, près des écoles le plus possible. Pour informations, appelez le jour de 8:00 a.m. 4:30 p.m. à 378-4681, du lundi au vendredi. (60143)

145 Débentures

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PROTESTANTE DES CANTONS DE L'EST
Rendement 7.50%
Echéance 10 ans



Ça tourne rond !

Pour réaliser de meilleures transactions d'achats, ventes, toutes valeurs mobilières et échanges de vos bons d'épargne du Canada, ayez recours à des conseils experts.

DUNN & RABOUIN
308 York, Tél. 378-4586
Granby
Jean-Luc Dunn, Rés. 378-4854
Guy Rabouin, Rés. 378-2519
Représentants
Crédit Québec Inc
(52352)

148 Gardiennes d'enfants

AIMERAIT GARDER des jeunes enfants de la naissance à 5 ans. Tél. 378-7665. (60082)

JEUNE DAME avec expérience garderait enfant à partir d'un an jusqu'à l'âge scolaire, du lundi au vendredi. Pour informations, tél. 378-7278. (60116)

JEUNE FILLE ou dame âgée demandée pour la garde d'un enfant de 3 mois, de 8:00 a.m. à 5:30 p.m. au domicile de l'enfant situé sur la rue Notre-Dame, près de St-Urbain. Tél. 378-5653. (60123)

DAME avec expérience garderait enfants à la maison à la journée ou à l'heure. Aussi jeune fille de 16 ans garderait les enfants les soirs et fins de semaine. Pouvons fournir bonnes références. Pour informations, tél. 378-6156. (60142)

ST-HYACINTHE

98a) A vendre - Divers

A VENDRE, une sécheuse automatique de marque "Simplicity", en très bon état, vendrait pour $75.00. Cause de vente: Changer pour 2 de même modèle. Pour informations, tél. 772-2965. (59897)

ST-CESAIRE

23 Logements à louer

LOGIS à LOUER, à 6 milles de Granby, ménage fait à neuf, installation de laveuse et sécheuse. Adressez-vous le samedi à 293-6272 ou le soir à 378-5806. (60115)

30 Chambres et pensions à louer

CHAMBRES et PENSIONS pour une ou deux personnes (filles). Toutes commodités. S'adresser à Mme Noël Forand à St-Césaire, tél. 536-3904. (60110)

98 Divers

A VENDRE, une LAVEUSE portative "Hoover", en très bonne condition, lavage et essorage automatique. Pour informations, tél. 536-3141 le jour et 536-3360 le soir. (60122)

118 Services de bonnes

AIDE MENAGERE demandée pour travail général de maison privée. Garde d'un seul enfant, dame travaillant à l'extérieur durant le jour. S'adresser à St-Césaire à 536-3070. (60074)

MARIEVILLE

142 Maisons à vendre

MAISON à VENDRE, neuve, 4 pièces, installation de laveuse et sécheuse. S'adresser à 122 Rang Elmire, St-Paul d'Abbotsford. (60094)

T.V. à LOUER
● NOIR et BLANC
● COULEUR
(Spéciaux sur location de T.V. de couleur)
CENTRE ELECTRONIQUE ENR.
247 Principale, Granby
Tél.: 372-3120
(59861)

Attention ! Attention !
NOUS ACHETONS LES CHOSES ANTIQUES
Plateau à fruits, de couleur; pot à liqueur avec verres ou verre seul de couleur; aussi verre sur pied avec motifs; service à thé comprenant beurrier, pot à lait etc.; Service de toilette complet ou seulement bassin ou pot à l'eau; set de vaisselle complet ou non, en porcelaine bleu et blanc; lampe; abat-jour genre vitraux d'église de couleur; horloge; table ronde; petit secrétaire; lit en bronze ainsi que toutes autres choses anciennes non énumérées ci-dessus.
ECRIVEZ ou TELEPHONEZ à 536-3008
Quelqu'un passera vous voir !
P. BISSONNETTE
C.P. 72, Rougemont, Qué.
(60113)

COWANSVILLE

25 Appartements à louer

APPARTEMENT MODERNE de 5 pièces, chauffé, eau chaude fournie à l'année. Pour informations, tél. 263-3808. (60133)

98a) A vendre - Divers

AUBAINE!
AUTO-NEIGE 1969, chevaux-vapeur, pont long, a servi à peine 12 heures. Prix d'aubaine. Tél.: 263-3455. (60068)

A VENDRE, un moteur électrique de 3 forces, fonctionne sur le 110 et le 220 volts. S'adresser à Emile Tétreault, Sutton. (60066)

MANTEAU neuf d'hiver, pour jeune fille, de couleur rouge vin, de mode récente, avec collet de vison, grandeur 18 ans. Cause de vente: la jeune fille n'a pas voulu le porter une seule fois parce que la coupe n'est pas assez à Go-Go. Payé $95, vendrais pour $65. S'adresser à 225, St-Patrick, Cowansville. (60039)

109 Emplois demandés

JEUNE FILLE de 18 ans, possédant expérience et références, recherche emploi dans maison privée comme bonne. Tél. 263-4963. (60056)

142 Maisons à vendre

BUNGALOW NEUF, situé sur la rue Villas, 5½ chambres, chauffage central, chambre de bain en céramique et planchers en chêne, revêtement extérieur en brique, approuvé par la Société Centrale, rabais provincial de 3%. Prêt pour visiter. Pour des informations, appelez: 263-3808. (60091)

SAINT-JEAN

98a) A vendre - Divers

A VENDRE, une roulotte de particulier, 40 pi., $3,150., 47 pi. $3,650, comprenant 2 chambres, salon, cuisine, salle de bain, système de chauffage central, comptant raisonnable, balance comme loyer. Tél. 346-5274, 345, 7e avenue, Iberville. (60061)

FARNHAM

98 Divers

REPARATION d'appareils ménagers électriques, ouvrage garanti. Si intéressé adressez-vous à 293-5174, Farnham. (60144)

A BROMONT
Résidences disponibles
à des prix très avantageux à un taux d'intérêt aussi minime que 7%. Comptant requis : $500.00 et plus.
Téléphone : 372-6616
(60117)

VRAIE AUBAINE
50% à 60% de réduction sur habits, paletots, foulards, coupe-vent, chemises sport, cravates et boutons de manchettes. Toutes ces lignes sont sacrifiées à moitié prix et moins. Aucune offre raisonnable refusée.
J. O. THERRIEN
274 Blvd Boivin, Granby
tél. 372-4660
(59953)

VENTE ABANDON DES AFFAIRES
CAUSE: MALADIE
Confection pour hommes, femmes et enfants. Tissus à la verge, coupons, sous-vêtements pour toute la famille, bas, collants, tapis, laine de toutes les sortes, corsets, gaines, brassières, etc.
25 - 50 - et cent pour cent.
Tout doit être vendu sans réserve.
Magasin LEONA BOUCHER
1402 rue St-Paul
St-Césaire Tél. 536-2839
(60121)



DIFFICILE A CROIRE
TOUTES CES AUBAINES DE LA PAGE DES ANNONCES CLASSEES

CARRIERES ET PROFESSIONS

ON DEMANDE
DES COUTURIERES D'EXPERIENCE
Bénéfices marginaux, possibilité de travail à la pièce.
S'adresser à CHAUSSURES UNICO
95 rue Roy, St-Pie de Bagot, Tél. 772-2122
(60140)

Woolco
VENDEUSE D'EXPERIENCE
Vingt et un an et plus, dame mariée sans enfant, apparence soignée, pour travailler comme vendeuse au département des perruques, temps partiel ou plus.
S'adresser à Mlle Trépanier, chez WOOLCO.
(60010)

SECRETAIRE
Sténo-dactylo bilingue demandée pour travail de bureau.
Ecrire à Case 2254, La Voix de l'Est,
136 rue Principale, Granby.
(60106)

MECANICIEN DEMANDE
On demande un mécanicien d'expérience pour réparer des machines à coudre pour une compagnie établie depuis 20 ans.
— Emploi permanent — Assurance-groupe — Deux semaines de vacances payées — Semaine de quarante heures plus 6½ heures à temps et demie.
EXCELLENT SALAIRE
S'adresser :
JACK SPRATT MANUFACTURING
297 St-Georges, Windsor, Tél. 845-2411
(60048)

VOYEZ VOTRE AVENIR ASSURE
CAISSE DE SECOURS MUTUEL
organisme unique au Québec, recherche des hommes capables de diriger une équipe de vendeurs, et d'assurer la direction de bureaux régionaux, répartis dans le Québec
RECHERCHE AUSSI VENDEURS, VENDEUSES,
à temps plein ou partiel.
Faire application en écrivant à
Case 2284, La Voix de l'Est, Granby.
(60043)

INGENIEUR INDUSTRIEL GRADUE
De préférence bilingue et possédant les connaissances suivantes :
1- Etablissement de renseignements et application de méthodes d'encouragement de production;
2- Expérience approfondie de la détermination des temps de production (time-study);
3- Pronostics de main-d'oeuvre et équipement manufacturier;
4- Méthodes et réduction du coût de production;
5- Développement de manoeuvres du matériel et disposition de machineries;
6- Connaissance de capacité de machines à production et leur usage maximum.
7- Analyses, études d'opération de tous les aspects de manufacture de produits.
Salaire selon connaissances et expérience.
SIMONDS CANADA SAW CO. LTD
80 Ave Simonds — Granby
Referer à M Wally Hewus.
(60086)

THOR MILLS LIMITED
requiert un
technicien en génie industriel
THOR MILLS LTD, une industrie d'envergure moyenne qui s'est créé une réputation enviable dans le domaine du textile synthétique, recherche présentement un technicien en génie industriel dont les principales responsabilités seront d'établir les charges de travail et d'améliorer les méthodes à son usine des Cantons de l'Est. Le travail se fera sous la direction du surveillant du département.
Les candidats doivent avoir terminer leur 11e année (ou l'équivalent), posséder de 2 à 5 ans d'expérience en études des temps, simplification des méthodes, avoir démontré une initiative personnelle élevée et être bilingue. Sans être essentielle, l'expérience dans le domaine du textile constituera un avantage.
Le traitement sera commensurable à l'expérience. Conditions de travail excellentes et avantages complémentaires intéressants.
Faire parvenir votre résumé à C.P. 429, Granby, Québec, Département du personnel.
Les entrevues seront faites sur rendez-vous seulement avec les candidats ayant les qualifications requises.
(60063)

MESDAMES
Avez-vous déjà pensé à vendre les PRODUITS AVON ?
Celà ne coûte rien de vous renseigner !
Ecrivez à : C.P. 112, Montréal 154, P.Q.
(59841)

INSPECTEUR FLAIRETOUT.
59. La balle est entrée par la tempte gauche, tandis que l'homme tient le revolver dans la main droite.

ANNONCES CLASSEES

Granby 372-5433 • Cowansville: 263-2988 • Farnham: 293-5151

Cartes d'affaires

Argent à prêter
- 1ère et 2ème hypothèques
- résidentiel et commercial
- bâtisse construite et à construire
- ville et campagne

Taux d'intérêts courants

J.-P MATTON, notaire

TEL.: 378-4112

Granby

(58980)



Comptez sur nos longues années de service et de satisfaction apportée.
- NOUS NETTOIERONS vos meubles et tapis sur les lieux mêmes.
- TAPIS - DRAPERIES Vente et pose.

Les tous derniers modèles.
Bénéficiez des services de décoratrice intérieure diplômée.

Horner Cleaning
32, Lansdowne, Granby
Tél.: 372-5907

(59547)

CHIROPRATICIEN
MARCEL LEDUC D.C.

— A GRANBY —
561 Principale
Lundi, Mercredi, Vendredi
10:00 a.m. à 12:00 p.m.
1:30 p.m. à 5:30 p.m.
7:00 p.m. à 9:00 p.m.
Tél. 378-9023

— A ST-CESAIRE —
1337 Notre-Dame
Mardi et Jeudi
10:00 a.m. à 12:00 p.m.
2:00 p.m. à 5:30 p.m.
7:00 p.m. à 9:00 p.m.
Le Samedi
9:00 a.m. à 12:00 p.m.
Tél. 536-3222

(59831)



Pour vous : une eau saine, fraîche, de meilleur goût.

PUITS ARTESIEN

Nous pouvons creuser votre puits en

UNE JOURNEE

OES DRILLING

KNOWLTON — TEL.: 243-6454

SOULAGEZ VOS PIEDS



en consultant un spécialiste pour vos chaussures orthopédiques et médicales.

Confection de supports d'arches !

GERARD POTVIN
spécialiste
(20 années d'expérience)
- Ajustement personnel à chaque client
- Ajustement parfait
- Empreinte des pieds
- Correction pour pieds malades, affaisés, démarche difficile
- Chaussures correctives
- Prix modiques.

Pour une meilleure hygiène et confort des pieds, venez au

CENTRE D'AJUSTEMENT
30 Johnson — Tél. 372-5292

(59810)

SUITE DE:

HOCKEY MINEUR

opards ont blanchi les Lynx, 4-0. Claude Ledoux a réussi le tour du chapeau... Dans la 3e, les Lions ont défait les Lynx, 5-3... Dans la 4e, les Léopards ont vaincu les Tigres 3-1...

MOSQUITO

Dans la 1ère partie, les Castors ont blanchi les Royaux 1-0;.. Dans la 2e les Alouettes et les Braves ont égalisé 1-1; Daniel Bond a compté pour les Alouettes et Pascal Ledoux pour les Braves... Dans la 3e, les Braves ont vaincu les Alouettes, 5-1; J. Arcouette s'est signalé avec 3 buts et une passe et finalement dans la 4e, les Braves ont eu raison des Castors 2-1; Gilles Halde a marqué le point de la victoire...

SUITE DE:

MICHEL LAMOTHE

a disposé de Upton 2-1. Claude Paré (R. Collard) et Florian Laforge (R. Pelland) ont compté pour les vainqueurs tandis que Guy Donais évita le blanchissage aux siens en enfilant l'unique but assisté de Sénécal et Durand...



ELLES SERONT PLUS BELLES SI VOUS DONNEZ DE VOTRE SANG AVANT DE PARTIR.



Nous sommes prêts à vous donner TOUT UN SERVICE dans ces pages des Annonces Classées

CEGEP DE SHEBROOKE CAMPUS DE GRANBY

150 rue LANSDOWNE

Horaire des cours — Session hiver 69

No	Titre	Début	Heures	Crédits	Frais
101	Philosophie	10 Fév.	45	3	45.00
101	Introduction à la Sociologie	10 Fév.	45	3	$45.00
911	Histoire	10 Fév.	45	3	45.00
102	Physique	10 Fév.	90	4	60.00
101	Mathématiques	10 Fév.	75	4	60.00
101	Français Littérature	11 Fév.	45	3	45.00
101	Biologie	11 Fév.	90	4	60.00
101	Géographie	11 Fév.	45	3	45.00
103	Histoire de l'art	11 Fév.	45	3	45.00
130	Introduction à la Politique	11 Fév.	45	3	45.00

BUT DES COURS

Cours en vue du diplôme collégial
Cours de culture personnelle
Cours de formation des Maitres (Passage au Brevet A)

Pour tout renseignement, communiquez avec le responsable de "l'Education Permanente" du CEGEP. Demandez l'opératrice locale et appelez sans frais en utilisant le no. Zenith **85760**.

Les formules d'inscription peuvent être obtenues sur demande au Campus de Granby ou en utilisant le Service Zenith **85760** pour Sherbrooke.

Date limite pour les inscriptions :

Mercredi le 5 Février 1969

Le frais de cours doivent parvenir avec la formule d'inscription. Il y aura une charge de $5.00 pour l'ouverture d'un dossier permanent. Les cours sont habituellement de 7:00 à 10:00 p.m.

Les heures de bureau sont de : 9:00 a.m. à 12:00 et 1:00 à 5:00 p.m.

(59719)

SUITE DE:

LE ROLE

Par exemple, a-t-il dit, les échelles salariales des professeurs sont de plus en plus arrêtées sur une base provinciale, plutôt que par chaque direction d'université; de plus en plus, il s'agit pour les étudiants et professeurs de transiger indirectement avec l'Etat provincial, par le truchement du bureau de direction.

"Nous disposons d'un budget de recherche très limité, dit M. Rowat. C'est pourquoi nous n'entreprenons pas de recherche directe ou élaborée. Nous demanderons plutôt aux experts de préparer des travaux de recherche sur divers aspects du sujet."

Selon M. Rowat, il faudra peut-être du temps à faire passer dans les actes les recommandations de la commission.

"Le trouble est que nous ne formulerons pas de recommandations spécifiques à l'intention des universités. Nos recommandations intéresseront immédiatement plutôt les gouvernements."

SUITE DE:

QUATRE JEUNES

ment ses études à l'école de coiffure Paula de Granby. Aînée d'une famille de six enfants, elle est née le 1er octobre 1951.

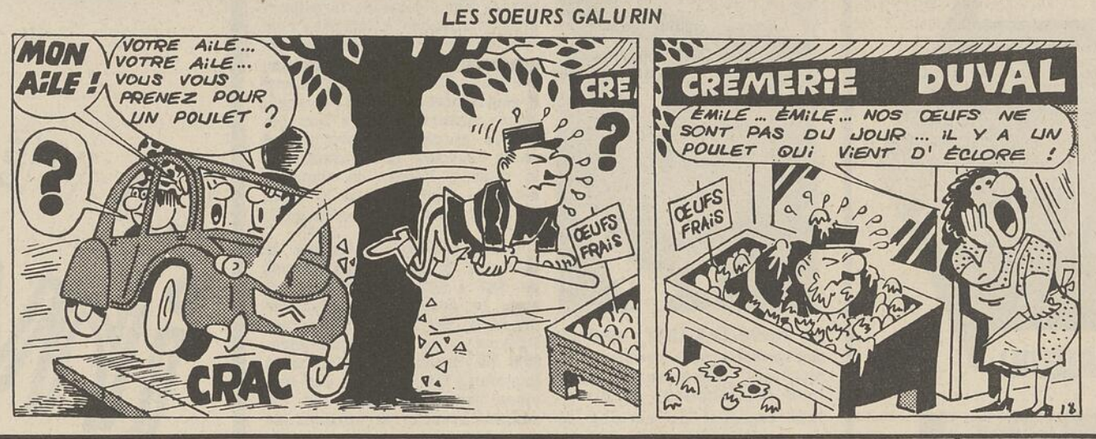
Elle occupe ses loisirs par la danse, la lecture, les promenades en auto-neige, le bowling. Ses chanteurs préférés sont Johnny Farago et Renée Martel.

L'équipe de quilles d'Adamsville commandite la duchesse Micheline.

PILOTE TEMPETE



LES SOEURS GALURIN



CINEMA POUR LES ENFANTS

THEATRE PALACE GRANBY
372-4466

Samedi, le 25 janvier à 1.30 p.m.

POUR TOUS

UN FILM SPECTACULAIRE EN COULEURS!

LA BIBLE

avec Stephen Boyd. Ava Gardner, Peter O'Toole

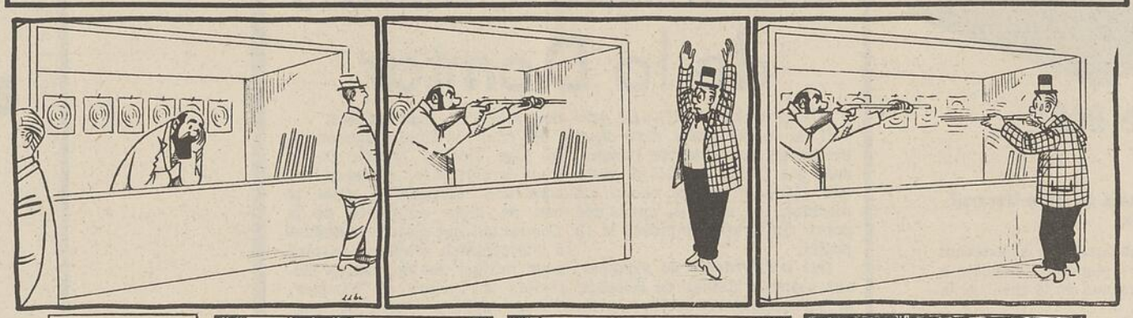
(en couleur)

En plus: Dessins animés

Admission .50¢

passes non valables







VOIR SOLUTION DU PROBLEME EN PAGE 14

Télé TV Vision

CBFT CANAL 2

VENDREDI

18.00 Tour à tour
18.15 Téléjournal
18.25 Nouvelles du sport
18.30 24 heures
18.45 Aujourd'hui
19.30 Voyage au fond des mers*
20.30 Du feu S.V.P. *
21.00 Des agents très spéciaux *
22.00 Mon pays, mes chansons*
22.30 Justice
23.00 Téléjournal
23.20 Nouvelles du sport
23.30 Cinéma * Le Triomphe d'El Cordobès

SAMEDI

8.55 Aujourd'hui à CBFT
9.00 Cours universitaires
9.45 Cours universitaires
10.30 Pépinot
11.00 Robin fusée *
11.30 Roquet, belles oreilles*
12.00 Ultraman *
12.30 Si jeunesse pouvait
13.00 Le golf et ses étoiles *
13.45 Tennis *
14.30 Cent millions de jeunes
15.00 Images en tête
16.30 Les corsaires *
17.00 Skippy le kangourou *
17.30 L'Heure des quilles *
18.30 Téléjournal
18.35 Atome et galaxies *
19.00 Cher oncle Bill *
19.30 Jinny *
20.00 La soirée du hockey *
22.15 Les couche-tard *
22.45 Téléjournal
23.00 Nouvelles du sport
23.15 Cinéma Hiroshima, mon amour.

CBMT CANAL 6

VENDREDI

6.00 Tween Set
6.31 Hourglass:
7.30 Rat Patrol *
8.00 Get Smart *
8.30 Don Messer's Jubilee*
9.00 Friday Night Movies: * "Panic in the City" *
11.00 CBC National News
11.19 Viewpoint
11.25 Night Overall:
11.36 Ciné-Six; "Secrets of Women"
1.00 Final Report

SAMEDI

9.00 Test Pattern and Music
9.55 Today on CBMT
10.00 The Beatles *
10.30 Marine Boy *
11.00 Daktari *
12.00 Cuisine:
12.30 Let's Talk Sports
1.00 Three-Star Bowling *
2.00 CBC Sports Presents:
4.00 Forest Rangers *
4.30 Skippy the Bush Kangeroo *
5.00 The Wonderful World of Golf *
6.01 This Land of Ours
6.30 The Nation's Business *
6.45 CBC TV News
7.00 Beverly Hillbillies *
7.30 The Good Guys *
8.01 Hockey Night in Canada *
10.15 Barris and Company
11.00 CBC National News
11.15 Night Overall *
11.26 Ciné-Six: * "Meet Peter Foss"
1.00 Final Report

CHLT CANAL 7

VENDREDI

6.00 Troisième édition
6.15 La météo
6.20 Edition sportive
6.30 Maxi-Ciné
8.30 Du feu S.V.P. *
9.00 Mystère de l'ouest *
10.00 C'est votre affaire
10.39 Justive
11.00 Tléjournal
11.20 Dernière édition
11.30 Cinéma 7

SAMEDI

9.00 Cours universitaires
10.30 Le cirque à Tonton
11.30 Roquet belles oreilles
12.00 Ultraman *
12.30 Si jeunesse pouvait
1.00 Golf *
1.45 Tennis *
2.30 Cent millions de jeunes
3.00 Images en tête
4.30 Les Corsaires *
6.15 Troisième édition
6.30 Papa a raison
7.00 Soirée canadienne *
8.00 Soirée du hockey *
10.15 Les Couche tard
10.45 Téléjournal
11.15 Dernière edition
11.30 Cinéma 7

CFTM CANAL 10

VENDREDI

6.00 Télé-métro *
6.40 Sports-images *
6.50 Télé-métro *
7.00 Dernière heure *
7.15 Télé-métro *
7.30 En première * "Quatre balles pour Joe"
9.15 L'école du bonheur *
9.30 Elle et lui *
10.00 Dix à dix *
10.30 Toute la ville en parle *
10.45 Dernière heure et météo *
11.00 La ronde des sports *
11.15 Cinéma "Nouveaux Aristocrates"
12.45 Dernière édition
12.50 Fermeture

SAMEDI

7.45 Mire-Musique
8.00 Les P'tits Bonshommes
9.00 Capitaine bonhomme*
10.00 Le gros Bill *
11.00 Bon Weekend *
11.50 Mes amis les animaux
12.00 Le temps s'ouvre *
12.30 Ciné-Samedi "Le tigre du ciel"
2.30 Pour une chanson
2.45 Monsieur Bricole*
3.15 Sur le matelas
4.15 Ralliement des créditistes
4.30 La rampe sportive*
5.00 C'est arrivé cette semaine*
5.30 Terre des Jeunes*
6.30 Capitaine Scarlet *
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui*
8.00 Les Grands Spectacles "Le calice d'argent"
10.45 Dernière heure et météo*
11.00 La ronde des Sports *
11.15 Cinéma "Le feu follet"
12.45 Dernière édition
12.50 Fermeture

CFCF CANAL 12

VENDREDI

6.00 The Pierre Berton show *
6.30 Pulse *
7.00 Country music hall *
7.30 Here's Lucy *
8.00 The friday night movie
10.00 The F.B.I. *
11.00 The national News *
11.18 Pulse *
11.43 Pajama playhouse *
followed by NEWSROOM 12

SAMEDI

8.30 Sound of 12
8.45 Sign-on News
9.00 Underdog *
9.30 Barbie & friends *
10.30 Spiderman *
11.00 Rocky & friends *
11.30 Batman *
12.00 Flintstones *
12.30 Captain scarlett *
1.00 Uncle Bobby *
1.30 Long John Silver *
2.00 Scouting '68 *
2.30 Saturday at the movies
4.00 The flying fisherman *
4.30 Sports hot seat *
5.00 Eide world of sports *
6.30 Like Young *
7.30 Jackie gleason *
8.30 Academy performance *
11.00 The national News *
11.18 Pulse *
11.43 Pajama playhouse *
followed by NEWSROOM 12

A TRAVERS LE MONDE

L'ACTUALITE PROVINCIALE - NATIONALE - INTERNATIONALE

La disparition des antagonismes dans la justice est nécessaire

QUEBEC (PC)—La commiusion d'enquête sur l'administration de la justice au Québec, dont la première tranche du rapport a été rendue publique, préconise un regroupement des forces policières municipales en une dizaine de corps policiers ayant juridiction sur une région donnée.

C'est en vue d'intensifier la lutte contre le crime au Québec que les commissaires ont proposé cette mesure dont l'un des principaux buts serait de coordonner l'action policière contre les criminels.

Actuellement, le Québec compte pas moins de 400 corps de police absolument indépendants, dont une trentaine sur l'Ile de Montréal seulement.

Les corps policiers régionaux jouiraient d'une très grande autonomie à l'intérieur de leur territoire mais ils adopteraient les méthodes d'entraînement uniformes et accepteraient tous les contrôles d'une Commission de police.

La Sûreté du Québec agirait comme coordonnateur en ce qui regarde la formation, le recyclage et l'entraînement des policiers qui relèveraient dès lors d'une autorité régionale. Les corps policiers de municipalités de moins de 10,000 âmes disparaîtraient.

Selon la commission, à moins de recourir carrément aux moyens qui s'imposent, notre lutte au crime demeure futile et sans impact.

Etapes

Donc, dans cette perspective, les commissaires recommandent la réalisation du projet en trois étapes:

1 — Disparition au plus tôt des corps policiers de dimensions trop restreintes puisqu'ils sont incapables de professionnalisme et font courir le risque à la population de l'arbitraire et de l'improvisation et puisqu'ils subissent de façon indue et anormale l'influence de la politique locale;

2 — Astreindre tous les policiers à des exigeances uniformes, ce qui est en voie de réalisation grâce à la Commission de police et à l'Institut de police;

3 — Formation d'une dizaine de grands corps policiers régionaux soumis professionnellement à la commission québecoise de police et administrativement à des gouvernements régionaux soutenus financièrement par le gouvernement du Québec.

Les commissaires se sont inspirés du système actuellement en vigueur en Angleterre qui a réduit récemment le nombre de ses corps policiers de 120 à 50 et desservant une population de 60 millions d'habitants.

En vue de forcer les municipalités à agir, la commission suggère que le gouvernement du Québec défraie en partie le coût du service de police dans les agglomérations qui collaboreront à l'amalgamation. Les commissaires ont noté que cette façon de procéder s'est avérée un succès en Angleterre.

On préconise le regroupement des forces policières municipales

QUEBEC (PC)—La Commission d'enquête sur l'administration de la Justice au Québec déplore les antagonismes "classiques" entre le procureur de la couronne et l'avocat de la défense, entre les corps policiers les organismes voués à la défense des droits civils, entre les magistrats qui croient à l'exemplarité de la peine et ceux qui attachent une importance à la réhabilitation de l'accusé.

Dans le premier volume de son rapport, la Commission Prévost estime que la disparition de ces antagonismes est nécessaire si le Québec, qui affirme aujourd'hui sa vocation internationale, veut jouer le rôle d'une nation évoluée.

Il y parviendra en établissant une philosophie articulée et en administrant la justice "sous le signe de la raison et d'une action sociale efficace".

Les commissaires rejettent la tendance qui veut que le procureur de la couronne ait une cause à gagner et qu'il y parvienne au détriment des droits fondamentaux de l'accusé. Ils ajoutent qu'il doit être même du devoir de l'avocat du ministère public de fournir à son confrère de la défense tous les éléments de preuve pouvant servir contre le prévenu.

Le rapport stipule également que l'administration de la justice au Québec devrait bannir ce jeu de cache-cache en ce qui concerne l'assignation de témoins lors d'un procès. Il nie le recours au témoin-surprise en vue de gagner une cause.

Pareillement, les commissaires arrivent mal à comprendre que deux magistrats puissent prononcer deux sentences différentes contre deux accusés qui ont commis un délit similaire à cause, par exemple, des vues de tel juge sur la réhabilitation des prévenus.

Un même esprit

Toutefois les commissaires ne préconisent pas une politique correctionnelle générale de telle sorte que tous les délinquants doivent recevoir le même traitement. Il s'agit pas non plus de substituer à la présente disparité des peines et des traitements une standardisation telle que deux délinquants subissent le même sort.

"Ce que nous voulons, c'est que l'ensemble du système judiciaire et correctionnel soit imprégné d'un même esprit et que les divers collaborateurs de l'administration de la justice oeuvrent dans la même direction, quitte à adopter devant le cas d'exception l'attitude qui s'impose.

Il n'est pas anormal, par conséquent, poursuit le rapport, qu'un policier, qu'un procureur de la couronne, ou un magistrat prenne des décisions adaptées aux individus mais il est absolument inadmissible que tel individu prenne constamment des décisions draconiennes tandis que le voisin chargé de fonctions analogues, se montre constamment tolérant. En somme bannir l'instinct répressif sans y substituer le règne de la machine".

Selon les commissaires, l'absence d'une philosophie globale débouche sur le règne de l'instinct: le dénominateur commun qui se substitue à une idéologie est celui de la répression et du châtiment.

Quant aux policiers, signale la Commission, ils en arrivent à considérer les défenseurs des droits de l'homme comme des ennemis presqu'aussi dangereux que les criminels eux-mêmes.

"De tels antagonismes de groupes s'ajoutent aux différences de formation et de tempérament qui se manifestent au niveau des individus.

Pourtant, la justice nous paraît fort mal servie lorsque le public constate ou subit d'inexplicables disparités dans la nature des sentences et se rend compte que les motifs s'opposent d'une arrestation, d'une incarcération, d'une libération à l'autre", ont dit les commissaires.

NOUVELLES BRÈVES

L'augmentation des prix des vivres est en grande partie due aux frais plus élevés de commercialisation.

Le seul moyen sûr de perdre du poids, c'est de se faire examiner par un médecin et prescrire une diète alimentaire.



M. André DUGUAY, chef du personnel au secteur de Montréal, assume maintenant les fonctions de directeur régional du service du personnel du CN. C'est ce qu'annonce M. Jean-H. Richer, vice-président de la région de Saint-Laurent au Canadien National.





PRESQUE trente ans plus tard. A gauche, Veronica Lake, maintenant âgée de 48 ans, photographiée à son arrivée à Londres où elle doit apparaître à la télévision. A droite, la même actrice telle qu'on la voyait en 1940.

On n'a rien décidé encore

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a indiqué hier aux Communes que le cabinet n'avait pas encore décidé où et quand auraient lieu les premiers entretiens devant mener à l'établissement de relations diplomatiques avec la Chine continentale.

Le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, avait demandé au ministre quand il s'attendait d'entrer en contact avec les autorités chinoises dans le but de procéder à la reconnaissance du gouvernement de Pékin.

M. Stanfield avait également demandé à M. Sharp comment il pouvait maintenir une politique des deux Chines, favorisant des relations diplomatiques avec le gouvernement de Formose et celui de Pékin.

Le ministre a répondu que le gouvernement n'avait jamais énoncé une politique des deux Chines et que le statut du régime de Formose devrait faire l'objet de négociations avec le régime de Pékin.

Québec entretient une administration de la justice sans une garantie d'efficacité

QUEBEC (PC) — Les membres de la Commission Prévost ont dénoncé vigoureusement, dans la première tranche du rapport de l'enquête sur l'administration de la Justice au Québec, le recours fréquent et prioritaire exercé par les policiers et les procureurs de la couronne aux aspects punitifs de la loi.

L'attitude des responsables de l'administration de la justice a suscité cette remarque des commissaires que "le Québec présente, en ce qui touche au traitement général des accusés et des détenus, l'image d'un état passablement vindicatif".

Proposant un des objectifs fondamentaux d'une saine conduite de l'appareil judiciaire, "une justice égale pour tous", les commissaires ont désapprouvé la croyance populaire de l'efficacité de l'incarcération et par l'emprisonnement d'un individu à cause des faibles moyens financiers de ce dernier.

"Malgré cette faillite de l'incarcération, poursuit le rapport nous continuons à dépenser cent fois plus pour l'emprisonnement que pour la probation. Nous conservons l'usage des sentences d'emprisonnement fort prolongé. Nous conservons chez nos policiers et chez nos procureurs de la couronne la certitude que la mise à l'écart du coupable demeure généralement le mode de traitement le plus efficace".

Soulignant que le budget du ministre de la justice est passé de $32 à $67 millions en trois ans, la commission d'enquête présidée par le bâtonnier Yves Prévost a dit que l'administration de la justice au Québec a longtemps fait partie de ces services gouvernementaux qui dépensent à coups de millions les montants provenant des deniers publics sans consacrer un pour cent de leur budget aux travaux d'évaluation et de recherche qui permettraient de mesurer l'efficacité des méthodes utilisées jusqu'à présent.

"Mais nous ne sommes pas encore en mesure d'affirmer que la société est adéquatement protégée ni que les criminels aptes à se réhabiliter sont en voie de devenir de meilleurs citoyens".

Cette absence de véritable politique correctionnelle et de toute évaluation scientifique font que le Québec entretient une administration de la justice dont il ne peut garantir totalement ni l'efficacité ni la constance.

"Une justice sans évaluation et sans échelle de valeurs équivaut à l'injustice", souligne le rapport.

La carence de philosophie correctionnelle amène des inconvénients tout aussi graves que l'arbitraire, la lenteur ou l'irrégularité.

Par ailleurs, le Québec considère comme des offenses et des crimes un grand nombre de gestes qui ailleurs font simplement partie des disparités individuelles. Il fait partie des pays qui pratiquent volontiers l'arrestation et qui multiplient ainsi les occasions de frictions entre les corps policiers et la population.

Les commissaires ont constaté, pour peu que l'on compare le Québec à des pays européens, notamment la Hollande, que nous abusons des peines d'emprisonnement de longue durée.

Citant des chiffres, le rapport précise que la Hollande détient quotidiennement moins de 2,000 personnes par rapport à une population globale de 12 millions d'habitants. De leur côté, les prisons et pénitenciers du Québec détiennent près de 5,000 personnes pour une population de quelque 6 millions.

En résumé, le Québec présente un volume considérable d'éléments négatifs qui découlent d'improvisations, en ce qui concerne la justice criminelle et pénale:

— Notre code et l'action policière qui en découle considèrent comme des crimes des actes sur lesquels les autres sociétés ferment les yeux;

— Le Québec prive les prévenus de leur liberté plus souvent et plus longtemps que la plupart des autres sociétés;

— Le Québec emprisonne plus volontiers les personnes trouvées coupables et les maintient plus longtemps et plus régulièrement dans des institutions carcérales;

— Les maisons de détention mettent carrément l'accent sur la sécurité plutôt que sur le traitement, la rééducation et la réhabilitation;

— Le Québec marque un retard considérable en ce qui concerne la probation, la sentence suspendue et l'établissement d'institutions de semi-détention.

Le travail reprend dans deux usines de la Domtar

SHERBROOKE (PC)—Le travail a repris jeudi dans deux usines de la compagnie Domtar, dans les Cantons de l'Est, alors que 150 hommes ont remis les machines en marche, après une grève qui avait commencé le 18 juillet.

Des porte-parole du syndicat, aux usines voisines de Windsor et East Angus, ont déclaré qu'ils croyaient que le reste des 1,200 employés réguliers seraient retournés au travail d'ici lundi.

D'ici là, toute la machinerie des usines, y compris les énormes machines à papier, devraient être remises en opération.

Un contrat de 30 mois a été signé mercredi soir.

Apparemment, les deux parties sont convenues d'arrêter les discussions sur le sort de 31 grévistes accusés d'outrage au tribunal pour avoir violé les injonctions au cours d'une occupation de l'usine de Windsor, en novembre dernier.

Les sentences

En cour civile, mercredi, le juge William Mitchell, de la Cour supérieure du Québec, a déclaré coupables d'outrage au tribunal la Confédération des syndicats nationaux, la Fédération canadienne des employés de pâtes et papiers, ainsi que quatre unités syndicales et 31 membres de syndicats. Il a imposé une amende totale de $19,100. On ne connaît pas encore le chiffre des amendes individuelles.

En cour criminelle, mercredi, le juge Roland Dugré, de la Cour provinciale, a rendu des sentences suspendues dans le cas de trois employés de la Domtar qui ont plaidé coupables à l'accusation d'avoir conspiré pour infliger des dommages matériels à l'usine de Windsor. Chacun d'entre eux a dû fournir un cautionnement de $1,000, en plus de la promesse de garder la paix pendant un an.

Deux officiels syndicaux doivent comparaître la semaine prochaine sous le même chef d'accusation.

Remboursement

Un porte-parole de la Domtar à Montréal a déclaré que lors d'une réunion à Sherbrooke, mercredi, les officiels de la CSN ont remis à la compagnie un chèque de $20,000 en règlement de compensation pour les dommages infligés à l'usine.

La compagnie avait déclaré précédemment que l'occupation armée de l'usine de Windsor, qui avait duré 26 heures, et à laquelle avaient pris part 150 hommes, avait causé des dommages pour $75,000.

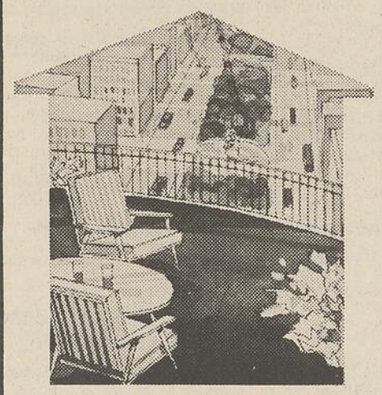
Le porte-parole de la Domtar a déclaré que le chèque de $20,000 représentait le règlement hors de cour auquel étaient parvenus la compagnie et le syndicat.



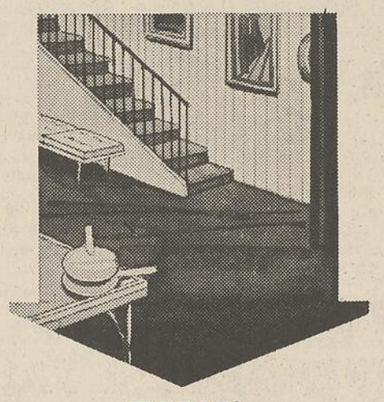
À L'INTÉRIEUR!



À L'EXTÉRIEUR!



EN HAUT!



EN BAS!

Où voudriez-vous poser du tapis Town 'N' Terrace Ozite en fibre Vectra? Vous n'avez que l'embarras du choix!

Ce tapis s'est révélé tellement résistant et décoratif qu'on l'utilise aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur! Dans la cuisine, la salle de bains, la salle de récréation, la chambre à coucher... sur la véranda, le patio, le balcon, ou le pont du bateau! Ni le soleil, ni la pluie ne peuvent le détériorer. Il ne craint ni la décomposition, ni le mildiou. Il ne déteint pas. L'extraordinaire fibre Vectra résiste non seulement aux taches causées par les aliments et les breuvages, mais aussi aux produits chimiques d'entretien. 16 couleurs ravissantes. Faites confiance à Ozite... le tapis qui s'impose, à l'intérieur, comme à l'extérieur!

Ozite® Tapis Town 'N' Terrace EN Vectra® FIBER OLEFIN

CHATELAINE SEAL OF APPROVAL INSTITUTE — Good Housekeeping GUARANTEED

ROGER DESCHAMPS MEUBLES

AMEUBLEMENT COMPLET-CADEAUX

1638, rue St-Paul ST-CESAIRE

(Ouvert les jeudis et Vendredis soir)

® Ozite est la marque déposée de Ozite Corp. of Canada Ltd.
® Vectra est la marque déposée de National Plastic Products Co., Inc., E.-U.

LA VENTE AVANT **inventaire** SE CONTINUE

Toute la marchandise d'hiver est réduite de 35% à 50%

Profitez de ces spéciaux des maintenant tandis que le choix est encore grand.

AMEDEE ZIGBY

Vêtements pour toute la famille

Prix les plus bas en ville

243, rue Principale Granby 372-4008